



N° d'ordre NNT : 2022LYSE2005

THÈSE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON
en COTUTELLE avec L'UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI
TORINO

Opérée au sein de

L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

École Doctorale : ED 483

Sciences Sociales

Discipline : Socio Anthropologie

Soutenue publiquement le 10 janvier 2022, par :

Giulia MARROCCOLI

Réussir contre vents et marées.

*Percorsi di mobilità sociale dei discendenti degli immigrati tra Torino e
Lione.*

Devant le jury composé de :

Michael EVE, Professore associato, Università del Piemonte Orientale, Président

Viviana PREMAZZI, Senior Lecturer, Università de Malte, Rapporteur

Elena AMBROSETTI, Professoressa Associata, Università Degli Studi Di Roma La Sapienza, Rapporteur

Roberta RICUCCI, Professoressa Associata, Università Degli Studi Di Torino, Co-Directrice de thèse

Jean-Yves AUTHIER, Professeur des universités, Université Lumière Lyon 2, Co-Directeur de thèse

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI TORINO



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
FIRENZE
DSPS
DIPARTIMENTO DI
SCIENZE POLITICHE
E SOCIALI



Doctorat en Changement Sociale et Politique

Thèse en cotutelle

Réussir contre vents et marées.

Parcours de mobilité sociale des descendants des
immigrés à Turin et à Lyon.

Résumé substantiel en français

Candidate : Giulia Marroccoli

Directrice : Prof. Roberta Ricucci

Co-directeur : Prof. Jean-Yves Authier

Coordinateur : Prof. Marco Bontempi

Table de matières

Introduction	3
1. Migrations et mobilité sociale : a never ending story. Égards et approches théoriques	8
1.1 Le lien entre mobilité géographique et sociale	8
1.2 Fils et filles de l'immigration : entre définitions et spécificités	10
1.3 De l'Amérique du Nord à l'Europe : les enjeux dans l'étude des descendants d'immigrés.....	15
2. Synthèse des stratégies méthodologiques	23
2.1 La sélection de l'échantillon	23
2.2 Dimensions et techniques d'analyse.....	26
3. Réussir malgré tout : ressources et trajectoires entre Turin et Lyon	31
3.1 Les participants à la recherche : une première description.....	31
3.2 Les familles d'origine entre soutien et ressources.....	32
3.3 Les parcours scolaires : un entrelacement complexe	37
3.4 Le capital social des descendants des immigrants	43
3.4.1 Entre informations et contacts : les ressources en commun.....	43
3.4.2 Un nouveau monde social	48
4. Vers une typologie conclusive	50
Annexe	59
Références bibliographiques	65

Introduction

«Quella voglia di non doversi più sentire dire seconda, terza, quarta, quinta generazione, pregando il giorno in cui chi ha l'autorità per decidere se sei straniero o no smetta prima o poi di contare le generazioni che ti separano dall'accettabilità e dal diritto di fare parte di un Paese, anche se non sei bianco»¹.

Djarah Kan – Blog Latte Riot *Non chiamatemi afroitaliana*

«Se ti insegnano le cose fin da piccola, da grande si fa meno fatica in tutto, diventi una che sembra nata imparata»².

Elena Ferrante – *Storia del nuovo cognome*

Classe et ethnie, conditions économiques et provenance, position sociale et couleur de la peau, voici des sujets souvent liés entre eux qui sont, depuis longtemps, associés pour former l'objet d'une même réflexion, dans le but de les comprendre simultanément. De la provenance ou, peut-être mieux encore, des gradations de couleur qui séparent du blanc, dépendent en partie les ressources que chaque individu a à disposition, une dotation qui se traduit en différentes opportunités et chances de vie, représentant, de fait, ce qui est à la base de la stratification sociale.

Pour mieux comprendre encore le chevauchement entre ces deux pôles, il suffit de penser à quel point une importante dotation en capital économique peut rendre subitement blanc, ou conserver et alimenter la « blancheur », ou à l'entrelacement qui se forme entre migrations et mobilité - certainement géographique, mais surtout sociale. La définition de qui est un migrant, de qui doit être considéré étranger, est elle-même construite aussi à partir de la condition économique individuelle : même lorsqu'elles se transfèrent d'un pays à l'autre, les classes aisées n'appartiennent pas à la même catégorie d'« immigrés » dont font partie ceux qui disposent de moins de ressources économiques, ni ne connaissent de restrictions particulières à leur liberté de mouvement. Par ailleurs, le franchissement des frontières implique des modalités très différentes selon l'origine, le passeport et le statut socio-économique de ceux qui souhaitent les dépasser.

Entre le positionnement de classe et l'étiquette de « migrant », d'« étranger », il y a donc un rapport bidirectionnel, qui agit dans les deux directions : tout comme la classe sociale influence les conditions et les parcours des émigrants, de même les flux migratoires contribuent à transformer les structures de classe des pays d'arrivée. La classe sociale représente ainsi un facteur essentiel dans le panorama complexe des phénomènes migratoires, au point d'être solidement « entremêlée avec la race et l'appartenance ethnique » [Ortner, 2003, 12]. Du reste, la provenance a un impact sur la structure d'emploi : dans de nombreux

¹ « Cette envie de ne plus devoir s'entendre dire deuxième, troisième, quatrième, cinquième génération, en priant qu'arrive le jour où celui qui a le pouvoir de décider si vous êtes étranger ou pas cesse, tôt ou tard, de compter les générations qui vous séparent de l'acceptabilité et du droit de faire partie d'un Pays, même si vous n'êtes pas blanc. »

² « Si on vous apprend les choses dès votre enfance, à l'âge adulte tout est plus facile, vous semblez tout savoir naturellement. »

contextes, le marché du travail est sujet à une certaine « racialisation », lorsque des minorités ethniques déterminées, notamment en provenance de pays tiers, occupent dans une mesure significative des positions de classe spécifiques [Butler, Savage, 2003]. En d'autres mots, « not only is class experienced in historically specific ways, but it is also experienced in racially-specific [and] gender-specific ways » [Brodin Sacks, 1989, 18].

Considérer l'appartenance de classe et ethnique conjointement permet d'aborder le sujet des migrations sous différents angles, de façon à unir la pluralité d'effets que comportent les flux migratoires. Pendant longtemps, cependant, l'analyse des flux migratoires a été considérée comme un domaine distinct, à étudier exclusivement du point de vue des déplacements en soi, ce qui constitue, d'ailleurs, une différence par rapport aux études sociologiques classiques, quant à elles particulièrement sensibles à l'entrelacement entre migrations et dynamiques sociales plus amples³. Au cours des derniers temps, le besoin de recouper d'autres domaines de recherche et d'adopter des visions plus larges devient, en revanche, de plus en plus urgent. Dans ce sens, il faut souligner à quel point l'étude des migrations est intrinsèquement liée à l'interdisciplinarité : « sociologie, science politique, histoire, économie, géographie, démographie, psychologie, études culturelles et droit sont tous des éléments de poids [...]. Ces disciplines étudient des aspects différents de la mobilité des personnes et ce n'est que grâce à la contribution de toutes ces disciplines qu'il est possible de connaître le phénomène en profondeur » [Castles, Miller, 2012, 44].

Dans cette optique, la proposition avancée consiste à lire les phénomènes migratoires, et les transformations sociales qui y sont liées, sous l'angle de la mobilité sociale. Adopter cette perspective permet en premier lieu de rassembler des informations sur le type d'inclusion que les groupes immigrés, et leurs descendants, connaissent dans les pays d'arrivée. En deuxième lieu, cela permet non seulement d'étudier les changements que les migrations provoquent sur la structure sociale des pays de destination, mais aussi de souligner les caractéristiques systémiques des inégalités en termes d'accès à la mobilité sociale. Pour finir, le fait de se concentrer sur les trajectoires de mobilité permet de considérer également les marges d'action et les stratégies individuelles que les personnes adoptent dans leurs parcours. Nous croyons, donc, que ce point de vue permette de rassembler des informations sur de multiples domaines, tout en combinant différents niveaux d'analyse.

Le choix de se concentrer sur les trajectoires de mobilité sociale est aussi motivé par une considération supplémentaire : les flux migratoires actuels ont mené à l'enracinement, de façon stable, de nombreux groupes immigrés sur les territoires de destination. Les déplacements de masse qui se sont produits pendant tout le XXe siècle se sont traduits par l'établissement d'une part importante de personnes d'origine étrangère, ce qui a donné une vigueur renouvelée à la formation de communautés ethniques et de minorités dans les pays d'arrivée. Étudier les types de mobilité sociale existants entre ces populations

³ Il suffit de penser, par exemple, aux études de l'École de Chicago ou à la célèbre recherche sur les paysans polonais de Thomas et Znaniecki. En ce qui concerne des travaux plus récents, citons Van Hear, Castles, de Haas [2010], Portes, Rumbaut [2014], Pastore, Ponzio [2016], Amelina, Horvath, Meeus [2016].

ne peut que fournir d'importantes informations, tant sur les sociétés d'accueil que sur les groupes en question.

Et c'est précisément en ce qui concerne l'enracinement et la stabilisation des flux migratoires que la réflexion sur la mobilité sociale arrive à inclure les descendants des immigrés. Lorsque l'immigration devient un élément structurel des sociétés d'accueil, les collectivités étrangères s'enracinent sur le territoire et les projets migratoires deviennent permanents : d'une émigration impliquant initialement des sujets adultes, généralement seuls, on arrive à la formation de noyaux familiaux qui s'établissent dans les pays d'arrivée. Tous les pays de destination des vagues migratoires connaîtront une croissance de plus en plus marquée du nombre de familles étrangères. Par conséquent, les sociétés commencent à se confronter avec une « nouvelle » composante de leur tissu social : les fils et les filles de l'immigration.

Le recouplement entre stratification sociale et provenance, entre classe et ethnie, prend une valeur spécifique et une importance particulière pour les descendants des immigrés. Nés de parents étrangers, trop souvent définis par une expérience de migration qu'ils n'ont pas vécu personnellement, ils occupent des positions à mi-chemin entre l'appartenance à la population autochtone, de « majorité », et l'assimilation aux groupes avec lesquels ils partagent l'origine familiale. Il s'agit d'un ensemble de personnes en mesure de fournir un point d'observation privilégié pour comprendre le chevauchement, et le jeu d'interaction, entre les processus de mobilité sociale et les effets de l'appartenance à une ethnie donnée.

D'un point de vue plus général, les générations issues de l'immigration augmentent sans cesse dans tous les pays de destination des flux migratoires. Banc d'essai réel des politiques de régulation des flux migratoires et des processus d'inclusion destinés aux populations d'origine étrangère, elles représentent un facteur décisif de transformation des sociétés contemporaines. Leur présence nous oblige à prendre conscience d'un changement irrépressible dans la géographie humaine et sociale des Etats d'accueil [Ambrosini, 2004]. Dans ce sens précisément, il faut souligner à quel point les dynamiques d'établissement des populations étrangères et celles relatives à la stratification sociale sont intimement liées : dans différentes régions et dans de nombreux secteurs industriels, la classe ouvrière coïncide largement avec les groupes immigrés et leurs enfants, nous pouvons même affirmer que « l'histoire de la mobilité sociale a été en grande partie l'histoire des immigrés et de leurs descendants » [Allasino, Eve, 2008, 285].

Étudier les parcours de ceux qui ont des origines étrangères à travers le prisme de la mobilité sociale peut, donc, s'avérer efficace et valable sous de multiples aspects. Nous nous référons à une perspective capable de fournir des informations et des points de réflexion en mesure de contribuer au débat reliant appartenance ethnique et position sociale. Cela signifie, en outre, utiliser la « fonction miroir » théorisée par Sayad [2002] : l'analyse de ce que vivent les groupes immigrés, ou d'origine étrangère, aide à dévoiler ce qui est dissimulé, oblige à révéler des questions présentes depuis longtemps mais souvent assoupies, qui, de cette façon, deviennent manifestes et inévitables. Dévoiler les mécanismes dont dépend la mobilité sociale de ceux qui ont des origines étrangères peut fournir de nombreuses informations sur le fonctionnement des dynamiques de stratification *tout court*.

Mobilité sociale et trajectoires d'inclusion des descendants des immigrés sont les deux termes de l'équation sur lesquels est axé ce travail. La thèse réfléchit sur la mobilité sociale ascendante, en analysant, donc, les trajectoires qui permettent aux « enfants de l'immigration » d'accéder à de meilleures positions - mieux rémunérées, plus sûres, dotées d'un statut plus prestigieux - par rapport aux positions occupées par leurs parents. Nous nous concentrons, notamment, sur l'accès à des conditions professionnelles typiques des classes moyennes⁴. Deux considérations guident ce choix : en premier lieu, la conception générale qui englobe les migrants, et leurs enfants, reste dominée par des images de pauvreté, qui font en sorte que cette part de la population soit souvent intrinsèquement associée aux classes défavorisées et conçue en ces termes. Assimiler automatiquement les groupes étrangers à la pauvreté et considérer les cadres conceptuels utilisés pour étudier le désavantage comme appropriés pour analyser les parcours migratoires risque de dissimuler l'existence de trajectoires menant à un résultat différent et de négliger des nuances multiples dans les parcours d'inclusion. La mobilité ascendante est, donc, peu étudiée aujourd'hui, bien que les personnes d'origine étrangère qui suivent des trajectoires vers le haut de l'échelle sociale soient de plus en plus nombreuses [Agius Vallejo, 2012a ; 2012b]

En deuxième lieu, l'importance intrinsèque jouée par les segments « moyens » de la société : observer les « évènements » qui s'y produisent représente un point d'observation stratégique pour étudier les sociétés contemporaines [Negri, Filandri, 2010]. Dans ce sens, « les idées et les stratégies élaborées dans le centre, peuvent entraîner, en se reflétant sur l'ensemble social, des obstacles sérieux ou des ressources importantes et originales pour la construction d'une société capable de développement et d'équité sociale » [Bagnasco, 2016, 13]. Ce qui se produit dans la partie centrale de l'échelle sociale peut, donc, constituer un détecteur important de changement social [*Ibid.*]. Ce n'est pas pour rien que l'accès des populations immigrées, et de leurs enfants, aux classes moyennes des sociétés d'arrivée a été un sujet important dans le passé, qui a mérité un grand espace dès la tradition des études remontant à l'École de Chicago [Park, Burgess, 1921 ; Park, Burgess, Mckenzie, 1925].

Cette recherche se concentre, donc, sur les parcours de mobilité sociale des descendants des immigrés, en étudiant les trajectoires dans le but de décrire et d'analyser les ressources à disposition et, inversement, les obstacles qui ont eu le plus de répercussions sur les carrières étudiées. L'étude propose une comparaison entre les villes de Turin et de Lion, une décision motivée par la volonté d'amplifier la portée des observations et de l'étude menée, d'autant plus que la comparaison internationale entre villes est désormais une pratique diffuse, dans la mesure où elle permet d'augmenter la généralité des résultats obtenus par l'analyse [Authier *et autres*, 2019]. Le but général est d'étudier un cas consolidé en matière de présence étrangère et de mise en œuvre de politiques en faveur de la diversité - Lion précisément - pour comprendre si et selon quelles conditions des parcours semblables sont réalisés à Turin également, une ville qui, malgré une présence étrangère relativement récente, est reconnue comme étant un cas innovant pour ses mesures d'intégration envers les jeunes d'origine étrangère [Ricucci, 2013].

⁴ À ce propos, nous renvoyons à la section dédiée à la méthodologie.

Il faut dire que plusieurs études depuis les années 1990 se sont concentrées sur la comparaison entre ces deux villes [AA. VV., 1994], même si à l'époque à Turin le quota des immigrés était visiblement inférieure qu'aujourd'hui et encore en voie de consolidation. À présent, à Turin on relève une présence étrangère enracinée sur le territoire depuis longtemps, qui s'atteste autour de 15% du total de la population résidante [AA.VV., 2020]. Comme Lyon [Authier *et autres*, 2010], Turin a été une importante ville industrielle, qui a attiré de nombreux flux d'immigrés à la recherche d'un emploi. Dans les deux cas, toutefois, on enregistre une différence remarquable à thématiser : depuis plus qu'un siècle, la ville française exerce une forte attraction sur les populations étrangères et déjà pendant les premiers trente ans du 1900 on constate une augmentation de la présence étrangère, alors qu'à Turin les premières arrivées considérables de population étrangère remontent à la fin des années 1970. En plus, Lyon occupe une place importante au niveau national pour l'histoire et la situation politique et sociale des immigrés, ce qui rend la ville un cas particulièrement significatif. En général, on peut dire que cette ville paraît d'une certaine façon représentative de la situation française dans son complexe et en particulier de la réalisation des premières politiques de régularisation, d'identification et d'activation des populations étrangères sur le territoire. De l'autre côté, Turin a représenté et représente à son tour un cas exemplaire de l'histoire de l'immigration italienne, internationale et nationale, soit d'un point de vue historique que pour ce qui concerne les politiques d'intégration réalisées pour répondre à la croissante présence étrangère, du côté des institutions publiques et de celui des organisations du troisième secteur actives dans ce domaine [Ricucci, 2010 ; 2013].

Les sections qui suivent présentent le contexte analytique dans lequel s'insère la recherche, en insistant notamment sur le lien entre mobilité sociale et migrations et sur les différents cadres théoriques utilisés dans le domaine d'étude dédié aux descendants des immigrés. Nous discuterons ensuite brièvement la méthodologie qui a guidé la recherche, pour passer à l'examen des principaux résultats obtenus de l'analyse empirique menée à Turin et à Lion. Les conclusions, quant à elles, ont pour but de délimiter et de discuter les nœuds fondamentaux issus de l'étude.

1. Migrations et mobilité sociale : a never ending story. Égards et approches théoriques

1.1 Le lien entre mobilité géographique et sociale

Ce travail s'insère dans une perspective d'analyse qui combine l'étude du phénomène migratoire et les réflexions sur la mobilité sociale, une approche qui bénéficie d'une littérature de référence désormais consolidée⁵. En premier lieu, il est donc intéressant de s'arrêter sur le lien entre mobilité géographique et mobilité sociale.

Qui sont les migrants et sur la base de quoi sont-ils définis ainsi dans les sociétés d'accueil ne constitue pas une question neutre et impartiale. Les Nations Unies définissent le migrant comme toute personne qui s'est déplacée dans un pays différent de son pays de résidence habituelle et qui y séjourne depuis plus d'un an. En ces termes, la définition est, dans un certain sens, objective. La question commence à devenir plus complexe lorsque nous considérons qui, dans le débat public et dans le langage commun, est englobé dans cet ensemble. Dans la perception générale, les migrants provenant de pays plus riches - et qui correspondent précisément à la définition ci-dessus - ne sont pas étiquetés comme « immigrés » à la manière de ceux qui arrivent de pays considérés en voie de développement : la catégorie ne s'applique pas de la même façon si nous parlons de citoyens français et allemands ou bien de turcs et d'algériens.

Le recoupement entre position de classe et provenance est particulièrement évident lorsque la portée s'étend aux mouvements plus vastes de population qui se produisent à l'échelle globale. Les frontières sont, en effet, de moins en moins contraignantes pour les classes les plus aisées, étant donné qu'il existe toute une série de dispositions qui encouragent la mobilité des élites [Wagner, 2007], alors que « la plus grande partie de la population mondiale est à l'inverse soumise au contrôle drastique des flux migratoires et se trouve interdite de circulation, rivée sur un territoire d'origine » [*Ibid.*, 41]. Du reste, si l'arrivée de populations plus pauvres est définie « immigration », les déplacements impliquant les classes aisées prennent d'autres noms, tels que « mobilité du capital humain, *international business* et autres » [Ambrosini, Abbatecola, 2009b, 13].

La même valeur accordée aux expériences de mobilité internationale, et au capital de connaissances et de compétences qui en découle, varie sensiblement en raison du positionnement de classe. En migrant, les personnes qui quittent leur pays d'origine, ainsi que les générations postérieures, font l'expérience de langues et de cultures différentes et elles ont la possibilité de développer des liens transnationaux [Portes 1999 ; 2003 ; Vertovec, 2004], en parvenant ainsi à accumuler une série de ressources internationales. La valeur sociale attribuée à ces ressources change, cependant, encore une fois en fonction de la position

⁵ À ce propos, il convient de comparer, par exemple, les essais contenus chez Grusky [2008], notamment la partie VI, dédiée au sujet « Race and Ethnicity » et à son recoupement avec la mobilité sociale. Il faut ensuite se reporter également au travail, devenu désormais un classique, de Castles et Kosack [1984], aux perspectives présentées par Brodtkin Sacks [1989], à la recherche de plusieurs années menée par Ortner [2003], ou encore au courant d'études inauguré par Portes [1996] et Rumbaut [1994].

occupée dans l'échelle sociale et de la provenance spécifique de l'individu. Dans les classes supérieures, et dans une moindre mesure également dans les classes moyennes, le rapport avec l'étranger, la connaissance de plusieurs langues, le développement d'un réseau de contacts internationaux et transnationaux sont vus comme un avantage et une source de prestige, comme un ensemble de capitaux utiles pour conserver sa position ou pour l'améliorer en termes de mobilité sociale ascendante. Pour les immigrés de classe populaire, en revanche, et souvent aussi pour leurs enfants, le rapport avec la dimension internationale, et avec le pays d'origine notamment, peut s'avérer être une source de stigmates et susciter de la méfiance dans la plus large communauté du pays de résidence. Si les élites se distinguent par leur cosmopolitisme, la mesure utilisée pour évaluer la condition des immigrés est, par contre, le niveau d'intégration atteint dans le pays d'arrivée [Wagner, 2007]. En d'autres mots, l'internationalité qui caractérise les classes aisées serait porteuse de valeurs universelles, alors que les réseaux transnationaux des populations immigrées risquent souvent d'être accusées de « communautarisme »⁶ [*Ibid.*].

Citons aussi le lien entre migrations et travail qui illustre encore mieux la relation exposée ici. Si nous considérons les vagues migratoires du XIXe et du XXe siècle, il devient évident à quel point les grands déplacements de population ont souvent été une réponse aux demandes de main-d'œuvre déterminées par des transformations économiques internationales [Koser, 2009 ; Castles, Miller, 2012 ; Mazzella, 2014]. Ce lien indissoluble entre le travail et la figure de l'immigré est bien expliqué par Sayad [1991, 61], lorsqu'il affirme que « c'est le travail qui fait « naître » l'immigré, qui le fait être ; c'est lui aussi, quand il vient à cesser, qui fait « mourir » l'immigré, prononce sa négation ou le refoule dans le non-être ». Il s'agit d'une relation qui s'est, certes, modifiée dans le temps : si les migrants arrivant dans les sociétés d'accueil étaient vus substantiellement comme main-d'œuvre et, par conséquent, provisoires, temporaires, en transit [*Ibid.*], le processus de stabilisation des populations étrangères commence à rendre ce rapport plus complexe, voire même à l'ébranler. Ce n'est pas tout : si l'on considère également les motivations derrière le choix d'émigrer, nous nous rendons compte que les personnes décident de se transférer dans un autre pays pour de multiples raisons [Castles, Miller, 2012], pas exclusivement à la recherche d'un emploi quelconque.

Ceci dit, la recherche de salaires mieux payés, de meilleures opportunités professionnelles et de vie implique, elle aussi, un pourcentage particulièrement élevé de personnes [Castles, Miller, 2012]. Dans ce sens, on peut même affirmer que « le projet migratoire contient intrinsèquement le projet de réussite : la migration doit permettre une promotion sociale » [Santelli, 2009, 181]. Les changements survenus au cours de la période plus récente influent, eux aussi, sur le rapport entre migrations et travail : d'une part, l'enracinement de communautés étrangères a poussé les Etats d'accueil à se confronter avec d'autres sphères en plus de celle de la réglementation des conditions de travail, ne devant plus se rapporter à des

⁶ La différence de traitement réservée à la connaissance des langues est exemplaire dans ce sens. L'utilisation de certaines langues - l'anglais en est un cas emblématique - est vue comme une connaissance à mettre en valeur et à rechercher, alors que l'utilisation d'autres langues - en général celles des pays d'origine des immigrés, l'arabe principalement - risque d'être perçue comme un refus de s'intégrer, comme une tentative de maintenir (improprement, voire même illégitimement) des liens avec son pays d'origine au détriment de l'intégration dans celui d'arrivée.

flux migratoires simplement « en transit »⁷. D'autre part, il y a des transformations concernant les caractéristiques des migrants eux-mêmes qui ont des répercussions sur le lien travail-migrations : actuellement, il semble que le stéréotype de l'immigré non qualifié qui occupe inévitablement des postes d'emploi moins spécialisés soit en train de disparaître [Castles, Miller, 2012], rendant ainsi la situation professionnelle des populations étrangères plus variée que dans le passé.

Il faut également souligner à quel point le rapport entre les deux pôles en question est bidirectionnel : tout comme la classe sociale d'appartenance influe sur les conditions, et sur les parcours, des migrants, de même les flux migratoires contribuent à transformer les structures de classe des pays d'accueil⁸. Dans ce sens, « les espaces d'insertion des travailleurs immigrés ne sont pas du tout aléatoires, mais ils sont régis et définis par les orientations institutionnelles et organisationnelles ainsi que par l'action de corporations professionnelles et par les réactions des travailleurs autochtones » [Donatiello, 2013b, 208]. Du reste, les dynamiques de l'immigration et celles de la stratification sont intimement liées : les migrants et leurs descendants jouent un rôle important dans la structure de classe des sociétés d'accueil, tout comme « la mobilité territoriale influe sur la structure sociale dans toute son extension » [Allasino, Eve, 2008, 290].

Le lien entre opportunités professionnelles et flux migratoires reste ainsi encore indissoluble, mais il se révèle plus complexe et peut impliquer différents niveaux de la structure d'emploi. Dans ce sens, utiliser la perspective de la mobilité sociale permet de rendre compte de la complexité actuelle, d'autant plus si nous considérons le rôle de la position professionnelle pour déterminer - avec d'autres facteurs - les trajectoires de mobilité.

1.2 Fils et filles de l'immigration : entre définitions et spécificités

À qui se réfère-t-on lorsque l'on parle d'« enfants de l'immigration » ? Comment sont-ils définis ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Il faut, avant tout, souligner que nous parlons d'une population hétérogène, dont la définition n'est ni simple ni univoque. S'il s'agit certainement de personnes qui présentent la particularité d'avoir des parents immigrés⁹, leur rapport spécifique avec la migration peut connaître différentes déclinaisons : de ceux qui quittent le pays d'origine et rejoignent leurs parents pendant la période de scolarité obligatoire à ceux qui n'ont qu'une connaissance indirecte de l'expérience migratoire, étant nés dans le pays de destination de leur famille ou étant arrivés encore très petits. À ceux-ci viennent s'ajouter aussi les cas de mineurs partis seuls (les mineurs étrangers non accompagnés). Si

⁷ Il faut préciser que même dans le passé, les flux migratoires menaient souvent à l'établissement de populations sur les territoires d'arrivée. La période la plus récente, cependant, montre des spécificités qui rendent le processus de stabilisation plus vaste et étendu que dans le passé [Koser, 2009 ; Ambrosini, 2011 ; Castles, Miller, 2012].

⁸ Il s'agit d'un sujet particulièrement vaste qu'il n'est pas possible de traiter ici. Pour une réflexion plus détaillée, on peut, par exemple, consulter Castles et Kosack [1984] : même si le travail analyse la situation jusqu'aux années 1970, il offre cependant des instruments d'analyse et des points d'observation permettant d'encadrer le sujet également d'un point de vue plus général. Wagner [2007] aussi offre d'importantes réflexions sur le sujet.

⁹ Les classements adoptés peuvent, d'ailleurs, différer : certains considèrent que ceux qui ont au moins un parent immigré font partie de cette population, d'autres, en revanche, qu'il faut qu'ils le soient tous les deux.

nous raisonnons en termes de génération, il est possible d'identifier une *première génération* d'immigrés en tant que tels, alors que leurs enfants appartiennent en principe aux générations suivantes, souvent indiquées plus généralement comme *deuxième génération*. Cependant, en utilisant cette dénomination, il convient de faire attention au fait qu'elle n'est pas en mesure de représenter toute la gamme d'expériences et de spécificités des enfants de parents immigrés, puisqu'elle n'indique précisément que ceux qui sont nés dans le pays d'arrivée de la famille d'origine. Pour rendre compte de l'hétérogénéité de cette population, les classements proposés ont encore été subdivisés, notamment en ce qui concerne le passage de la première à la deuxième génération. Dans ce sens, les approches théoriques désormais les plus fiables et partagées [Rumbaut 1994 ; Rumbaut 1997 ; Zhou, 1997 ; Rumbaut et Portes, 2001] identifient deux dimensions principales permettant de définir les enfants des immigrés : le lieu de naissance et le moment d'arrivée dans le pays de destination.

Tab. 1.1 - Classement par génération proposé par Rumbaut [1997].

Lieu de naissance	Âge d'arrivée			
	0-5 ans	6-12 ans	13-17 ans	>18 ans
<i>Étranger</i>	Génération 1.75	Génération 1.5	Génération 1.25	Génération 1
<i>Pays d'immigration des parents</i>	Génération 2			

D'un point de vue général, le pays où l'on est né définit l'appartenance à une génération : ceux qui naissent dans le territoire d'immigration des parents sont considérés comme deuxième génération. Mais d'un point de vue plus spécifique, il est facile de comprendre que le lieu de naissance à lui seul ne suffit pas pour définir avec précision l'expérience de ceux qui ont des origines étrangères : rejoindre ses parents à un an, à dix ou à quinze ans, comporte certainement des répercussions différentes sur les parcours de croissance et d'insertion. Sur cette ligne de raisonnement, le classement désormais le plus connu et le plus partagé est celui proposé par Rumbaut [1997], selon lequel la variable discriminante est précisément l'âge d'arrivée des enfants des migrants, notamment en ce qui concerne la phase du parcours de développement du mineur au moment de son départ (tab. 1.1). Citons l'auteur [*Ibid.*, 950] : « j'ai créé le concept de « génération un et demi » ou « 1.5 » [...] pour décrire la situation des enfants des immigrés qui sont socialisés et commencent leur éducation primaire à l'étranger, mais émigrent avant la puberté (12 ans environ) et complètent leur formation dans le pays de destination. Ensuite, j'ai fait une distinction entre les étapes de développement et les contextes sociaux fondamentalement différents des enfants qui

migrent entre 0 et 5 ans (âge préscolaire) et entre 13 et 17 ans (adolescence et école secondaire), et je les ai étiquetés [comme génération] 1.75 et 1.25, respectivement ». Il est donc établi que la socialisation dans le pays d'arrivée des parents représente une variable en mesure de rapprocher l'expérience des mineurs qui émigrent en âge préscolaire au vécu des deuxièmes générations proprement dites. En revanche, il est considéré que ceux qui ont suivi l'enseignement obligatoire, totalement ou en partie, dans le pays d'origine de leur propre famille s'écartent des deuxièmes générations et se situent plutôt à mi-chemin entre l'expérience des premières générations et celle des personnes nées dans le territoire d'arrivée¹⁰ [Zhou, 1997].

Après avoir défini ces prémisses, une explication supplémentaire est nécessaire. Le concept de deuxième génération, au singulier, peut s'avérer peu précis lorsque nous comparons différentes phases de flux et de cycles migratoires ou que nous nous référons à des pays présentant des expériences migratoires diverses [Ambrosini, Molina, 2004 ; Santelli, 2016]. Dans les pays où le phénomène de l'immigration est plus ancien, des individus appartenant à la « deuxième génération » d'origine étrangère peuvent avoir des âges très différents entre eux, et faire, donc, partie de générations différentes - en ce qui concerne la population la plus large - qui ont grandi dans la société d'accueil à des époques postérieures. Dans ce sens, pour parler des fils et des filles des immigrés il est obligatoire d'adopter le pluriel afin de rendre compte de la diversité des expériences de croissance à l'intérieur du vaste ensemble des deuxièmes générations.

L'étude des modalités selon lesquelles les fils et les filles de l'immigration s'insèrent dans les sociétés d'arrivée représente un sujet d'intérêt primaire, pour de multiples raisons. En premier lieu, la question numérique, simple et évidente : les personnes d'origine étrangère, surtout dans les tranches les plus jeunes de la population, sont en augmentation constante dans toutes les sociétés d'accueil. Composante désormais stable et nombreuse, elles représentent « une part croissante de la jeunesse métropolitaine » [Crul, Schneider, Lelie, 2012b, 11] et beaucoup ont terminé leur parcours de formation et commencent ainsi à aborder le monde du travail [*Ibid.*]. En deuxième lieu, les descendants des immigrés et les parcours qu'ils entreprennent dans les sociétés d'accueil représentent le véritable banc d'essai des politiques migratoires, le test permettant d'évaluer dans l'ensemble les résultats des processus d'inclusion de la population immigrée, d'autant plus que les conditions dans lesquelles se trouvent les parents influencent les trajectoires suivies par les enfants [Santelli, 2001 ; Ricucci, 2010 ; Ambrosini, 2011].

En outre, les deuxièmes générations se configurent comme des acteurs protagonistes des changements liés aux flux migratoires ainsi que des dynamiques d'inclusion et d'exclusion en cours dans les pays où elles vivent : elles représentent un nœud fondamental des phénomènes migratoires, témoignant du passage d'une migration temporaire à une migration de peuplement, stable et enracinée sur les territoires. Pour finir, les personnes d'origine étrangère constituent un facteur décisif de transformation des sociétés d'accueil : si les migrations modifient déjà leur aspect, l'arrivée sur la scène des deuxièmes générations

¹⁰ Le classement adopté dans ce travail repose en grande partie sur le modèle proposé par Rumbaut, mais il se différencie en certains points. Le choix privilégié ici est commenté dans la section dédiée à la méthodologie.

comporte un changement encore plus profond de la composition sociale dans les territoires d'arrivée. Dans ce sens, les modalités selon lesquelles les enfants de l'immigration mettent en œuvre leurs parcours et les trajectoires qu'ils entreprennent peuvent représenter un défi pour la cohésion sociale des sociétés d'arrivée [Ambrosini et Molina, 2004], qui doivent se confronter à une population dotée de besoins et de caractéristiques différents, au moins en partie, de ceux des ressortissants nationaux et des groupes immigrés.

Souvent, dans les contextes concernés depuis plus longtemps par les flux migratoires, le sujet des descendants des immigrés a été ou est encore relié à des problématiques de type social, notamment au niveau médiatique. Le sujet plus général de l'immigration souffre d'un tel rapprochement, qui se répercute invariablement aussi sur les sciences sociales qui s'occupent de la question : « plus que cela, c'est même toute la problématique de la science sociale de l'immigration qui est une problématique imposée. Et une des formes de cette imposition est de percevoir l'immigré, de le définir, de le penser ou, plus simplement, d'en parler toujours en référence à un problème social. Cet appariement entre un groupe social et une série de problèmes sociaux [...] constitue l'indice le plus manifeste que la problématique de la recherche [...] est en conformité et en continuité directe avec la perception sociale qu'on a de l'immigration et de l'immigré » [Sayad, 1991, 63]. Dans ce sens, « la manière persistante dont s'élabore le débat autour de la « question immigrée », paraît lier de manière intrinsèque leur présence à des problèmes sociaux. Le vécu de ces personnes paraît se réduire à quelques situations difficiles : leur présence n'est envisagée qu'à travers le prisme des difficultés qu'elles sont supposées rencontrer et/ou poser à la société » [Santelli, 2001, 20]. Une telle corrélation se reproduit aussi souvent en ce qui concerne les enfants de l'immigration, fréquemment traités dans le débat public à l'intérieur de cette narration.

À ces circonstances peut venir s'ajouter la tentation, souvent fallacieuse, d'analyser les parcours des deuxièmes générations avec les mêmes instruments et catégories qu'on utilise pour étudier les conditions des parents, immigrés *stricto sensu*. Cependant, la situation des descendants des migrants est qualitativement différente de celle de la génération précédente : comme le faisaient déjà remarquer en 1976 Castles et Kosack [1984], l'enfant d'immigrés « se trouve dans la difficile situation de quelqu'un qui a un pied dans deux mondes séparés. Alors que ses parents exigent qu'il suive leur culture et leurs traditions [...], il essaie désespérément d'appartenir au seul pays qu'il connaît. Mais la société de ce pays, dans lequel il est né, continue à le considérer comme un étranger et on lui dit parfois : « retourne d'où tu viens » [Ibid., 365]. Les personnes d'origine immigrée montrent, donc, des traits spécifiques qui les distinguent tant des conditions des parents que de celles de la population majoritaire.

À partir d'une des questions les plus évidentes par rapport aux différences avec les parents, les enfants d'immigrés peuvent avoir un rapport très différent avec la migration : de ceux qui en ont fait l'expérience en personne à ceux qui ne la connaissent que par le biais de l'expérience des parents - parfois même des grands-parents, l'éventail des expériences peut être particulièrement diversifié. En outre, pour ceux qui migrent avant leur majorité aussi, l'expérience du transfert n'est presque jamais assimilable à celle de la génération précédente : il est peu probable que le choix d'émigrer si jeunes pour rejoindre leur famille soit une décision exclusivement personnelle. Il en découle donc un premier point distinctif entre les

génération, lorsque les enfants expérimentent l'expérience migratoire principalement par le biais des parents.

Une autre caractéristique particulière des deuxièmes générations concerne le fait que, contrairement à la population majoritaire, les parents ont grandi et vécu leur propre socialisation dans un autre pays et possèdent, donc, des références appartenant à un univers culturel différent de celui où leurs enfants grandissent et vivent à leur tour. Pour ceux qui naissent dans l'Etat de destination des parents, ou y arrivent avant leur adolescence, la socialisation se produit, en revanche totalement ou en partie, dans le pays d'immigration, et cela entraîne une meilleure connaissance du contexte, de la langue, des usages, des styles de vie, etc., avec des répercussions également sur la construction des réseaux sociaux où ils se sont insérés. Ceci est un point particulièrement crucial, s'il est vrai que « ce sont les expériences de socialisation pendant l'enfance qui distinguent les immigrés des descendants d'immigrés » [Santelli, 2016, 26].

Grandir dans le contexte d'arrivée ne suffit, cependant, pas à rendre l'expérience des deuxièmes générations entièrement comparable à celle de la population majoritaire : le fait de provenir d'une famille immigrée peut influencer les conditions où elles grandissent, et pas seulement pour le fait d'avoir des parents socialisés ailleurs. Les migrants se distinguent des groupes autochtones en termes d'âge, structure familiale, profession, scolarité [Castles, Miller, 2012] ; ils présentent des temps sociaux souvent conditionnés par la migration « par rapport à l'âge auquel se produisent les divers épisodes de la vie, du mariage à la naissance des enfants, et à l'âge auquel les « titres » formels et informels donnant accès aux différents droits sont acquis » [Eve, Perino, 2011, 187]. Dans ce sens, ce que comporte l'expérience de la migration sur les conditions de vie des parents peut avoir des conséquences systématiques également sur leurs enfants : souvent, les deuxièmes générations peuvent être particulièrement réparties dans certains quartiers, fréquenter des écoles spécifiques et être concentrées dans des professions moins qualifiées. Et encore, pensons à quel point les réseaux sociaux construits - aussi - à partir de ceux où sont insérés les parents peuvent avoir des « effets importants sur le flux des informations qui [mènent] à un emploi, sur le marché du mariage, sur les temps sociaux qui distinguent cette génération » [*ibidem*].

D'un point de vue général, il s'agit de questions anciennes « sur lesquelles, on avait déjà essayé d'intervenir à la fin des années soixante-dix : les inégalités éducatives, les différents résultats atteints dans les niveaux de scolarisation et l'insertion sur le marché de l'emploi des enfants de l'immigration, qui parviennent difficilement à se libérer d'un destin qui semble, dans de nombreux cas, prédéterminé par l'origine, l'histoire familiale, la couleur de la peau, le lieu de résidence, l'appartenance religieuse, réelle ou présumée » [Ricucci, 2010, 47]. Pour rendre encore mieux l'idée, considérons les différences existantes entre ceux qui naissent des deux parents étrangers et ceux qui ont, en revanche, un parent autochtone : « le processus de socialisation est différent car n'avoir qu'un parent immigré signifie que l'autre parent est issu de la population majoritaire [...]. La mixité conjugale du couple parental permet une plus forte – parfois totale – immersion dans le groupe majoritaire (par le lieu de vie, les pratiques sociales, les valeurs transmises, le patronyme, etc.) » [Santelli, 2016, 24]. En bref, dans de nombreux cas - et dans la plupart des pays où l'immigration est plus ancienne - les fils et les filles des immigrés ne vivent pas dans des

conditions comparables à celles de la population majoritaire [*Ibid.* ; Rumbaut, 1994 ; Rumbaut et Portes, 2001 ; Borjas, 2006 ; Kasinitz *et autres*, 2008].

Il est donc facile de comprendre l'efficacité d'utiliser des approches analytiques spécifiques pour réfléchir sur les parcours des descendants des immigrés, qui soient en mesure de dépasser le seul domaine des études sur les migrations. Les particularités qui les caractérisent expliquent le besoin d'utiliser des angles différents pour analyser leurs parcours et leurs trajectoires ainsi que les difficultés particulières qu'ils peuvent - ou pas - rencontrer. Les outils de recherche en mesure d'étudier les trajectoires des deuxièmes générations doivent, donc, se distinguer de ceux utilisés pour les groupes immigrés, étant donné que celles-ci sont *déjà* une composante des sociétés d'arrivée et que leur univers quotidien est celui des pays où elles sont nées et/ou ont grandi, contrairement à ceux qui ont émigré à l'âge adulte [Santelli, 2016]. En revanche, le risque d'étudier leur parcours comme si la situation des parents s'appliquait directement à celle des générations postérieures est très fréquent : si certaines difficultés rencontrées par les immigrés et par leurs enfants sont en partie superposables (un exemple emblématique en est les discriminations raciales), dans de nombreux autres domaines, leurs expériences divergent nettement. D'une part, il est certes possible de penser aux deuxièmes générations aussi comme le « produit » de l'histoire migratoire des parents, et, dans ce sens, les expériences vécues par ces derniers - l'éloignement du pays d'origine, l'arrivée dans un territoire étranger et souvent hostile, la difficulté de s'adapter à un contexte étranger - peuvent laisser des traces dans les expériences de vie des enfants [*Ibid.*] ; d'autre part, cependant, les conditions de croissance des deuxièmes générations, la socialisation dans le pays d'arrivée, une meilleure connaissance du contexte et de la langue, et ainsi de suite, marquent des différences importantes entre parents et enfants.

1.3 De l'Amérique du Nord à l'Europe : les enjeux dans l'étude des descendants d'immigrés

L'analyse des modalités selon lesquelles les fils et les filles des immigrés s'insèrent dans les sociétés d'arrivée des parents est un sujet désormais amplement étudié, auquel est dédié un espace particulier dans le domaine des études sur les migrations. Si les parcours d'inclusion des premières générations font depuis longtemps l'objet d'analyse, dans le cas des descendants d'étrangers, l'intérêt est particulièrement accentué. D'un point de vue général, les familles d'immigrés peuvent, en effet, représenter « un objet de recherche stratégique pour comprendre les dynamiques de l'immigration et des processus d'adaptation des migrants eux-mêmes, ainsi que les conséquences à long terme de ces processus » [Rumbaut, 1997, 945]. En outre, « l'histoire de comment une minorité étrangère transige avec son nouveau contexte et est finalement absorbée dans le *mainstream* de la société d'accueil est le tissu sur lequel ont été façonnées de nombreuses théories sociologiques et économiques » [Portes, Rumbaut, 2001, 44].

Pendant la grande partie du XXe siècle, des deux côtés de l'Atlantique, la clé de lecture dominante fait de l'assimilation le concept principal dans l'orientation de l'analyse des parcours des immigrés et de leurs

enfants [Zhou, 1997 ; Rumbaut, 1997 ; Ambrosini, 2011]. Pendant longtemps la question de l'inclusion des premières et des deuxièmes générations est conçue, et racontée, en termes optimistes, en espérant « que le contact croissant entre étrangers et nationaux culmine au fil du temps en une fusion progressive, et que la vitesse de ce processus dépend du niveau de ressemblance des descendants des immigrants avec la population *mainstream*. C'est pourquoi le concept d'assimilation est devenu le concept dominant tant dans la théorie sociale que dans le débat public pour désigner le parcours qui sera suivi, comme on l'espère, par les groupes étrangers en Amérique. Le concept comporte une prévision factuelle sur ce que devrait être le résultat de la rencontre entre minorités étrangères et majorité autochtone et, en même temps, l'affirmation d'un objectif socialement souhaitable » [Portes, Rumbaut, 2001, 44-45].

La perspective d'assimilation repose sur « les hypothèses selon lesquelles il existe un processus naturel faisant en sorte que les différents groupes ethniques arrivent à partager une culture commune et à obtenir une égalité d'accès à la structure d'opportunité de la société ; que ce processus consiste en l'abandon progressif des anciens modèles culturels et de comportement en faveur des nouveaux ; et qu'une fois déclenché, ce processus mène inévitablement et irréversiblement vers l'assimilation » [Zhou, 1997, 976]. En ce qui concerne notamment les enfants des migrants, on supposait que ceux-ci étaient obligés de choisir entre deux cultures inconciliables, porteuses de valeurs différentes et de façons diverses de concevoir la société, le futur, les comportements à adopter : des visions du monde opposées et incompatibles [Colombo, 2010]. Seul le choix d'abandonner complètement les habitudes, les traditions, le langage de sa communauté d'origine aurait mené à une pleine intégration et à une mobilité ascendante sûre, en garantissant l'entrée dans les classes moyennes de la société d'arrivée. L'assimilation est conçue comme un processus linéaire, une *straight-line assimilation*, un parcours au cours duquel les immigrants et leurs enfants « pour progresser doivent apprendre comment “devenir américains”, comment surmonter leurs carences par rapport au nouveau langage et à la nouvelle culture » [Rumbaut, 1997, 928].

Si les théories de l'assimilation linéaire prévalent au moins jusqu'aux années soixante-dix du siècle dernier, à partir de la décennie postérieure, la confiance dans ces approches semble lentement s'ébranler. Dans le panorama américain, les aspects les plus critiques du modèle nord-américain commencent à être mis en évidence : discrimination, subordination et ségrégation continuent à caractériser les expériences des communautés immigrées, tant en ce qui concerne les premières générations que les générations postérieures. Parallèlement, il y a une affirmation de recherches et de réflexions qui révèlent comment différentes communautés connaissent des résultats même très différents au cours de leurs parcours d'assimilation et d'intégration [Zhou, 1997 ; Portes, Zhou, 1993a ; Portes, Rumbaut, 2001 ; Colombo, 2002]. Des axes de recherche qui soulignent que des aspects propres de l'assimilation linéaire persistent, entrelacés, cependant, à la continuité d'éléments des cultures d'origine commencent à apparaître [Ricucci, 2010] et ils restituent, donc, un cadre décidément plus complexe par rapport au contexte *blanc ou noir* imposé par le modèle de l'assimilation. En étudiant les parcours des descendants des immigrants, il devient, donc, évident que leurs trajectoires présentent des résultats bien plus articulés qu'un simple retour au pays d'origine des parents ou que l'assimilation linéaire dans les sociétés d'accueil [King, 1993].

À ceci sont venues s'ajouter des données empiriques et des observations traçant un cadre peu encourageant : un pourcentage important des deuxièmes générations présentait¹¹ de hauts taux d'échec et d'abandon scolaire, empruntait des parcours irréguliers et éloignés de la pleine intégration dans la *middle class* américaine et conservait l'usage de la langue des parents ainsi que des contacts avec la communauté d'origine et un sentiment d'appartenance à celle-ci. En bref, la prévision d'une *straight line assimilation* était réfutée par l'hétérogénéité observable dans les trajectoires des descendants des immigrés. Démentie dans les faits, cette approche finira par être mise complètement en discussion à la fin des années 1990 : les études sur le sujet commencèrent à introduire d'autres facteurs dans la réflexion et à élargir l'éventail des résultats possibles dans les parcours des deuxièmes générations et de celles postérieures.

Sans entrer dans le détail d'un changement de perspective qui recouvre un laps de temps important et donne naissance à de nombreuses études et réflexions¹², nous pouvons souligner à quel point le cadre théorique de référence arrive à inclure dans l'analyse des parcours d'inclusion des deuxièmes générations non seulement des éléments structurels et contextuels, mais aussi des caractéristiques individuelles. « Le temps de permanence, le lieu de naissance, l'âge d'arrivée sont des facteurs [...] qui influent sur les modalités selon lesquelles les jeunes étrangers entrent dans la vie adulte [Ricucci, 2010, 43]. Du côté du contexte, en plus de l'évolution des conjonctures économiques, il y a aussi les caractéristiques générales des sociétés d'accueil, les réglementations et les politiques qui peuvent favoriser - ou non - l'intégration tant des premières que des deuxièmes générations, la perception des immigrés par la population autochtone, les niveaux de ségrégation spatiale, le type de politiques scolaires, etc. Pour ne citer qu'un exemple, particulièrement emblématique, considérons comment la réflexion sur le rôle des communautés ethniques change de signe, commençant à révéler la variété des effets sur les trajectoires des migrants et de leurs enfants : support à la fonction parentale, dotation de formes de capital social qui compensent la perte de relations liée à l'expérience migratoire, soutien économique, corrélation positive entre liens communautaires et réussite scolaire des enfants, etc.¹³ Il existe désormais de nombreuses recherches qui montrent comment, dans certains cas, un haut niveau d'implication dans sa propre communauté ethnique peut correspondre à de meilleurs résultats scolaires et à l'obtention de titres de formation plus élevés¹⁴.

Parmi les perspectives théoriques les plus partagées et reconnues, une place particulièrement importante est occupée par l'approche de l'assimilation segmentée (*segmented assimilation*), élaborée aux États-Unis par le groupe de recherche coordonné par Alejandro Portes [Portes, Zhou, 1993a ; Portes, 1996 ; Zhou, 1997 ; Portes, Rumbaut, 2001 ; Zhou, Lee, 2007]. À partir des critiques envers les théories de l'assimilation linéaire et compte tenu des nombreuses contradictions et « anomalies » [Zhou, 1997,

¹¹ C'est encore ainsi de nos jours.

¹² À titre d'exemple, nous pouvons nous référer aux ouvrages de Gans [1992], Portes et Zhou [1993a], Portes [1996], Zhou [1997], Zhou et Lee [2007], Zhou *et autres*. [2008].

¹³ Il faut, toutefois, souligner que les recherches sur le sujet révèlent aussi l'ambiguïté possible de ces ressources : « l'ethnicité, se concrétisant en capital social ethnique [...], représente une ressource spécifique, encore plus que le capital social généralisé, non exempte d'ambivalences, étant donné qu'elle peut faciliter le parcours éducatif des jeunes immigrés et plus en général leur processus d'assimilation, mais aussi les bloquer dans des niches sociales et professionnelles » [Ravecca, 2010, 63].

¹⁴ Il suffit de comparer, par exemple, les ouvrages de Zhou et Bankston [1994], de Portes et Rumbaut [2001] et de Zhou et Kim [2006].

976] qui réfutent empiriquement leur validité, cette approche soutient que les parcours d'assimilation peuvent connaître des résultats différents, en fonction du *segment* – précisément – de société dans lequel s'insèrent les deuxièmes générations.

Plus précisément, trois trajectoires possibles d'inclusion sont identifiées : la première définie l'assimilation vers le haut (*upward assimilation*), reproduit le parcours classique d'assimilation linéaire, avec une complète intégration économique et culturelle et une substantielle inclusion dans le groupe de majorité de la société d'accueil, notamment à l'intérieur de la classe moyenne autochtone. Le deuxième parcours se présente, par contre, comme une assimilation vers le bas (*downward assimilation*) dans les groupes marginaux et déviants de la société : les deuxièmes générations développent une attitude d'opposition par rapport au groupe dominant et prennent comme modèle les *underclass* urbaines. Le troisième résultat possible se situe à mi-chemin entre les deux premiers et est associé à un « progrès économique rapide [qui se produit] en même temps qu'une conservation délibérée des valeurs de la communauté immigrée et une étroite solidarité » intra-ethnique [Portes, Zhou, 1993a, 82]. Les ressources dérivant de l'appartenance au groupe ethnique soutiennent l'insertion de l'individu et l'avancement économique, permettant ainsi de conserver les traits d'identité liés à sa propre origine. Dans ce cas, les relations qui s'établissent entre co-ethniques et le sens d'appartenance qui en découle se présentent comme des points forts en mesure de fournir un soutien concret, et crucial, au parcours individuel. Il devient ainsi possible qu'une assimilation vers le haut puisse être accompagnée de liens forts avec la communauté d'origine des parents.

La proposition de Portes et de ses collègues a l'avantage « d'avoir rendu l'hypothèse du caractère inévitable de l'assimilation plus articulée et complexe » [Colombo, 2010, XXIII], en soulignant en même temps l'ensemble de facteurs qui influent sur les parcours d'inclusion des deuxièmes générations, avec une attention particulière pour les caractéristiques familiales et individuelles et pour celles du contexte d'accueil, pôles cruciaux dans la détermination des parcours d'inclusion. Ceci dit, au fil du temps différentes études ont commencé à révéler certaines limites contenues dans le cadre théorique de l'assimilation segmentée, en formulant une série de critiques à la conception avancée par Portes et collaborateurs¹⁵.

Par exemple, il est indiqué comment la théorie de l'assimilation segmentée court le risque de considérer comme uniques et intérieurement homogènes tant les populations d'origine étrangère que le *mainstream* majoritaire. Du reste, bien que d'une façon différente que par le passé, le concept d'assimilation est maintenu, et ceci semble quand même exiger « un niveau élevé d'adaptation aux caractéristiques de la majorité. Il est supposé que le groupe de majorité et le groupe ethnique constituent des entités discrètes, bien délimitées dans leurs frontières, cohérentes et unitaires en leur sein »¹⁶ [Colombo, 2010, XXIV]. Ensuite il semble insuffisant de concevoir uniquement trois résultats possibles pour les parcours des

¹⁵ Comparons, par exemple, les ouvrages de Neckerman *et autres* [1999], Agius Vallejo [2012b], Waldinger et Feliciano [2004], Waters *et autres* [2010], Crul [2015].

¹⁶ Il faut préciser que dans des formulations postérieures, Portes et ses collègues ont démontré d'accueillir cette critique, notamment en ce qui concerne l'uniformité supposée de la société majoritaire [Rumbaut, 1997 ; Zhou, 1997].

deuxièmes générations. Dans ce sens, « une des limites du modèle classique de l'assimilation segmentée est qu'il ne tient pas compte de la possibilité d'une classe moyenne minoritaire comme destination » pour les descendants des immigrés [Agius Vallejo, 2012b, 668]. Le parcours d'incorporation prévu ne prend pas en considération l'éventualité que les deuxièmes générations, et les générations postérieures, puissent atteindre la mobilité sociale dans une classe moyenne en dehors de celle de majorité. On avance également des objections à l'utilisation de la notion d'*underclass* et de la formation d'une sous-culture oppositionnelle, conçue uniquement comme opposition à la culture majoritaire - en tombant encore une fois dans l'erreur de considérer les parties en jeu intérieurement homogènes - et à laquelle la non-intégration est partiellement imputée.

Rendre le cadre des résultats possibles plus complexe et nuancé mène à lire sous des angles différents certains types de trajectoires, avançant des propositions théoriques qui élaborent et enrichissent la vision de l'assimilation segmentée. La contribution de Neckerman, Carter et Lee [1999], qui révèle un parcours supplémentaire d'inclusion va dans cette direction : l'entrée dans une classe moyenne minoritaire - donc différente de la classe blanche et de majorité - en s'aidant d'une « culture minoritaire de la mobilité » (*minority culture of mobility*). En bref, cette contribution met en évidence la possibilité que les deuxièmes générations puissent accéder à des parcours de mobilité ascendante, mais à travers l'inclusion dans des groupes appartenant à une classe moyenne minoritaire [Agius Vallejo, 2012b].

En ce qui concerne le contexte européen, de l'autre côté de l'Atlantique, pendant longtemps les recherches s'inspirent amplement de la théorie de l'assimilation segmentée, en l'utilisant pour décrire les modèles d'intégration et de mobilité des deuxièmes générations dans le Vieux Continent [Crul, Vermeulen, 2003 ; Crul, 2015]. Les cadres théoriques nord-américains ont joué un rôle fondamental pour les études européennes, en supportant l'étude des modèles d'inclusion principalement de deux façons : « la première est [représentée] par la compréhension des processus selon lesquels les groupes ethniques minoritaires s'adaptent au groupe majoritaire ou au *mainstream*. La deuxième façon est [constituée] par l'analyse comparée des modèles de mobilité sociale des différents groupes ethniques, tant entre différents groupes qu'en rapport à la population majoritaire » [Crul, 2015, 56]. Ceci dit, au fil du temps les chercheurs européens ont commencé à « récupérer du terrain » [Schneider, Crul, 2012, 19] en répondant aux notions théoriques produites outre-Atlantique, d'autant plus que les deux contextes ne sont pas exactement comparables¹⁷ et que, comme aux États-Unis, en Europe aussi le cadre de l'assimilation segmentée commence, au moins en partie, à être mis en discussion.

Un des points de départ de l'ensemble d'objections concerne une constatation de caractère général, relative aux changements qui impliquent les vagues migratoires contemporaines : de flux importants formés par des migrants qui se déplacent entre (relativement) peu de pays, on passe à une diminution du nombre d'immigrés, qui proviennent, toutefois, d'un nombre de régions décidément plus élevé

¹⁷ Comme le soulignent Crul et Schneider [2012, 24], les différences entre les contextes devraient inciter à la prudence au moment de « transférer la théorie américaine de l'assimilation à d'autres contextes nationaux. Même si dans d'autres pays, nous trouvons des résultats segmentés semblables, les mécanismes et les *settings* institutionnels sous-jacents seront très probablement fort différents de ceux décrits par la théorie de l'assimilation segmentée ».

qu'auparavant [Crul, 2015]. Ce phénomène est principalement observable dans les grandes zones métropolitaines et urbaines, devenant une situation diffuse qui entraîne une augmentation généralisée dans la diversité des groupes d'origine immigrée¹⁸ [Vertovec, 2007]. Une telle augmentation de la différence *entre* les populations, en termes d'origine, et *à l'intérieur* des mêmes populations, a mené à la formulation d'un concept désormais accrédité dans les études sur les migrations. Il s'agit de la notion de « super-diversité », introduite par Vertovec [2007], utilisée pour souligner le besoin de considérer des facteurs supplémentaires de différenciation, à savoir sexe, niveau d'instruction, cohortes d'âges et de générations, modalités d'arrivée, statut juridique, etc., dans l'étude tant des premières que des deuxièmes générations et des générations postérieures d'origine étrangère. Dans les différents groupes ethniques, on remarque, par exemple, des différences croissantes entre hommes et femmes, entre personnes d'âge différent, entre ceux qui sont plus instruits, et ceci « requiert un déplacement de l'attention centrée sur des entités fixes comme « le groupe ethnique » à l'interaction dynamique entre les différentes caractéristiques des membres individuels de ces groupes et à la relation fluide entre celles-ci. En d'autres mots : un changement d'un « angle de vue ethnique » à un angle de vue multidimensionnel » [Crul, 2015, 54].

Un tel ensemble de changements mène à reconsidérer certains fondements du concept d'assimilation segmentée. Les tendances décrites contribuent, en effet, à mettre en discussion les notions standards de « *mainstream* » et de « majorité » [Schneider, Crul, 2012], d'autant plus que les mêmes personnes d'origine étrangère, notamment les deuxièmes et troisièmes générations, jouent un rôle fondamental dans le « *remaking* » du même *mainstream* [Ibid.]. Dans ce sens, il est de plus en plus improbable que le groupe dans lequel être inclus, ou assimilé, notamment au niveau de situations et de circonstances quotidiennes – à savoir l'école, le quartier - soit représenté par le précédent ensemble majoritaire, mais plutôt par « un amalgame de personnes d'origine ethnique, cohortes migratoires, statut migratoire et positions socio-économiques différents » [Crul, 2015, 57].

Les études européennes sur les deuxièmes générations soulignent aussi un aspect supplémentaire : on relève une augmentation de la diversité aussi *à l'intérieur* des mêmes groupes ethniques, déjà, comme nous l'avons dit, plus diversifiés que dans le passé¹⁹. Il s'agit de différences qui concernent les taux de succès et d'échec scolaires, les résultats des parcours professionnels, le statut socio-économique atteint, etc. Dans plusieurs cas, on observe une polarisation au sein du même groupe ethnique et souvent aussi au sein de la même génération [Crul, Schneider, Lelie, 2012a ; Crul, 2015 ; Fibbi *et autres*, 2015]. Au cours des dernières années, cette hétérogénéité est de plus en plus visible, ce qui rend inefficace le fait de considérer des personnes ayant le même bagage ethnique comme étant homogènes en termes de valeurs, répertoire culturel, compétences ou identité [Glick Schiller, Çağlar, 2013]. Dans ce sens, l'attention et l'importance que les théoriciens de l'assimilation segmentée reconnaissent à l'ethnie, aux réseaux ethniques et aux caractéristiques spécifiques de la communauté d'appartenance, risquent d'obscurcir l'importance d'autres

¹⁸ Au point que - surtout en Europe - on réfléchit en termes de « *majority-minority cities* » [Crul, 2015, 57] pour indiquer des villes où il n'y a pas de groupes ethniques, ou raciaux, de majorité, là où il y a, en revanche, un nombre croissant de populations dont les appartenances et les origines sont particulièrement diversifiées.

¹⁹ Comme affirme de façon exemplaire Crul [2015, 58] : « there is also an increasing diversity within diversity ».

facteurs essentiels et de ne pas accorder suffisamment d'attention aux différences au sein des mêmes groupes.

C'est précisément de cet ensemble de considérations que naissent certaines particularités de la recherche européenne sur le sujet, marquant d'importantes différences par rapport à la contrepartie nord-américaine. Sur la même ligne de raisonnement, nous trouvons l'importance reconnue au « contexte d'intégration » [Crul, Schneider, 2010 ; Fibbi *et autres*, 2015], là où les travaux nord-américains semblent, en revanche, montrer un « angle mort persistant par rapport à l'importance du contexte national où la deuxième génération essaie de progresser » [Schneider, Crul, 2012, 23]. En Europe, cet aspect a reçu plus d'attention et son influence particulière exercée sur les parcours d'intégration des descendants des immigrés est prise en considération. En ligne générale, le contexte d'intégration comprend « les orientations institutionnelles relatives à l'instruction et la formation, au marché de l'emploi, aux politiques de logement, à la religion et aux orientations législatives. Les différences dans le contexte social et politique sont particulièrement importantes pour la participation et l'appartenance sociale et culturelle » [Crul, Schneider, 2010, 1257].

Il faut préciser que, dans le cadre de l'assimilation segmentée aussi, de nombreux éléments structurels²⁰ sont insérés dans l'analyse, comme, par exemple, le type de système scolaire, les conditions d'accès au marché de l'emploi, les conjonctures économiques, etc. Cependant, il semble manquer une mise au point précise de la particularité du contexte d'intégration dans son ensemble, que nous retrouvons, en revanche, dans la recherche européenne. De ce côté de l'Atlantique, la focalisation sur le contexte est un élément distinctif des études sur les descendants des immigrés, alors qu'aux États-Unis, l'intérêt principal semble porter sur les groupes examinés et, souvent, sur la portée explicative des provenances individuelles et des appartenances ethniques.

À ceci il faut ajouter l'inclinaison européenne pour la recherche comparée : il y a désormais de nombreuses recherches qui s'occupent de comparer les situations des descendants des immigrés, de provenances identiques ou différentes, dans des contextes - tant nationaux que locaux - différents. Précisément l'utilisation diffuse d'une telle perspective représente un autre aspect distinctif de la recherche européenne, probablement l'un des plus importants. Certainement, par rapport à la situation nord-américaine, sur le Vieux Continent, la proximité entre États favorise une approche transnationale et il est, dans un certain sens, plus intuitif d'observer les effets des différents contextes. De même, dans la littérature américaine, il semble que les comparaisons entre groupes ethniques - retour de l'importance accordée à la provenance - à l'intérieur du même territoire soient plus répandues, et ceci risque d'empêcher de distinguer aisément les effets relatifs aux caractéristiques de ces groupes et ceux attribuables aux déterminants structurels. Il est important de souligner qu'un tel angle de vue permet de souligner efficacement le poids des facteurs contextuels, tout en considérant conjointement l'impact des

²⁰ Pensons au concept de « modes d'incorporation », c'est-à-dire l'« ensemble formé par les politiques du gouvernement d'accueil ; les valeurs et les préjugés de la société d'accueil ; les caractéristiques de la communauté co-ethnique », dont se servent Portes et Zhou [1993a, 83], ou à la priorité accordée à l'effet de la dimension locale et urbaine - spécialement au niveau de quartier.

éléments opérant aux niveaux méso et micro - à savoir l'impact des caractéristiques individuelles et familiales. Dans ce sens, on peut même affirmer que « l'impact des facteurs liés à l'individu et à la famille ne devient souvent évident que dans l'interaction avec des conditions spécifiques relatives au contexte local et national d'intégration » [Crul, Schneider, 2012, 375-376].

2. Synthèse des stratégies méthodologiques

2.1 La sélection de l'échantillon

À l'intérieur des *migration studies*, le sujet de la mobilité sociale ascendante est généralement considéré comme le passage d'une condition de *working class* à l'obtention d'un statut de classe moyenne, principalement déclinée par rapport aux caractéristiques que montrent les couches moyennes de la société d'accueil [Attias-Donfutt, Wolff, 2001 ; Breen, 2004 ; Grusky, 2008]. L'accès à ce segment représente, en effet, un critère valable pour identifier des parcours d'inclusion réussis, compte tenu du fait que « l'insertion professionnelle dans des postes intermédiaires stables s'accompagne [...] de l'acquisition de meilleurs styles de vie, d'une plus grande protection contre les risques de la vie ainsi que de ressources de reconnaissance en termes de considération et d'approbation sociale » [Donatiello, 2013a, 60]. D'une façon générale, les marqueurs essentiels qui indiquent l'appartenance aux classes moyennes sont identifiés dans le type de profession exercée, se référant communément aux postes d'emploi des « cols blancs », le revenu moyen perçu, le niveau d'instruction et les modalités de consommation adoptées [Savage, 2015].

Au moment de définir la configuration de la recherche, l'identification des parcours susceptibles d'être considérés de mobilité sociale ascendante s'est basée principalement sur le type de profession exercée, identifiant le fait d'être employé dans des postes qualifiés comme le premier indicateur et celui le plus important. Il a, en effet, été jugé plus praticable de choisir comme critère de sélection de l'échantillon la profession, au lieu de se référer au revenu moyen perçu, aux styles de vie, aux modalités de consommation, aux titres d'instruction possédés, etc. Ces dimensions ont été ensuite étudiées lors de l'analyse (voir *infra*), mais afin d'identifier les interviewés potentiels, une sélection à priori sur la base de la profession a été plus facile à définir²¹.

Nous avons donc défini les professions appartenant aux classes moyennes, un ensemble par définition particulièrement vaste²², en choisissant d'utiliser les classements adoptés dans les deux contextes par les instituts nationaux de statistique respectifs. En partant du cas italien, nous avons avant tout considéré la répartition proposée par l'ISTAT (*Istituto nazionale di statistica*, l'Institut national italien de statistique) [2017b], comparée ensuite à celle adoptée par l'INSEE en France. En nous basant sur les *nomenclatures des professions et catégories socioprofessionnelles* (PCS), nous avons identifié les « catégories moyennes » françaises correspondantes - fort semblables à celles italiennes. Le type de professions prises en considération peut donc être résumé de la façon suivante :

- Classe moyenne d'emploi : travailleurs salariés avec différents niveaux de qualification, enseignants d'école maternelle, primaire, collège et lycée, employés qualifiés, employés exécutifs, techniciens spécialisés, employés publics (à l'exclusion des cadres).

²¹ D'une telle définition analytique découle aussi la décision d'utiliser le terme classe au lieu de se référer au groupe [Chan, Goldthorpe, 2007].

²² Sans prétendre être exhaustif, étant donné l'amplitude du sujet, nous pouvons considérer, à titre d'exemple, les ouvrages d'Erikson et Goldthorpe [1992], de Butler et Savage [2003], de Damon [2013] et de Bagnasco [2016].

- Petite bourgeoisie urbaine : petits entrepreneurs avec six employés maximum, travailleurs indépendants des secteurs des constructions, de l'industrie, du commerce et des services, membres de coopérative, travailleurs familiaux et travailleurs « atypiques » (collaborateurs permanents et prestataires de services occasionnels).

Après avoir établi les coordonnées essentielles orientant l'identification de trajectoires de mobilité ascendante, nous avons défini dans le détail les caractéristiques que devait avoir la population faisant l'objet de l'étude. Comme expliqué, les descendants des immigrés représentent un groupe hétérogène, dont la définition n'est pas simple ni univoque. Compte tenu de cette complexité, il s'est cependant avéré nécessaire de tracer des limites précises pour la sélection de l'échantillon. Nous avons avant tout choisi de nous concentrer sur des personnes ayant leurs deux parents d'origine étrangère, en adoptant donc une définition plus étroite de deuxièmes générations²³. Cette décision naît de la constatation des différences existantes entre ceux qui naissent des deux parents étrangers et ceux qui ont, en revanche, un parent autochtone (voir paragraphe 1.2).

Ensuite nous nous sommes concentrés sur le classement générationnel. La recherche s'occupe des descendants d'immigrés, donc de personnes provenant de familles au passé migratoire, mais qui sont nées et ont grandi dans les pays d'arrivée des parents et qui n'ont pas vécu personnellement une expérience de migration. Étant donné qu'une partie considérable de l'analyse est représentée par les carrières professionnelles, il était nécessaire que les participants potentiels à l'étude se trouvent dans une tranche d'âge à laquelle il est plus probable d'avoir déjà commencé, du moins en partie, une carrière professionnelle. Si dans le contexte français, il est décidément plus habituel que les descendants des immigrés soient désormais adultes - pour certaines origines, on est même déjà en présence de troisièmes et quatrièmes générations [Beauchemin *et autres*, 2015], en Italie la situation est en grande partie différente : la péninsule est une destination de migrations de masse depuis moins longtemps que la France, et il va de soi que la présence de descendants d'immigrés nés dans le territoire d'émigration des parents et suffisamment adultes pour être actifs dans le monde du travail est plus réduite [ISTAT, 2020]. Dans ce sens, il a été nécessaire d'inclure dans l'étude également des personnes nées dans le pays d'origine des parents : si dans l'échantillon lyonnais, la presque totalité des interviewés est née en France, à Turin la plupart y sont arrivés après l'âge de 5 ans.

Comme déjà dit, la littérature en la matière utilise le lieu de naissance et le moment d'arrivée dans le pays de destination pour définir, et classer, les différentes expériences qui caractérisent les descendants des immigrés. Le classement adopté dans cette étude (tab. 2.1) repose en grande partie sur celui avancé par Rumbaut²⁴ [1997] mais il s'en écarte du point de vue de la différenciation proposée entre deuxième génération et génération « 1.75 ». En outre il modifie aussi légèrement les classes d'âge successives - en

²³ De nombreuses recherches, surtout de type statistique et quantitatif, considèrent que quiconque ayant au moins un parent étranger appartient à la catégorie, comme dans le cas du projet Children of Immigrants Longitudinal Study (CILS), mené en Californie et en Floride sous la direction de Portes et Rumbaut, ou l'étude dédiée à la France et conduite par Beauchemin, Hamel et Simon [2015].

²⁴ Décrit au paragraphe 1.2.

raison d'une adaptation au système scolaire italien²⁵. Nous avons donc décidé d'assimiler les expériences de ceux qui naissent sur le territoire et de ceux qui y arrivent avant l'âge de cinq ans, à savoir en âge préscolaire, en faisant rentrer les deux cas dans la catégorie de deuxièmes générations. En revanche, la génération « 1.5 » comprend ceux qui arrivent entre six et onze ans et suivent, donc, en tout ou en partie, l'enseignement primaire dans le pays de destination des parents. Pour finir, à la génération « 1.25 » appartiennent ceux qui arrivent entre douze et dix-sept ans, terminent donc l'école primaire dans leur pays d'origine et commencent les écoles secondaires - inférieures et supérieures - sur le territoire d'arrivée.

Tab. 2.1. Classement générationnel adopté

	Lieu de naissance / âge à l'arrivée		
	<i>Nés dans le pays d'immigration des parents ou arrivés 0-5 ans</i>	<i>6-11 ans</i>	<i>12-17 ans</i>
Génération d'appartenance	Génération 2	Génération 1.5	Génération 1.25

Pour finir, nous avons décidé de ne pas concentrer l'analyse sur une seule provenance, mais d'inclure dans l'étude des personnes ayant des origines différentes. Compte tenu de ce qui a été discuté dans l'exposition théorique, ce choix a été motivé par la volonté d'éviter une étude centrée exclusivement sur le groupe ethnique de provenance. Avant tout, nous avons considéré l'augmentation généralisée des différentes origines des groupes immigrés, au point que plusieurs chercheurs commencent à réfléchir en termes de « *majority-minority cities* » [Crul, 2015, 57] pour indiquer des villes où il n'y a pas de groupes ethniques, ou raciaux, de majorité, alors qu'il y a, en revanche, un nombre croissant de populations dont les appartenances sont particulièrement diversifiées. Il s'agit de caractéristiques que montrent aussi les deux contextes examinés : tant Turin que Lion comptent la présence de groupes d'origine étrangère provenant d'un grand nombre de pays²⁶.

Nous avons donc voulu éviter le risque de transformer l'ethnie en une donnée contraignante [Colombo, 2010], en lui imputant une portée explicative excessive. Dans ce sens, dans le débat médiatique plus amples sur les migrations, nous remarquons « une tendance excessive à classer les personnes à partir de leurs origines, en utilisant les catégories ethniques ou nationales comme s'il s'agissait d'entités naturelles dotées d'un potentiel heuristique et de clés efficaces de lecture pour ordonner les informations et

²⁵ En France, le problème ne s'est presque pas posé, étant donné que les personnes interviewées étaient presque toutes nées dans le pays de destination des parents.

²⁶ Pour Turin, on peut se référer à AA.VV. [2020] et pour Lion aux données figurant dans la section dédiée du site de l'INSEE, voir <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4177174?sommaire=4177618&geo=COM-69123>.

expliquer des comportements et des processus sociaux » [Eve et Perino, 2011, 175]. Cette « vision nationale » [*Ibid.*] et la capacité explicative assignée à l'origine sont souvent utilisées pour analyser aussi les conditions des deuxièmes générations, auxquelles on finit par attribuer des appartenances culturelles qui seraient acquises « naturellement » par les parents. Dans ce sens, pensons à l'utilisation qui est faite de la catégorie « culture d'origine » pour expliquer les différences éventuelles dans les comportements observés entre les enfants d'immigrés - en ce qui concerne le domaine scolaire, le parcours professionnel, les modèles de logement, etc. Ce type d'explication est, cependant, particulièrement faible, comme de nombreuses recherches l'ont souligné²⁷ : si on leur reconnaît un pouvoir interprétatif excessif, on court le risque de nier la nature principalement de situation de la culture et de finir ainsi par considérer l'individu comme un simple produit culturel, et non comme un acteur en mesure de choisir activement parmi un éventail d'idées, de valeurs et de comportements. Dans le cas spécifique des deuxièmes générations, qui sont pour la plupart socialisées dans le pays de résidence, l'explication « culturelle » de comportements, attitudes et trajectoires d'inclusion risque de se révéler encore plus fallacieuse.

La décision de se concentrer sur différentes origines permet aussi de s'interroger sur l'existence de schémas partagés dans les trajectoires analysées, à savoir s'il y a des ressources observables et des obstacles communs dans les parcours de mobilité examinés, quelles que soient les caractéristiques des chaînes et des histoires migratoires individuelles. Parmi les objectifs, nous trouvons donc la collecte d'informations plus amples et détaillées sur le contexte où vivent et agissent les sujets, élargissant le domaine d'étude à la structure de liens et d'opportunités offerte par les territoires analysés [Castles, 2010 ; Boccagni, Pollini, 2012]. De toute façon, les différentes origines ont été réduites aux provenances qui, dans les deux contextes, présentent une présence numérique plus importante et une plus longue ancienneté du phénomène migratoire, dans le but également d'augmenter la possibilité d'atteindre des deuxièmes générations, ou « 1.5 », suffisamment adultes pour être déjà actives dans le monde du travail. Pour l'Italie, les pays d'origine pris en considération sont l'Albanie, la Roumanie, la Somalie, le Sénégal, le Maroc, la Bolivie, le Pérou, les Philippines et la Chine. Pour la France : l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Turquie, le Sénégal, le Cameroun, le Congo et la Chine. L'échantillon est présenté en détail dans la section dédiée à l'analyse des données (voir paragraphe 3.1), en annexe on trouvera en outre un tableau synthétique des enquêtes.

2.2 Dimensions et techniques d'analyse

L'étude est de type qualitatif et privilégie l'utilisation de l'entretien discursif. Le choix de cette méthodologie naît de l'intention de privilégier l'approfondissement des détails [Cardano, 2011], en suivant « la voie de la réduction de l'extension du domaine observé, la focalisation sur quelques cas, dont on se propose de révéler les [...] détails » [*Ibid.*, 17], afin d'arriver à « une compréhension précise du point de vue des participants [...] [rendant ainsi] possible d'élaborer des explications précises des comportements

²⁷ Glick Schiller, Çağlar, Guldbrandsen [2006] et Eve, Perino [2011] en proposent une bibliographie générale.

sociaux » [*Ibid.*, 20]. Le deuxième point, particulièrement important compte tenu du sujet de la recherche, est ce qui reconnaît « à la recherche qualitative, la capacité - différente en ce sens de la recherche quantitative - de souligner les diverses formes d'altérité, en faisant des sujets marginaux et périphériques l'objet de ses propres études, et en leur permettant d'exprimer leur propre différence avec leurs propres mots » [*Ibid.*, 21].

Si déjà en termes plus généraux, dans le débat académique, on reconnaît l'importance de rendre compte de la pluralité des trajectoires sociales, des dynamiques relationnelles et des circonstances qui influencent les processus d'inclusion [Donatiello, 2013b], dans le cas examiné ici, le besoin d'étudier à fond les multiples aspects qui composent les trajectoires de mobilité sociale des deuxièmes générations est certes encore plus évident. Dans ce sens, des dimensions d'analyse (voir *infra*) comme les stratégies de reproduction sociale, l'histoire migratoire de la famille d'origine, le type de réseaux (passés et présents) où sont insérés les interviewés, et ainsi de suite, se configurent comme des sujets de recherche en mesure d'être soigneusement étudiés uniquement en utilisant une méthodologie qualitative. En utilisant l'entretien discursif [Rositi, 1993], nous avons voulu étudier différentes dimensions et différents sujets, composant un cadre articulé qui reconstruit les principales étapes du parcours de vie des interviewés.

Les recherches qui étudient les parcours de mobilité des deuxièmes générations révèlent une pluralité d'éléments en mesure d'influer sur ces trajectoires. La considération de cet ensemble de facteurs a guidé l'identification des dimensions d'analyse privilégiées ici. En partant du fait que ceux qui possèdent un passé migratoire sont soumis aux mêmes dynamiques et aux mêmes mécanismes qui régissent la stratification et les processus de mobilité de l'ensemble de la population [Attias-Donfutt, Wolff, 2001 ; Breen, 2004 ; Grusky, 2008], il en ressort toutefois que certaines dynamiques ont des répercussions différentes, souvent plus accentuées, sur ces groupes. Dans ce sens, le fait que ceux qui migrent connaissent des conditions de départ plus défavorisées que les groupes nationaux est emblématique et ces circonstances peuvent souvent se transmettre à la génération suivante et se traduisent en une persistance des inégalités vécues par les parents [Borjas, 2006 ; Attias-Donfut, Wolff, 2009].

Et les conditions des familles représentent précisément un des facteurs les plus importants qui contribuent à déterminer les résultats des trajectoires et les chances d'ascension sociale des deuxièmes générations. Le statut socio-économique des parents est, en effet, une des variables cruciales influençant les parcours futurs des enfants. Ce statut est composé du capital culturel, social et économique des individus et des familles, capitaux qui se transmettent d'une génération à l'autre et qui influencent, donc, considérablement les processus d'inclusion et de mobilité des générations futures [Bourdieu, 1986 ; Coleman, 1988]. Parmi ceux qui possèdent un passé migratoire, c'est notamment le capital culturel des parents qui influence d'une façon positive les parcours des enfants : « le niveau d'instruction des parents, combiné à leur statut professionnel, à la structure et au revenu familial, représente le facteur prédictif le plus important du succès scolaire des enfants » [Ravecca, 2009, 167]. Disposer d'un type de capital culturel

de classe moyenne, construit et accumulé dans le pays d'origine²⁸, représente, par exemple, un soutien important pour compenser la mobilité descendante initiale des parents, en fournissant les bases pour la création de ressources familiales supplémentaires en mesure de supporter les résultats scolaires et professionnels des enfants [Zhou *et autres*, 2008].

L'entrevue se concentre, donc, en premier lieu, sur les faits passés des parents des interviewés : les parcours professionnels débutés dans le pays d'origine, les titres d'étude obtenus, la situation économique de la famille, les motifs qui ont mené à la décision d'émigrer. Nous passons ensuite à la collecte d'informations sur la carrière professionnelle des parents dans le pays d'arrivée, en essayant de comprendre sur quelles ressources ils ont pu compter et quels ont été, en revanche, les obstacles les plus importants. Nous avons prévu des questions visant à évaluer l'évolution de la situation économique familiale dans le temps et nous avons analysé les conditions de vie des interviewés, en étudiant la présence de moments éventuels de difficulté économique particulière.

En partie liée aux conditions familiales, surtout passées, vient ensuite la dimension d'analyse concernant les trajectoires de logement. Cette partie se base sur la considération que la maison représente une dimension fondamentale de la vie sociale [Poggio, 2006 ; Buscaglioni, Cellini, Saracino, 2016] et qu'elle constitue un aspect indispensable dans l'évaluation de la position des sujets en termes de possibilités de vie et de niveau de sécurité de leurs conditions [Sassatelli, Santoro, Semi, 2015]. Dans ce cas aussi, nous maintenons une perspective diachronique, qui couvre les conditions de logement passées (surtout liées au contexte de l'enfance), les conditions présentes et interroge, pour finir, sur les aspirations et les projets futurs. C'est une dimension explorée en essayant aussi de comprendre si à la mobilité sociale correspond une amélioration de la condition de logement et/ou une mobilité territoriale à l'intérieur de la ville reflétant le parcours ascendant vécu par les interviewés.

Un autre aspect très important est représenté par les relations sociales et par les réseaux d'insertion, qui composent la dotation de capital social à la disposition de chaque individu. Ces dotations représentent un facteur important en mesure de soutenir les trajectoires de mobilité et de contribuer à orienter la direction parcourue²⁹. Durant l'enfance et l'adolescence, le groupe des pairs joue un rôle fondamental pour chaque individu, et ceci à plus forte raison pour ceux qui ont des origines étrangères : les personnes avec lesquelles on grandit peuvent représenter un tremplin vers des parcours d'inclusion ou, au contraire, un point d'entrée pour des trajectoires plus marginales³⁰, avec toutes les nuances possibles au milieu. Pour atteindre un statut de classe moyenne, ou du moins un avancement par rapport à la situation de départ de la famille, les réseaux où ils se sont insérés assument une importance essentielle : accéder à des cercles socio-économiques permettant d'acquérir « les codes culturels des pairs de classe moyenne et d'origine

²⁸ Du reste, « il est incontestable que [la] position sociale, au sein du pays d'origine, constitue un élément essentiel pour saisir les ressources, sociales, économiques et symboliques » [Santelli, 2009, 181] sur lesquelles pouvoir compter dans le contexte d'arrivée.

²⁹ Que le capital social exerce une fonction importante dans les parcours des deuxièmes générations est un sujet désormais connu et amplement traité dans les études sur la matière. Citons, par exemple, Portes, Sensebrenner [1993], Portes, Zhou [1993a], Zhou, Bankston [1994], Portes [1998 ; 2000], Esser [2004].

³⁰ Ce n'est pas pour rien que les nombreuses recherches qui étudient le risque d'une assimilation vers le bas se concentrent attentivement sur la composition du groupe de pairs et des communautés de jeunes.

nationale » [Crul *et autres*, 2017, 325] offre des opportunités qu'ils n'auraient pas eu à disposition autrement, et permet ainsi de construire des dotations de capital social qui auront des effets positifs sur les parcours empruntés [*Ibid.*].

La piste d'entretien prévoit, donc, une section dédiée à étudier les réseaux de relations où se déplacent les interviewés, tant présents que passés. Comment se configurent-ils ? Quelle importance jouent-ils dans les trajectoires examinées ? À travers quels milieux (école, travail, loisirs) se structurent-ils ? Nous essayons ensuite de souligner quelles sont les ressources qui peuvent dériver de différents types de réseaux et les sphères dans lesquelles ces réseaux exercent principalement leur influence.

Les parcours éducatifs représentent une autre dimension fondamentale : il est désormais amplement reconnu à quel point l'instruction constitue pour les descendants des immigrés une des principales clés d'accès à des parcours de mobilité ascendante [Zhou, Lee, 2007 ; Kasinitz *et autres*, 2008 ; Ricucci, 2010 ; Agius Vallejo, 2012a ; Crul *et autres*, 2012a]. En même temps, à l'école les enfants des migrants doivent souvent faire face à des défis plus importants que leurs camarades d'origine autochtone [Alba, Holdaway, 2013a], notamment parce que leurs parents ont tendance à avoir des niveaux d'études inférieurs à ceux de leur contrepartie nationale³¹, à occuper des postes moins qualifiés et moins bien rémunérés et qu'ils peuvent généralement apporter moins de soutien aux carrières scolaires de leurs enfants. Dans ce sens, de nombreuses recherches témoignent des résultats souvent inégaux dans les niveaux d'instruction atteints et dans les résultats des *performances* scolaires pour les jeunes d'origine étrangère³².

La recherche dédie, donc, une attention particulière aux carrières scolaires des interviewés : elle analyse les motivations et les choix à la base des parcours éducatifs, le rôle et le soutien des parents, la présence d'autres adultes importants qui, d'une façon quelconque, peuvent avoir conditionné (positivement ou négativement) leur parcours, les relations avec les compagnons, le fait d'avoir fréquenté des activités extra-scolaires ou d'avoir profité de formations supplémentaires, etc. L'attention pour le parcours éducatif s'unit à l'analyse des carrières professionnelles : une attention particulière est dédiée à la reconstruction des différentes étapes professionnelles (ainsi qu'à la présence ou non de périodes sans emploi), en essayant d'établir ce qui a le plus aidé l'interviewé à atteindre sa situation professionnelle actuelle et ce qui, au contraire, a constitué le plus grand obstacle. L'évaluation du niveau de sécurité de la position atteinte (type de contrat, niveau de revenu, capacité d'épargne, etc.) et du niveau de satisfaction de la personne complète le cadre examiné.

La dernière partie de l'entretien a pour objectif d'évaluer le statut des participants quant aux indicateurs les plus classiques de l'appartenance au groupe moyen [Bagnasco, 2016]. Nous avons notamment voulu étudier les habitudes de consommation, la capacité d'épargne et le style de vie - par exemple, en termes d'utilisation des loisirs ou des modalités suivies pour partir en vacances ou en congé. Un élément important de cette dimension est constitué par la comparaison avec le style de vie des parents (du moins celui connu et déclaré par les interviewés) : quelles sont les différences dans les principaux postes de

³¹ Ou dans tous les cas difficilement reconnaissables, transférables et utilisables dans le contexte d'arrivée.

³² Citons, à titre d'exemple, Rumbaut, Portes [2001], Ricucci [2010], Crul *et autres* [2012a], Fangen, Johansson, Hammarén [2012], Beauchemin, Hamel, Simon [2015], Santagati, Colussi [2020].

dépense et dans le type de consommations effectuées ? Nous avons ensuite voulu analyser le niveau effectif de sécurité en ce qui concerne leur niveau de vie, en prévoyant des questions sur le passé pour permettre l'évaluation sous un jour diachronique (comme support des points étudiés dans les questions précédentes) du parcours de mobilité, ainsi que des questions sur les perspectives futures concernant la perception de la sécurité de leur propre position - par exemple, comment ils s'imaginent d'ici à dix ans. Certaines questions concernent aussi les enfants, s'il y en a, afin d'identifier la présence de stratégies visant à transmettre le statut acquis aux générations futures.

Passé familial, dimension du logement, réseaux et relations, parcours scolaire et professionnel, statut et position atteinte représentent, donc, les cinq domaines d'étude sur lesquels repose l'entrevue. Si les questions concernent de façon particulière les histoires des interviewés, et de leur famille, le fait de se concentrer sur le plan « micro » n'exclut pas le fait de tenir compte aussi des éléments contextuels qui interagissent avec les histoires recueillies et qui complètent l'explication des trajectoires analysées. Au contraire, « l'impact des facteurs individuels et familiaux ne devient souvent manifeste que dans l'interaction avec les conditions spécifiques du contexte d'intégration locale et nationale » [Crul, Schneider, 2012, 375]. Dans ce sens, les caractéristiques des systèmes scolaires qui ont le plus de répercussions sur les carrières de formation sont, par exemple, prises en considération³³ ; de même une réflexion porte sur les effets des politiques de l'immigration [Meyers, 2000] qui, selon la façon dont elles sont articulées, peuvent représenter un obstacle ou une ressource pour les familles d'origine étrangère, avec tout ce qui en découle pour les deuxièmes générations³⁴. L'attention est mise aussi sur le marché de l'emploi et les politiques qui s'y appliquent, compte tenu qu'elles peuvent avoir des répercussions variables sur les parcours d'insertion examinés³⁵. Pour finir, les politiques sociales jouent un rôle important dans la définition du champ de possibilités et d'opportunités dans lequel évoluent les descendants des immigrés. Si ceci est valable d'une façon générale pour la population dans son ensemble, pour ceux qui proviennent de familles d'origine étrangère, l'effet de ces politiques est certes encore plus important³⁶.

³³ De nombreuses études précisent, en effet, les éléments contextuels qui semblent influencer le plus fortement les parcours d'éducation des deuxièmes générations. Considérons l'âge d'entrée à l'école obligatoire : commencer le parcours scolaire à un âge plus avancé rend d'autant plus difficile l'apprentissage de la langue de majorité, surtout dans le cas des familles où les parents ne disposent pas de compétences linguistiques élevées [Crul *et autres*, 2012a]. La présence d'initiatives de soutien scolaire est aussi importante, tant du point de vue général qu'en ce qui concerne plus spécifiquement l'apprentissage de la deuxième langue. Les mécanismes de sélection adoptés dans chaque système revêtent aussi une très grande importance : l'âge auquel on choisit le parcours d'études supérieures est fondamental dans l'orientation des développements futurs des trajectoires éducatives [Alba, Holdaway, 2012a].

³⁴ Un exemple parmi d'autres : les normes qui régissent l'accès aux permis de séjour et, encore plus, à la nationalité du pays où l'on réside : « l'intégration sociale d'un migrant passe aussi par la reconnaissance juridique de sa présence [...] Il n'y a pas d'intégration sans au préalable un statut garantissant contre la précarité juridique » [Weber, 2010, 20-21].

³⁵ Pensons aux conditions générales de chaque pays dans leur ensemble : les niveaux de chômage et d'inactivité sont des indicateurs importants d'une intégration réussie au sein de la catégorie des travailleurs [Fibbi *et autres*, 2015]. Mais le lien entre qualifications scolaires et entrée dans le marché de l'emploi revêt, lui aussi, une importance considérable, tout comme la présence de normes visant à réduire la discrimination dans l'accès à l'emploi.

³⁶ Nous parlons, par exemple, de la possibilité d'obtenir des subventions et, en général, de toutes les initiatives d'aide au revenu, mais aussi des différents choix possibles dans le domaine des politiques de logement, une question particulièrement importante pour les groupes d'origine immigrée.

3. Réussir malgré tout : ressources et trajectoires entre Turin et Lyon

3.1 Les participants à la recherche : une première description

Ont pris part à la recherche 42 personnes, 22 à Turin (11 hommes et 11 femmes) et 20 à Lyon (7 hommes et 13 femmes). L'âge moyen des deux échantillons est différent³⁷ : à Turin, il est de 31 ans environ, le plus jeune de l'échantillon en a 20 et la plus âgée 43, alors que la répartition de l'âge est plus marquée dans la tranche 25-35 (18 sur 22). En revanche, à Lyon l'âge moyen dépasse les 37 ans : le plus jeune a 28 ans, la plus âgée 48 et la répartition de l'âge est plus accentuée dans la tranche après 35 (12 sur 20). En ce qui concerne l'appartenance générationnelle, nous trouvons aussi quelques différences puisqu'à Lyon, tous les interviewés, à l'exception de deux cas³⁸, sont nés en France, alors qu'à Turin, la situation est plus variée : quatre personnes sont nées en Italie, deux y sont arrivées au cours des deux premières années de leur vie et les autres personnes se divisent entre ceux qui rejoignent leurs parents avant d'avoir 10 ans (7 personnes), en suivant entièrement ou en partie l'enseignement primaire en Italie, et ceux qui arrivent étant déjà adolescents (9 personnes), en commençant donc leur parcours scolaire à cheval entre le collège et les études supérieures.

En ce qui concerne les parcours de formation, dans les deux contextes, les interviewés possèdent des diplômes de l'enseignement supérieur. À Turin, une personne seulement n'a pas de diplôme d'école secondaire, alors que sur le total onze personnes ont une formation universitaire de trois ans au moins et six autres personnes fréquentent encore l'université. Les disciplines d'étude et de spécialisation sont particulièrement variées : ceux qui décident de ne pas aller à l'université se diplôment, par exemple, en comptabilité, optique, informatique, sciences sociales, comme géomètre ou au lycée scientifique. Parmi ceux qui décident de poursuivre leurs études, nous trouvons les facultés d'architecture, droit, chimie et technologie pharmaceutique, ingénierie, économie et commerce, lettres, coopération et développement. En France, une seule personne n'a pas passé le baccalauréat, deux, par contre, ont obtenu le diplôme et un troisième interviewé a obtenu un BTS (bac+2), plus de la moitié possède un niveau bac+3 et les autres un niveau encore plus élevé (de bac+4 à bac+8). Ici aussi, il y a des personnes qui sont encore en formation et finissent leur parcours universitaire. Comme à Turin, les disciplines sont très différenciées : nous trouvons plusieurs personnes qui se spécialisent en économie, marketing et commerce, certaines optent pour le domaine des sciences sociales et politiques, d'autres commencent un parcours d'études juridiques et d'autres encore choisissent le domaine de la physique. Administration et comptabilité, d'une part, et domaine des services sociaux, d'autre part, sont fréquents, tout comme les études dans le secteur médical - podologie et soins infirmiers, plus précisément.

³⁷ L'âge indiqué se réfère au moment des entretiens, qui ont eu lieu entre septembre 2018 et juillet 2019.

³⁸ Un interviewé arrive en France à 6 ans (génération « 1.5 »), l'autre y arrive à un an et rentre donc dans la catégorie de deuxième génération adoptée ici.

Les carrières professionnelles reflètent la diversité observée dans les parcours de formation. Du côté italien, nous trouvons opticiens, géomètres, agents de commerce, designers industriels, architectes et avocates, techniciens spécialisés, entrepreneurs et employés. À Lyon aussi il y a des techniciens et des employés, ainsi que des professionnels du secteur médical, agents d'assurance et travailleurs dans le domaine de la communication et du marketing, chercheurs universitaires. Il faut souligner quelques particularités qui caractérisent certaines trajectoires professionnelles dans les deux contextes : à Turin, certains interviewés utilisent leur passé migratoire comme base pour construire leur carrière professionnelle³⁹. À Lyon, il est très fréquent de trouver des personnes qui travaillent dans le secteur éducatif et social - par exemple, employées dans des centres sociaux de quartier, des garderies municipales postsecondaires, comme assistantes familiales.

Comme décrit dans la section méthodologique, les domaines d'analyse pris en considération lors des entretiens couvrent un large éventail de sujets et reconstruisent les trajectoires examinées en partant de l'enfance pour arriver au moment présent. Ici, nous nous limiterons à commenter les dimensions qui semblent les plus importantes. Nous nous concentrerons notamment sur trois sphères : les conditions de la famille d'origine et les ressources qui proviennent de celle-ci ; les parcours scolaires et les éléments qui les influencent le plus ; les dotations de capital social et les modalités selon lesquelles elles sont constituées. Nous privilégions ces domaines parce que, dans les deux échantillons, ils se révèlent être les plus importants au moment de déterminer les carrières examinées. Par ailleurs, leur comparaison permet de mettre clairement en évidence les similitudes et les différences observables dans les deux contextes. Se concentrer sur ces sphères permet, pour finir, de faire ressortir des aspects supplémentaires, transversaux aux sujets traités, qui renvoient, par exemple, aux façons dont sont structurées les carrières professionnelles des interviewés et aux canaux d'accès au marché de l'emploi qu'ils ont à leur disposition, alors qu'ils permettent en même temps de réfléchir sur les caractéristiques propres des deux contextes d'intégration [Crul, Schneider, 2010].

3.2 Les familles d'origine entre soutien et ressources

Tant à Lyon qu'à Turin, les ressources à disposition des familles représentent un aspect d'une importance indéniable quant à l'influence exercée sur les trajectoires des interviewés. Une première donnée commune concerne les conditions de vie connues en grandissant : dans la plupart des cas, les difficultés économiques déterminent une situation souvent précaire, qui montre des effets précis dans les trajectoires examinées. Par ailleurs, il existe une nette différence par rapport aux personnes du même âge d'origine nationale :

³⁹ Les exemples les plus emblématiques sont représentés par ceux qui travaillent dans le secteur lié aux migrations comme opérateurs au sein du système d'accueil, ou par ceux qui créent des entreprises orientées spécifiquement vers des groupes d'origines étrangères - par exemple Ishaan, 31 ans, qui a fondé une entreprise de pompes funèbres spécialisée dans les rites musulmans.

« même si tu parvenais à vivre bien, il y avait toujours un écart par rapport à tes compagnons de classe, à tes voisins, et il y avait toujours une diversité, vous voyez, et les enfants portaient toujours des vêtements de marque, et celui-ci il s'habillait comme ça, et celui-là il faisait comme ci, et donc il y avait un peu... on le sentait » - Turin, Ishaan, 31 ans, entrepreneur de pompes funèbres.

« Ça [les périodes de difficulté] ne nous a pas trop marqués parce qu'on mangeait à notre faim. Moi, j'ai jamais eu faim, mais par exemple si on voulait faire telle ou telle activité nos parents pouvaient dire non, parce que on n'avait pas les moyens » - Lyon, Bineta, 40 ans, avocate.

La conscience lucide des sacrifices faits par la famille d'origine est un sujet récurrent dans les entretiens :

« [mes parents] ont renoncé à leurs rêves, c'est le cas de dire qu'il s'agit de la famille typique où leur enfant vient d'abord (...) eux de toute façon n'attendaient rien de l'Italie, leur objectif était de travailler » - Turin, Cosmin, 20 ans, opticien.

« Moi gamine ce que je retiens surtout c'est que ce n'est pas facile pour les parents, le parcours, c'est fou comment ils ont fait à en sortir en tout cas comme de rien (...) heureusement qu'en France il y avait les restos du cœur. C'est un peu la honte d'aller là-bas quand ça existait. Du coup, ça va, [mais] surtout ça les a vachement aidés » - Lyon, Sarah, 40 ans, éducatrice spécialisée.

Grandir en expérimentant une certaine précarité comporte une sollicitation précise : la perception des complexités et des difficultés affrontées par les familles semble se traduire par la volonté de dédommager les efforts faits par les parents au cours de leur parcours migratoire. C'est un aspect qui peut déterminer un engagement clair, qu'il s'agisse de s'appliquer avec succès dans son parcours d'études, de contribuer activement au budget familial ou d'obtenir le plus rapidement possible sa propre indépendance économique⁴⁰. L'intention de faire valoir les sacrifices faits par les parents, d'ailleurs souvent vécus personnellement, devient ainsi une incitation à se montrer à la hauteur des difficultés supportées, en faisant en sorte qu'elles n'aient pas été vaines.

L'effet de ce qu'on appelle « *immigrant narrative* » [Agius Vallejo, Lee, 2009 ; Agius Vallejo, 2012b] ressort donc clairement : grandir dans des conditions plus difficiles que les jeunes nationaux du même âge ou en percevoir l'écho dans les récits des parents, constitue les bases pour que prenne forme un sens partagé de lutte pour [atteindre] la mobilité vers le haut qui naît des circonstances économiques de l'expérience immigrée » [Agius Vallejo, Lee, 2009, 20] et qui se traduit, précisément, par une incitation supplémentaire à émerger. Dans ce sens, dans les deux échantillons, nous remarquons cette « poussée en plus » dont font souvent preuve les jeunes d'origine immigrée, liée au fait qu'« ils s'attendent que les choses soient plus difficiles [pour eux] » [Fangen, 2010, 137].

Des difficultés initiales semblables se produisent quelles que soient les conditions de départ des parents, qui se révèlent fortement différentes dans les deux contextes, en ce qui concerne tant les professions exercées avant d'émigrer que les titres d'étude possédés. À Turin prévalent les cas où les parents étaient employés dans des postes spécialisés : nous trouvons des employés (comptables,

⁴⁰ Par exemple, dans les deux contextes, la plupart des interviewés s'engage à travailler, souvent à temps partiel et dans des secteurs peu qualifiés (comme la restauration ou l'animation pour enfants) dès leur adolescence.

banquiers), enseignants, techniciens ou entrepreneurs. En conséquence, le capital culturel des familles d'origine est moyennement élevé, compte tenu que dans cinq cas seulement les parents ne terminent pas un parcours d'enseignement supérieur, alors que dans neuf autres cas, un des deux au moins a obtenu un diplôme universitaire et les autres un diplôme. En revanche la situation à Lyon est quasi à l'opposé : la plupart des parents émigre très jeune sans avoir débuté une carrière dans le pays d'origine. À part une minorité restreinte, ceux qui occupaient un emploi à durée indéterminée travaillaient dans des secteurs peu qualifiés : agriculture, couture, mécanique en sont les exemples les plus typiques. La donnée sur le capital culturel reflète une situation semblable : dans la moitié des familles, les parents n'ont jamais été scolarisés et ne savent ni lire ni écrire. Dans les autres cas, l'échantillon se divise entre ceux qui ont fréquenté les écoles primaires dans le pays d'origine et ceux qui ont, en revanche, un titre d'étude légèrement plus élevé⁴¹, alors que dans trois cas seulement, nous trouvons des parents avec un niveau d'étude universitaire.

Malgré cette diversité, dans les deux pays, la totalité des parents travaille dans des postes peu qualifiés et les situations où, avec le temps, ils arrivent à occuper des postes plus spécialisés et mieux rémunérés sont rares. De toute façon, face aux difficultés initiales, presque toutes les familles obtiennent avec le temps une certaine stabilité économique. Il s'agit d'un aspect fondamental parce qu'il permet aux ménages d'avoir à disposition les moyens nécessaires pour subvenir aux besoins de leurs enfants. Il est donc important d'étudier quels types de ressources influent sur l'obtention de cette stabilité, et la comparaison entre les deux échantillons révèle des différences importantes qu'il vaut la peine de prendre en considération.

À Turin, c'est avant tout le capital social possédé par les familles qui constitue un soutien important, et il s'agit de relations qui impliquent tant des co-ethniques - parents et amis précédemment émigrés - que des nationaux, ces derniers principalement représentés par les employeurs. De ces réseaux peuvent dériver des contacts professionnels, prêts économiques, références utilisables dans le marché immobilier⁴² ou utiles dans la recherche d'un nouvel emploi. Ensuite nous enregistrons le support fourni par les paroisses et les institutions ecclésiastiques, qui se concrétise de deux façons : fournir des aides matérielles (aliments, vêtements, etc.) dans des moments de difficulté particulière ; mettre en contact avec des employeurs possibles en se portant garant de la personne proposée.

À Lyon aussi, nous observons l'influence du réseau parental et des cercles d'amis, qui peuvent représenter une source d'aide dans le soin des enfants, mettre à disposition des formes de soutien au logement dans des situations de difficulté particulière et, le cas échéant, fournir un support de type économique. De même, nous enregistrons des cas où l'apport provenant d'associations à but non lucratif, laïques et religieuses, représente un soutien précieux dans les moments les plus critiques. Cependant, tant

⁴¹ Nous parlons de brevets professionnels et de diplômes d'école supérieure, avec une prédominance des premiers. Ces parcours pour certains ont commencé, ou se sont terminés, en France.

⁴² Prenons, comme exemple, la situation décrite par Dilmot, 29 ans, employé : « avant de trouver la maison située en Rue xxx, nous avons parlé [des difficultés pour trouver un logement] à la famille des petites filles que gardait ma sœur, et cette famille s'est alors offerte comme garante, c'est-à-dire pour parler avec le prochain propriétaire, bref, elle avait fait un peu... assurer que c'est une famille qui paie, qui est fiable en somme, etc. »

le rôle des associations que celui des réseaux est décidément plus réduit dans l'ensemble de l'échantillon, lorsque ce sont les subventions fournies par l'Etat qui représentent la ressource la plus importante. Chèques familiaux, subsides pour chômage et accès à des logements publics représentent une source de support indispensable pour permettre aux familles d'accéder à des conditions de vie stables et sûres.

La différence qui ressort concerne, donc, la nature des ressources à disposition des familles : à Turin, elles sont principalement de type informel, provenant en grande partie des relations établies dans le temps, alors qu'à Lyon, nous observons des soutiens formels qui permettent, par exemple, de trouver facilement un logement ou d'affronter des dépenses modérées pour l'entretenir, de bénéficier de subsides en mesure d'exercer un effet tampon au cours des périodes sans emploi et garantissent l'accès à des contributions économiques importantes dans le budget familial. Par conséquent, l'accessibilité des ressources est, elle aussi, divergente dans les deux contextes : du côté français, la présence de soutiens universels permet aux familles de bénéficier de biens et de services essentiels quelle que soit la dotation de capital social possédée. L'accès au logement en est l'exemple emblématique : aucun interviewé ne vit de situations de précarité du logement, un aspect que nous trouvons, en revanche, dans certains cas turinois. Dans le contexte italien, en effet, les soutiens disponibles ont un caractère en partie accidentel, dépendant de l'éventualité que les familles soient insérées dans un réseau de relations en mesure de fournir des contacts, des références (utilisables tant dans le marché immobilier que dans le monde du travail) et une aide matérielle si nécessaire. D'autre part, il faut souligner le fait que, dans le cas français, l'accès aux logements publics peut, par exemple, constituer une arme à double tranchant, notamment lorsque les familles vivent dans des contextes particulièrement ségrégués⁴³.

Sur le niveau de stabilité économique atteint par les ménages et, plus spécifiquement, sur les conditions de vie vécues par les interviewés en grandissant, la composition des familles peut également jouer un rôle important [Portes, 2000 ; Fibbi *et autres*, 2015 ; Santelli, 2016]. En effet, « les enfants qui grandissent dans des familles avec les deux parents biologiques ont accès à plus de ressources économiques et à une plus grande attention et de meilleurs conseils de la part des adultes » [Portes, Rumbaut, 2001, 64]. À ce propos, dans les deux contextes, nous trouvons une nette majorité de familles composées par les deux parents, en revanche, les cas (cinq à Turin et cinq à Lyon, sur un total de 42 biographies recueillies) où les parents sont séparés et où les enfants grandissent avec un seul d'entre eux sont rares⁴⁴. Une composition

⁴³ Un sujet vaste et complexe, qui, pour des raisons d'espace, ne peut pas être mentionné ici que brièvement. Nous fournissons toutefois deux citations du matériel recueilli, qui soulignent deux des problèmes les plus importants liés au fait de résider dans les *grands ensembles* : « [mes parents] ont choisi [de déménager] parce que quand même à la ZUP on était comme à l'écart. On était en périphérie. On était... n'était pas dangereux, c'est que surtout t'étais à l'écart, t'es marginalisé, c'est plus difficile pour tout, pour l'école, pour... T'as l'impression d'être... dans une autre ville encore » - Samir, 47 ans, fonctionnaire publique. « C'était un quartier assez tendu (...) Là où j'habitais il y a eu effectivement des tirs de couteaux, il y a eu des meurtres... et du coup le surnom c'était Chicago donc moi enfant, j'entendais Chicago je n'avais pas idée avec l'histoire de Chicago. Mais du coup, quand on me demandait où j'habitais je disais Chicago (...) c'est pour ça qu'on a déménagé d'ailleurs parce que mon père voulait plus qu'on soit dans ce quartier, parce qu'il commençait à être dangereux » - Sarah, 40 ans, éducatrice.

⁴⁴ Certains témoignages révèlent clairement les difficultés liées à une telle situation. Ainsi, par exemple, Lisa (Lyon, 41 ans, agent d'assurance), dont les parents se séparent quand elle est encore très petite, qui parle des sacrifices faits par sa mère pour subvenir aux besoins de la famille : « je voyais ma mère travailler, on ne la voyait jamais, en fait, quand on partait à l'école, elle était déjà partie, quand on rentrait le soir, elle n'était toujours pas là, on mangeait, elle n'était pas là... et c'est vraiment à la fin du film de 21 heures, là, qu'elle arrivait en fait, parce qu'elle cumulait les emplois ».

semblable représente une ressource supplémentaire, qui contribue non seulement à déterminer la position atteinte par les familles, mais aussi à mettre à la disposition des interviewés un support familial plus ample.

À cet aspect vient s'ajouter la donnée concernant le nombre d'enfants, et sur ce point nous remarquons une différence importante : à Turin, les situations les plus nombreuses sont celles où il y a deux enfants ou bien où l'interviewé est enfant unique, alors que les familles composées de plus de trois enfants sont plus rares. À Lyon, la donnée connaît une inversion : dans six cas seulement la fratrie est composée de trois personnes, dans les situations restantes, nous trouvons de quatre à huit enfants. Si une telle configuration influence certes les ressources à disposition, dans le contexte français il y a toutefois des cas où la fratrie devient source de soutien réciproque, d'aide et de guide dans le parcours scolaire (voir paragraphe 3.2).

Stabilité et sécurité dans les conditions de vie sont fondamentales au moment de déterminer les possibilités concrètes à disposition des familles pour soutenir les parcours des enfants, de l'enfance à l'âge adulte. Néanmoins, l'aide matérielle n'est pas le seul support global que les parents peuvent fournir : il y a des stratégies de soutien qui sont liées à une sphère moins concrète, qui n'en a pas pour autant moins d'effets significatifs sur les choix faits par les interviewés au cours de leurs propres parcours. Nous parlons des attentes élevées des parents, dans les deux contextes, en ce qui concerne les carrières de leurs enfants, qui se traduisent en une exhortation poussée à continuer les études et, plus en général, à « réussir » dans la vie. Si généralement tous les parents souhaitent le meilleur pour leurs enfants, ont de grandes ambitions pour leur futur et y investissent des ressources considérables, « ceci est particulièrement vrai pour les immigrés, qui voient habituellement la réalisation de leurs attentes, non dans leur propre réalisation, mais dans celle de leurs enfants » [Portes, Rumbaut, 2001, 62] ; il s'agit d'un aspect que nous retrouvons dans la presque totalité des histoires recueillies.

Les ambitions des familles, les objectifs fixés et les efforts faits pour supporter la poursuite du parcours de formation représentent, donc, une forte impulsion pour de nombreux interviewés. En effet, ces attentes sont importantes surtout dans la mesure où elles définissent le cadre de référence pour le développement des ambitions dans les enfants.

« Son seul mot [de la mère] a été « étudie, parce que moi les choses que tu veux je ne peux pas te les donner, donc tu ne peux les avoir qu'en étudiant » (...) ça a été l'un de ses premiers mots, je ne l'oublierai jamais » - Turin, Sidy, 28 ans, consultant entreprise hôtellerie-restauration.

« Je suis arrivé ici parce que je voulais étudier, en effet, lorsque je suis arrivé, mes parents me disaient « tu ne viens pas ici pour travailler, soit tu viens ici pour étudier, soit tu retournes aux Philippines pour étudier, tu ne viens pas ici seulement pour travailler » - Turin, Nimuel, 29 ans, ingénieur.

« Tout le temps, depuis qu'on est tout petits nos parents nous disent qu'il faut travailler à l'école, il faut lire, il faut s'instruire, tout le temps » - Lyon, Frédéric, 35 ans, technicien.

« Mon père il n'a jamais été à l'école, ma mère non plus, mais l'école... c'était très, très important. Nous, on a tous le bac (...) quand tu n'as pas fait d'études... C'est pour ça qu'ils savaient, ils ont compris très vite (...) j'ai été éduqué comme ça, c'est-à-dire ils ont compris vite que sans études tu ne

vas pas loin dans la vie, ça veut dire que tu ne peux faire que des boulots manuels » - Lyon, Samir, 47 ans, fonctionnaire publique.

Il faut souligner le fait qu'une telle attitude peut être observée quels que soient les parcours professionnels suivis dans leur patrie et dans le pays de destination et, encore plus important, quels que soient les titres de formation possédés. C'est une donnée qui semble mettre en évidence la portée de *l'immigrant optimism* [Kao, Tienda, 1995], selon lequel, même si de nombreux immigrés se trouvent « initialement au bas de l'échelle socio-économique, ils s'attendent généralement qu'eux-mêmes ou leurs enfants à la fin connaîtront un [parcours de] mobilité sociale vers le haut » [*Ibid.*, 5]. Du reste, des attentes élevées de la part des parents sont souvent mises en rapport avec les résultats scolaires des deuxièmes générations : moyennement plus élevés, à égalité de conditions, que ceux de la contrepartie d'origine nationale [Caille, O'Prey, 2004 ; Brinbaum, Kieffer, 2005 ; Santelli, 2016]. Il est important de souligner la transversalité de telles attitudes, puisqu'elles identifient une dimension essentielle en termes d'influence positive sur les trajectoires des interviewés. C'est un élément encore plus important compte tenu que, précisément, il ne semble pas dériver des dotations de capital (économique et culturel, notamment) à disposition des parents.

Prise de conscience des sacrifices supportés par les parents, obtention de conditions de vie stables et sûres, soutien immatériel et développement d'ambitions élevées représentent donc les principales ressources provenant des familles d'origine. Un dernier aspect complète ce cadre : voir leurs parents travailler dans des postes peu qualifiés et mal rémunérés représente une incitation à s'efforcer avec encore plus de détermination pour se soustraire aux conditions de vie qui caractérisent les expériences des premières générations, en aspirant à des parcours professionnels de plus haut niveau pour se démarquer du destin réservé aux parents. C'est un aspect qui contribue à renforcer les efforts faits pour atteindre ses propres objectifs, témoignant de cette forte « détermination à surmonter la discrimination et la pauvreté » [Portes, Rumbaut, 2001, 18], qui définit les contours des attentes et des ambitions élevées observées dans de nombreux parcours de deuxièmes générations [Crul *et autres*, 2017].

3.3 Les parcours scolaires : un entrelacement complexe

Tant à Lyon qu'à Turin, les participants à la recherche possèdent de hauts niveaux de capital culturel. Comme détaillé ci-dessus, presque tous ont au moins le diplôme - ou le *bac* en France - et la nette majorité a terminé des études de troisième cycle, universitaires ou de spécialisation. Dans les deux échantillons, de nombreuses carrières professionnelles sont basées presque exclusivement sur les titres d'études⁴⁵, une donnée qui confirme l'importance du capital culturel dans la création de trajectoires de mobilité sociale. Les facteurs qui influent sur les parcours d'éducation des interviewés composent un ensemble complexe qui ne sera traité que brièvement ici : nous nous concentrerons notamment sur le rôle joué par les familles,

⁴⁵ Pensons, par exemple, à ceux qui travaillent comme ingénieur, pharmacien, podologue, chercheur universitaire, etc.

sur l'impact que peuvent avoir l'institution scolaire et les enseignants, et sur les ressources provenant du capital social des interviewés.

Comme nous l'avons dit, les parents représentent un moteur important pour les carrières scolaires des enfants : les familles, quel que soit le niveau d'instruction possédé, « peuvent influencer le rendement scolaire des enfants de plusieurs façons, par exemple, en valorisant les résultats scolaires et le niveau d'investissement émotionnel » [Fibbi *et autres*, 2015, 129], des aspects qui se remarquent dans les deux échantillons. Cependant, nous observons aussi d'importants obstacles au rôle qu'ils peuvent jouer, notamment en ce qui concerne la possibilité de soutenir activement le parcours d'apprentissage des enfants, qu'il s'agisse d'offrir un support lors de la réalisation des devoirs ou de fournir des indications précises pour orienter les choix scolaires. Il s'agit du reste d'un sujet qui attire l'attention depuis longtemps : pouvoir garantir un support venant s'ajouter à ce qu'offre l'école se traduit en une ressource supplémentaire, au point que « la question de l'implication des parents dans l'instruction [des enfants] a reçu une attention croissante depuis que le rôle du capital culturel dans les dynamiques de la reproduction a été théorisé⁴⁶. L'école à elle seule ne mène pas au succès universitaire. Celui-ci peut être plus facilement atteint par les jeunes qui bénéficient d'un background avantageé en termes d'instruction familiale et d'un support efficace de la part de la famille » [Fibbi *et autres*, 2015, 129].

Entre les deux contextes, sur la question, la différence du point de vue des dotations de capital culturel des parents ressort : si, à Turin, aider les enfants dans les devoirs et fournir un support général au parcours d'apprentissage semblent être des circonstances relativement répandues, à Lyon, nous remarquons une plus grande difficulté liée aux niveaux d'instruction plus bas des parents⁴⁷. Dans le contexte français, cependant, l'apport provenant des frères et sœurs aînés ressort : la fratrie peut jouer un rôle fondamental dans les trajectoires scolaires, notamment pour les plus jeunes. Si le nombre élevé d'enfants du noyau familial peut avoir des répercussions négatives sur les ressources à disposition, ce qui comporte une augmentation globale des dépenses des parents [Bertrand *et autres*, 2019], il y a des situations où grandir dans une famille nombreuse se traduit par une augmentation d'opportunités à disposition dans les carrières scolaires. Dans ce sens, « les chances d'observer des relations d'accompagnement scolaire et lectoral entre frères et sœurs sont en effet plus élevées dans une famille de grande taille » [Bertrand *et autres*, 2019, 83]. Et c'est précisément ce qui se produit pour certains interviewés, en ce qui concerne tant un support plus général dans la réalisation des devoirs que le « rôle d'interprète de la culture scolaire (et plus largement de la culture écrite) que les aînés (aînés) peuvent jouer au sein de foyer, dans la mesure où ils ont connu une scolarisation plus longue et plus réussie que celle de leur parents » [*ibidem*]. C'est le cas, par exemple, pour Véronique et Samir :

⁴⁶ La référence est l'étude, désormais classique, de Bourdieu et Passeron [1970].

⁴⁷ À ce propos, les mots de Rania (46 ans, fonctionnaire publique) sont emblématiques « mes parents ne savaient ni lire ni écrire, ce n'était pas facile (...) il fallait que maman s'occupe de ses six enfants, papa on le voyait pas parce qu'il partait le matin et rentrait le soir, il était fatigué, on se voyait un peu le weekend... et on n'a pas été appuyé, on n'a pas été dirigé (...) même les notes ils ne comprenaient pas (...) quand on parle pas la langue du pays, c'est très difficile ».

« J'ai mon grand frère qui est un peu notre exemple et lui il bossait beaucoup, il travaillait beaucoup, il travaillait très bien à l'école et tout ça... donc c'est vrai que oui... c'est plutôt lui [à nous aider] ... on voyait ce qu'il faisait » - Véronique, 43 ans, infirmière.

« Quand on rentrait, on faisait tous les devoirs en même temps (...) Une de mes sœurs, celle qui est au milieu, on va dire, prenait les petits, les plus petits, et nous faisait les devoirs. Elle nous transmettait, elle nous faisait les devoirs et quand on ne savait pas, on demandait à l'autre » - Samir, 47 ans, fonctionnaire publique.

En revanche, la difficulté des familles à s'orienter dans le système éducatif des pays d'arrivée est commune aux deux contextes. L'impossibilité de comprendre pleinement le fonctionnement de l'institution scolaire, de percevoir la portée des choix de formation et les différentes portes qu'une orientation déterminée peut ouvrir, s'observe tant parmi ceux qui n'ont jamais été scolarisés que parmi ceux qui ont suivi un parcours d'enseignement supérieur. C'est un élément qui compromet la capacité des parents d'orienter les choix scolaires des enfants : dans les deux contextes, elle est, en effet, particulièrement réduite, et une telle circonstance peut contribuer à compliquer les carrières de formation des deuxièmes générations. Cet aspect devient évident surtout lors du passage à l'enseignement supérieur, un moment particulièrement délicat où se fait un choix qui influencera considérablement la carrière future [Alba, Holdaway, 2013a]. Il est, en effet, reconnu que souvent « les parents immigrés ne disposent pas du capital culturel et social mainstream qui leur permettrait d'adopter des stratégies et d'assister les carrières scolaires de leurs enfants » [Alba, Holdaway, 2013b, 26], une circonstance que nous observons dans la plupart des cas.

Lorsque la direction des parents est moins déterminante, nous observons l'intervention des enseignants pour orienter les parcours des interviewés, intervention d'autant plus décisive lorsque les familles d'origine ne sont pas en mesure de fournir des conseils ponctuels. Ceci permet de souligner un premier aspect concernant l'influence jouée par l'institution scolaire, qui dans l'ensemble exerce une influence considérable sur les carrières de formation considérées ici⁴⁸. En ce qui concerne le rôle joué par les enseignants à la fin du collège, de nombreuses recherches soulignent la présence de convictions préjudiciables souvent diffuses parmi le corps enseignant et qui exposent les étudiants ayant un passé migratoire au risque de recevoir des indications et des conseils d'orientation vers le bas, ce qui fait en sorte que ceux qui ont des origines étrangères soient trop souvent renvoyés automatiquement à la

⁴⁸ Le sujet est particulièrement vaste et complexe – comme le rappellent Crul et Schneider [2012, 377] « autour du thème de l'instruction et des enfants des immigrés, une énorme quantité d'études a été publiée » - et ce n'est pas le lieu pour en parler de façon détaillée. À titre d'exemple, il suffit de rappeler certains des éléments qui influent le plus sur les parcours d'éducation des deuxièmes générations, comme l'âge auquel l'enseignement obligatoire commence (plus l'enfant est jeune, plus l'apprentissage de la langue du pays sera simple) ; la présence d'initiatives de soutien scolaire, tant générales que ciblées spécifiquement sur l'enseignement de la deuxième langue ; le nombre total d'heures de leçon, important au moment de déterminer les chances de réussite scolaire ; les mécanismes de sélection des écoles supérieures : plus le moment du choix arrive tôt, plus le risque de choisir des orientations professionnelles est élevé, au détriment de profils plus spécialisés. L'ensemble de ces éléments a été thématiqué principalement par les recherches comparées, se référer, par exemple, aux nombreuses recherches nées du projet TIES - *The Integration of the European Second Generation* et du CILS4EU – *Children of Immigrants Longitudinal Survey in Four European Countries*.

formation professionnelle ou à des parcours d'alternance école-travail⁴⁹. C'est une circonstance que nous relevons dans les deux contextes : de nombreux interviewés racontent avoir reçu des indications contraires à leurs propres aspirations.

« Tu sais qu'au collège, ils te demandent ce que tu voudrais faire après, et bien évidemment, si petite, je ne savais même pas ce qu'était un lycée classique ou un lycée scientifique. Et je voulais faire le lycée scientifique, mais mes professeurs m'ont dit « pour toi, ce n'est peut-être pas la bonne orientation ? Cherchons d'autres instituts ». À la fin j'ai suivi les conseils des professeurs du collège » - Jasmine, 30 ans, pharmacienne.

« Je voulais m'inscrire à une autre filière, mais étant étrangère, il y a eu... peut-être un peu de discrimination de la part des professeurs, disant « non, mais le lycée scientifique, c'est difficile » (...) et j'ai dit « c'est bon, alors je ne vais pas au lycée, mais pas non plus à un institut professionnel, je vais au moins à un ITIS⁵⁰ » - Farida, 33 ans, opératrice secteur tertiaire.

« Il y avait un atelier et au début d'année, chacun devait mettre ce qu'il voulait faire comme travail. Moi, j'ai écrit avocate, donc je me souviens parce que ça m'a marqué... j'avais une prof, c'était ma prof principale (...) elle vient, elle regarde, ça l'étonne. Qu'une fille d'immigrés noire en plus africaine met ça ? Elle a dit « mais, vous êtes sûre ? » J'ai dit oui. Elle ne demande à tout le monde et j'ai dit « Sandrine. Sandrine, elle a écrit la même chose que moi : être avocat », « Oui, mais c'est pas pareil. Vous ne vous rendez pas compte... » « Pourquoi elle peut être avocate et pas moi ? » « Parce que vous n'avez pas le profil ». J'avais 14 ans, « vous n'avez pas le profil ». Ça veut dire quoi que je n'ai pas le profil ? Et puis elle me dit « Oui, vous êtes trop réservée, vous êtes trop timide. Il faut, pour être avocate, s'exprimer, etc., et tu... », j'ai dit « je n'ai que 14 ans, j'ai le temps d'apprendre. Voilà, ça s'apprend. » « Non non, vous n'avez pas le profil ». Puis la prof a l'air traumatisé. Elle a parlé à ma mère » - Bineta, 40 ans, avocate.

« Quand j'étais gamine, je me rappellerai toujours ça... quand j'étais gamine, au collège, je voulais aller au lycée, je voulais avoir le bac scientifique et je me rappelle toujours... ma prof principale au collège, alors que j'étais la cinquième de la classe... elle me disait : « ah non, mais Shaima, toi, il faut que tu fasses de la technique, il faut que tu ailles dans la technique » ... comme ça, « tu ne réussiras pas ton bac scientifique, c'est impossible ». Je pense qu'elle était un petit peu raciste. Je pense maintenant que quand on en reparle avec ma mère, parce qu'elle était raciste (...) on ne l'a pas écoutée ... quand même, j'ai été jusqu'au bout et on a bien fait parce que j'ai eu mon bac scientifique » - Shaima, 34 ans, podologue.

Les deux dernières citations abordent un aspect supplémentaire, important : la possibilité de s'opposer aux conseils reçus des enseignants. Pour Bineta, l'opinion de l'enseignante se révélera déterminante, les parents suivront le conseil reçu et l'interviewée s'inscrira à un BEP de secrétariat⁵¹ ; Shaima, en revanche,

⁴⁹ Pour le cas italien, nous pouvons nous reporter aux travaux de Zincone [2009], Ricucci [2010 ; 2012], Romito [2016], Argenti, Pavolini [2020], Santagati, Colussi [2020]. Pour la France, nous renvoyons à Beuad [2008], Brinbaum, Guégnard [2012], Brinbaum, Primon [2013], Cusset *et autres* [2015], Felouzis, Fouquet-Chauprade, Charmillot [2015], Santelli [2016].

⁵⁰ Institut technique industriel de l'État, une orientation qui se situe à mi-chemin entre le parcours lycéen et celui professionnel.

⁵¹ Au cours de sa trajectoire scolaire, où elle obtient d'excellents résultats à partir des écoles secondaires, Bineta parviendra toutefois à modifier le parcours entrepris - aussi, et peut-être surtout, grâce à l'intérêt de certains enseignants qui lui fourniront les informations nécessaires pour poursuivre ses études. Elle parviendra ainsi à s'inscrire à l'UT et ensuite à l'université, en

grâce également au support de ses parents, décidera d'aller au lycée. Cela met donc en évidence certaines circonstances qui font en sorte qu'il soit plus probable de s'opposer aux indications reçues, et il est important de souligner que ce sont les mêmes dans les deux contextes. D'une part, le niveau des résultats atteint sur les bancs d'école : plus les résultats sont élevés, plus il sera probable de faire valoir une décision différente des recommandations des enseignants⁵². D'autre part, encore une fois le rôle des parents se révèle important, puisque plus la connaissance du système scolaire est approfondie, et du contexte de destination au sens large, plus les parents seront capables d'appuyer les choix des enfants et de s'opposer avec succès aux enseignants.

L'accent sur la faible connaissance du système scolaire permet d'expliquer une question très importante : à Turin comme à Lyon, dans la plupart des cas, les interviewés font les frais d'un manque chronique d'informations sur le fonctionnement des carrières de formation. Dans le contexte italien, ceci est particulièrement valable pour ceux qui arrivent déjà grands⁵³ mais c'est de toute façon un aspect répandu aussi pour ceux qui naissent sur le territoire. Il s'agit d'une donnée confirmée également par les entretiens français, qui la font même ressortir encore plus compte tenu du fait que tous naissent dans le pays de destination des parents. Il y a donc une difficulté commune à s'orienter dans le panorama des choix scolaires, qui s'avère, cependant, plus marquée, et problématique, dans le contexte français.

Il s'agit d'un aspect qu'il faut mettre en rapport avec les caractéristiques des systèmes éducatifs des deux pays : dans les deux cas, il y a différentes options à la fin du collège, certaines propédeutiques à une poursuite des études vers la formation tertiaire, d'autres orientées davantage vers l'entrée dans le monde du travail. En Italie, les différentes possibilités peuvent être ramenées à trois domaines principaux : le parcours lycéen, le parcours technique et professionnel délivrant un diplôme après 5 ans d'études, et la formation professionnelle dont la durée est limitée à trois ans. En France, nous trouvons, en revanche, « un menu complexe de programmes parmi lesquels les étudiants peuvent choisir et qui mènent à différentes certifications, avec différentes significations en vue d'études supplémentaires ou d'une entrée éventuelle sur le marché de l'emploi » [Alba *et autres*, 2013, 179]. L'enseignement secondaire se divise entre lycées professionnels et lycées généraux et technologiques, et ce sont les premiers qui sont particulièrement complexes et stratifiés. Un choix aussi vaste d'options scolaires rend encore plus problématique le processus d'orientation des deuxièmes générations [*ibidem*], qui dépendent, donc, davantage des conseillers scolaires et du conseil des enseignants qu'en Italie.

continuant jusqu'au doctorat et en arrivant même à passer l'examen de l'école du barreau. Au moment de l'entretien, elle est titulaire d'un cabinet légal.

⁵² Le témoignage de Samir est particulièrement emblématique : « [où je vivais] c'était très découpé entre les riches et les pauvres... entre les riches et les pauvres, entre les étrangers et les Français d'origine. C'était comme ça... Nous, on va dire d'origine étrangère, pauvres, si tu voulais aller au lycée... il fallait faire partie des meilleurs. Si tu étais moyen, ils te mettaient dans une autre voie (...) ils ne te laissaient pas aller au lycée général. Ils t'encourageaient... On ne peut pas dire qu'ils t'obligeaient, ils t'encourageaient à aller faire des filières professionnelles. Moi, c'est vrai que comme j'avais mes sœurs qui avaient fait des études, elles étaient fortes à l'école, moi aussi, j'étais bon à l'école, ça va ».

⁵³ La diversité d'appartenance générationnelle (voir paragraphe 2) révèle différents effets sur les carrières examinées ici, pour des raisons de synthèse, nous avons décidé de ne pas les exposer dans cette section. Ils sont de toute façon détaillés dans l'ensemble du travail.

À Turin, en effet, la différence entre l'enseignement lycéen et les parcours techniques et professionnels semble être plutôt claire pour la plupart des interviewés. Le cas d'Erina (33 ans, architecte) est emblématique. À la fin du collège, Erina voudrait s'inscrire à un institut commercial, mais elle rencontre l'opposition de ses parents qui insistent pour qu'elle s'inscrive au lycée, décision qu'elle acceptera. Blessing (26 ans, opératrice du secteur tertiaire) s'efforce, elle aussi, de terminer son parcours lycéen, en défendant son choix avec ténacité pour éviter de suivre des « cours pour main-d'œuvre peu qualifiée ». Au contraire, à Lyon, la multiplicité d'options semble gêner une prise de conscience plus définie des possibilités qu'offrent les différentes orientations. C'est un aspect qui ressort clairement de quelques passages des entretiens, quand certains enquêtés affirment d'avoir à disposition une plus grande dotation d'informations que les parents, qui pourra être mise à la disposition de leurs enfants au moment où il s'agira de leur fournir support et orientation.

« Je voudrais que pour mes enfants, ils aient toutes les cartes, après ils font leur choix. C'est ça la différence. Mes parents, ils n'avaient pas les cartes, ils ne l'ont pas compris le système scolaire en France, alors que moi et étant française, grandi ici oui (...) Moi, je voudrais pour mes enfants, c'est leur donner le choix et connaître (connaître) un peu où je peux les orienter s'ils ont envie de faire quelque chose, ce qui n'est pas le cas pour mes parents » - Malika, 31 ans, conseillère en économie sociale et familiale

« Je pense si un jour j'ai un enfant, je lui dirais des choses que mes parents n'ont pas dit pour s'orienter, pour réfléchir sur ce qu'il veut faire, etc. C'est effectivement ça, c'est vrai... t'orienter » - Tsai Shen, 31 ans, ingénieur chercheur universitaire.

Étant donné un manque d'informations semblable et fréquent, il est important d'analyser les modalités permettant de surmonter une telle limite. Tant à Turin qu'à Lyon, les ressources qui permettent d'y faire face proviennent du réseau de connaissances qui se construit au fil des années : pour les deux échantillons, c'est donc le capital social qui est décisif. Plus spécifiquement, les informations essentielles en mesure d'orienter la carrière scolaire, ou de corriger son orientation si nécessaire, proviennent tant des réseaux d'amis que de l'intervention, plutôt résolutoire, de certains enseignants. Indépendamment des caractéristiques des contextes, de l'appartenance générationnelle, des dotations de capital possédées par les familles, ce sont donc les réseaux qui représentent la source primaire d'informations en mesure de combler les déficits de départ.

Par rapport à l'influence des réseaux d'amis, et de connaissances au sens large, ceux-ci semblent avoir une influence considérable sur deux aspects : en premier lieu, ils peuvent représenter un encouragement à améliorer ses propres résultats ou à élargir ses propres ambitions scolaires en incluant des options non envisagées précédemment. Ensuite, ils peuvent être une source d'informations spécifiques en mesure d'orienter les interviewés vers des parcours définis, une circonstance qui se produit, pour certains, à des moments particulièrement cruciaux de leurs carrières scolaires. La composition de ces réseaux, la provenance et l'extraction sociale de ceux qui en font partie, sera discutée de façon plus détaillée dans le prochain paragraphe. Ici nous souhaitons souligner leur impact sur les carrières éducatives des interviewés.

N'oublions pas non plus le rôle des enseignants au moment de combler le manque d'informations, qui contraste d'ailleurs avec la fonction, plus critique, qu'ils peuvent exercer lors du passage à l'enseignement supérieur. Ici aussi nous observons deux domaines principaux d'intervention : avant tout, les enseignants peuvent servir de guide d'orientation dans le fonctionnement du système scolaire, en mettant à disposition des indications décisives, surtout afin de réorienter ou de corriger le parcours entrepris et de poursuivre la formation⁵⁴. Ensuite, ils peuvent représenter une source de soutien et d'exhortation cruciale dans la décision de poursuivre sa propre carrière d'éducation⁵⁵. Dans de telles situations, les enseignants peuvent fournir des actions de support concret, par exemple, en fournissant des lettres de présentation requises par des instituts d'enseignement tertiaire ou en aidant à remplir la documentation nécessaire pour l'inscription aux cycles supérieurs.

Il faut préciser que ces fonctions sont plus répandues à Lyon qu'à Turin, où les enseignants ne jouent un tel rôle que dans de rares cas. Cette différence semble confirmer la plus grande complexité du système scolaire français mentionnée précédemment, où la difficulté de comprendre pleinement son fonctionnement détermine des marges d'action plus amples pour les enseignants. En Italie, d'autre part, l'intervention des enseignants s'observe dans des cas où les interviewés arrivent à un âge avancé, et ont besoin d'un guide en mesure de leur fournir les informations nécessaires pour reprendre la carrière scolaire interrompue dans le pays d'origine. À Lyon, en revanche, elle s'enregistre particulièrement au niveau des écoles supérieures, et elle se produit tant pour supporter une modification éventuelle du parcours que pour solliciter la poursuite de la carrière de formation.

3.4 Le capital social des descendants des immigrés

3.4.1 Entre informations et contacts : les ressources en commun

Dans les parcours des interviewés, nous observons l'effet de ressources de type relationnel qui jouent souvent un rôle important dans les trajectoires étudiées. Il s'agit de formes de soutien qui dérivent du capital social possédé⁵⁶, et il est intéressant de remarquer la diversité des ressources disponibles et les domaines multiples où nous observons leur influence.

⁵⁴ Le cas d'Abdel (Turin, 28 ans, designer industriel) est emblématique : à la fin du collège il était en train de s'inscrire à une école professionnelle « malfamée », dans le but de commencer au plus tôt à travailler pour obtenir le permis de séjour après 18 ans. Une de ses profs apprend ses intentions et intervient pour le faire changer d'avis. Elle « m'a sauvé la vie (...) j'arrache cette feuille-là [l'inscription], et la prof me fait « écoute, tu peux faire un compromis, un institut technique où tu pourrais quand même travailler après cinq ans, mais il te laisse la porte ouverte pour faire aussi autre chose », elle m'a convaincu, j'ai fait comme ça ».

⁵⁵ À ce propos, les mots de Bineta (Lyon, 40 ans, avocate) sont explicatifs : « Après, je tombe sur des profs extraordinaires. J'ai passé mon diplôme, j'ai passé mon BP, puis ils me disaient Bineta t'a rien à faire ici... Tu es pour l'université (...) Ils m'ont dit qu'est-ce que tu veux faire plus tard ? J'ai dit je veux faire l'avocate ou de la politique... Ils me disent « mais Bineta, tu sais que quand on a fait un bac pro, tu peux aller à l'IUT, carrière juridique. Donc tu fais l'IUT, c'est l'universités et ça te feront une classe prépa. Tu n'auras pas de problème » ».

⁵⁶ Que le capital social puisse donner naissance à des ressources importantes du point de vue de l'influence exercée sur les trajectoires individuelles est désormais un aspect bien connu. La littérature à ce sujet est particulièrement vaste et en fournir une liste précise ne rentre pas dans les objectifs de ce travail ; Limitons-nous donc à mentionner les écrits classiques de

Lorsque nous étudions le type de capital social à disposition des deux échantillons, nous remarquons certaines similitudes qui ressortent d'une façon évidente⁵⁷. Nous parlons des ressources qui déploient leur potentiel dans des domaines concrets et qui mènent souvent à des tournants cruciaux dans les carrières des interviewés. Plus spécifiquement, il y a trois nœuds fondamentaux : la collecte d'informations, la disponibilité de supports économiques, l'accès à des contacts professionnels.

Le premier aspect est observé notamment lors de la carrière scolaire, comme décrit dans le paragraphe précédent. Les informations reçues peuvent concerner le fonctionnement du système scolaire tout court, tout comme le fait d'avoir connaissance de l'existence d'écoles spécifiques (en pensant surtout à l'enseignement supérieur) en mesure de répondre plus précisément aux attentes et aux inclinaisons des interviewés. En même temps, l'incitation provenant des réseaux d'amis peut pousser à modifier son parcours, en s'ouvrant à des possibilités non envisagées auparavant : citons, comme exemple, la décision de s'inscrire à l'université lorsqu'il s'agissait précédemment d'un choix considéré impraticable. Ainsi dans les propos d'Amina (Turin, 43 ans, avocate) :

« Je n'y pensais pas, le cas de l'Université a été très fortuit... ce jour-là [je suis allée chez une amie] et son papa m'a dit « Moi demain je vais », nous étions à la dernière année [de lycée] déjà, il dit « demain je vais inscrire Simona au test d'entrée à la faculté de Droit ». Je le regarde - je n'ai jamais pensé de fréquenter l'université, parce que j'ai toujours pensé que c'était une faculté qui pour moi qui étais seule, sans quelqu'un derrière moi... n'était pas pour moi »⁵⁸.

Cet ensemble d'informations dérive en premier lieu des amitiés construites durant l'école secondaire, mais nous avons vu que les enseignants aussi peuvent jouer un rôle important dans ce sens. De même, dans certains cas, c'est la famille élargie qui représente un guide en mesure d'orienter les choix scolaires.

« [À la fin du lycée les profs] m'ont « dit qu'est-ce que tu veux faire plus tard ? » J'ai dit « je veux faire l'avocate... ou de la politique ». Ils me disent « mais Bineta, tu sais que quand on a fait un bac pro, tu peux aller à l'IUT, carrière juridique. Donc tu fais l'IUT, c'est l'université et ça te fera une classe prépa. Tu n'auras pas de problème ». Je pense qu'ils ne me prendront jamais parce que c'était sur dossier⁵⁹, ils ne me prendront jamais ... « Tente ta chance, tu prends une lettre de recommandation et tu verras » » - Lyon, Bineta, 40 ans, avocate.

« Ma mère m'a dit « mais t'es sûr, tu veux pas faire rien de médical ? C'est ce que tu voulais faire dès le début », je dis non, ça me semble pas mal, l'idée formation communication d'entreprise. Elle me dit « ouais, demande à ta tante, donc ». Ma tante, qui est DRH, donc elle connaît bien les évolutions des métiers (...) elle m'a dit « ne prend (prends) pas cette voie-là. Tu vas te casser les dents, tes études

Coleman [1988] et Bourdieu [1986], alors qu'en ce qui concerne plus spécifiquement les populations immigrées et les deuxièmes générations, à titre d'exemple, nous pouvons nous référer à Portes, Sensebrenner [1993], Portes, Zhou [1993a], Zhou et Bankston [1994], Portes [2000], Esser [2004].

⁵⁷ Nous nous concentrons ici sur les résultats les plus importants issus de l'analyse, en privilégiant notamment les résultats obtenus de l'analyse comparée. Dans l'ensemble du travail, en revanche, nous nous sommes penchés de façon détaillée sur l'étude et la description des réseaux dans lesquels sont insérés les interviewés des deux contextes.

⁵⁸ À ce moment-là, Amina décide d'aller avec eux et de s'inscrire au test d'entrée (le père de son amie lui proposera de lui avancer l'argent nécessaire), qu'elle passera avec succès en décidant ensuite d'aller à l'université. Aujourd'hui Amina est avocate et elle possède son propre cabinet légal à Turin.

⁵⁹ Elle se réfère au fait d'avoir fréquenté un lycée professionnel, comme elle l'explique mieux par la suite : « à l'époque, c'était très mal vu de faire un bac professionnel en France, c'était pour les cas sociaux (...) on est considéré comme des parias ».

tu vas, tu vas les adorer. Mais après, quand tu vas commencer à travailler en entreprise, c'est pas fait pour toi... tu vas te faire bouffer, vas pas là-dedans ». Donc, du coup, je me suis un peu retournée »
- Lyon, Shaima, 34 ans, podologue.

Il y a ensuite certains réseaux qui peuvent aussi mettre à disposition des soutiens de type économique. Ce sont avant tout les familles qui représentent une source de support dans ce sens, il suffit de penser à ceux qui peuvent se dédier exclusivement à leurs études sans devoir travailler pour subvenir à leurs besoins, ou à ceux qui accèdent à des parcours d'étude spécialisés qui prévoient des coûts élevés⁶⁰. Tant à Turin qu'à Lyon, ces situations ne sont pas la norme : il est plus habituel que les interviewés occupent des emplois, à temps partiel au moins, dès la fin de leur adolescence, auxquels vient s'ajouter l'accès à des bourses d'études et des soutiens publics qui facilitent la fréquentation de cours de niveau supérieur. De même, lorsque les ménages ont à disposition de plus grandes possibilités économiques – compte tenu également de l'aide de la famille élargie, celles-ci représentent une ressource non négligeable dans les parcours analysés.

Lorsque les disponibilités familiales sont plus réduites, ce sont encore une fois les réseaux d'amis qui représentent une aide concrète. Les amis peuvent offrir des soutiens sous forme de prêts économiques pour faire face à des moments particulièrement critiques, comme le lancement de sa propre activité professionnelle ou l'achat de son premier logement, ou encore ils peuvent fournir hospitalité pendant des périodes plus ou moins longues, en répondant aux besoins temporaires de logement qui se présentent lors de phases délicates de la vie⁶¹. Un support concret peut provenir aussi des compagnons des interviewés, surtout dans les cas où ceux-ci proviennent de conditions aisées et/ou peuvent compter sur de vastes ressources familiales. L'aide la plus importante se manifeste lorsqu'il devient possible d'interrompre l'activité professionnelle pour se dédier complètement aux études, ou pour s'embarquer dans une nouvelle formation permettant de réorienter son propre parcours professionnel.

« Ça faisait un an et demi, deux ans que je travaillais et je n'étais pas heureuse. Ça, ça me fait chier, c'était chiant comme boulot (...) ce n'était pas un travail intellectuel. Je m'ennuyais, j'avais l'impression que je pouvais faire plus en fait, tu vois ? Et en fait, il m'a dit mon copain, on en parlait souvent et il m'a dit « mais maintenant, j'ai mon salaire », il gagnait 2 000 euros à ce moment-là, d'enfants on n'en voulait pas, il m'a dit « reprend tes études » (...) il a tout payé pendant deux ans, il a été extraordinaire »
- Lyon, Abigail, 31 ans, doctorante.

« J'étais allée vivre chez lui qui avait déjà un logement et donc je ne payais plus de loyer, je pouvais, disons, respirer un peu plus, donc aussi pour cela le choix de faire une année [de pause], parce que je pouvais me le permettre, et puis... à un certain moment, je me suis dit « vu que tu as la possibilité de

⁶⁰ À ce sujet, les propos de Maude (Lyon, 29 ans, éducatrice) sont significatifs : « j'ai eu la chance d'avoir des parents qui m'ont vraiment soutenu, surtout quand j'étais en école de commerce, parce que c'était une école qui coûtait cher et du coup, je ne pouvais plus lier le travail, fin je travaillais... mais... j'avais pas de bourse. [Ce que] je gagnais en travaillant, c'était pour me nourrir ».

⁶¹ À Turin, c'est le cas, par exemple, de Syana (36 ans, couturière et créatrice de modèles) et d'Amina : toutes les deux passent quelques années avec des amies connues au lycée, en partageant leur logement avec leur famille.

t'arrêter, pense à une chose que... ne plus travailler parce que *tu dois*⁶², mais de faire aussi peut-être un choix [plus précis] » - Turin, Syana, 36 ans, couturière et créatrice de modèles.

Pour finir, c'est dans le domaine professionnel que nous observons l'influence exercée par les ressources provenant du capital social des interviewés, une autre caractéristique commune aux deux échantillons. Notamment, ce sont le lancement de la carrière professionnelle et l'accès à de nouveaux postes d'emploi qui représentent les cas les plus fréquents. Par exemple, Erina et Ermal, qui durant leurs années d'université connaissent leurs partenaires actuels et par leur intermédiaire entrent en contact avec leurs premiers employeurs :

« Il étudiait lui aussi architecture, il a fait un stage lui aussi avant moi (...) il l'avait fait parce qu'il connaissait sa cousine, le frère du mari de sa cousine est architecte, donc il avait fait le stage avec lui (...), nous avons cette connaissance (...) puis je suis allée une fois les chercher (...) et mon mari dit « mais elle doit faire le stage, elle peut le faire chez toi ? » - Turin, Erina, 33 ans, architecte.

« Ça s'est passé comme ça : il y avait une amie de ma femme, dont la maman était avocate, et elle me dit « regarde, elle cherche quelqu'un pour une période plus ou moins longue, si ça t'intéresse » - Turin, Ermal, 31 ans, employé public.

Le cas de Jetish (Turin, 31 ans, agent de commerce) est lui aussi significatif : après quelques années dans le secteur de la restauration, il décide de changer de domaine professionnel et c'est par l'intermédiaire de la mère de sa compagne qu'il entend parler de l'entreprise où il travaille actuellement.

« J'ai laissé tomber ce travail, et... « qu'est-ce que je vais faire maintenant ? », grâce à sa maman je suis parvenu à entrer dans une entreprise de... qui produit des pièces détachées, comme agent, pour l'étranger (...) [ma belle-mère] m'a introduit, mais les autres entreprises, je les ai trouvées tout seul, les autres contacts, les clients et tout le reste ».

Du côté français aussi, il y a des situations semblables, pensons au cas de Younès (Lyon, 28 ans, employé communication et marketing), où ce sont les amitiés créées lors de l'école de spécialisation qui représentent une source de contacts utilisables pour activer des stages de formation ou des contrats d'alternance école-travail⁶³. Dans ce sens, l'inscription à des instituts de formation de haut niveau peut agrandir le réseau de relations où l'on est inséré, en ce qui concerne non seulement les copains de cours mais aussi les enseignants, ces derniers étant en mesure de fournir des contacts, des références et des indications pouvant être utilisées pour lancer sa carrière professionnelle⁶⁴.

⁶² Les parties de la citation en italique indiquent l'emphase particulière avec laquelle elles sont prononcées par les interviewés.

⁶³ Younès représente l'une des situations les plus emblématiques dans ce sens : grâce aux relations provenant des écoles de commerce qu'il a fréquentées (la première à Marrakech, la deuxième à Lyon), il peut compter sur un vaste réseau d'amitiés qui lui fournit des contacts dans le monde des entreprises ; à une occasion, il décidera de lancer, avec un ancien camarade d'école, son propre projet d'entreprise qui durera environ deux ans. Voici comment il décrit l'une de ces circonstances : « j'ai trouvé [le stage] grâce à mon réseau parce que l'école elle nous aidait pas à trouver des stages. Ils avaient quelques partenariats, mais en fait pas énormément (...) j'avais un ami qui avait une amie qui était à Paris et qui était venue en vacances à Marrakech, avec qui j'avais bien sympathisé... je lui avais dit « je cherche un stage à Paris et toi, t'es à Paris ? » Elle m'a dit « moi, je vais te recruter dans ce stage, je peux poser ta candidature », etc. Là, je lui dis, vas-y, elle m'a mis en relation avec lui [le patron] et j'ai passé un entretien par Skype et il m'a dit ok ».

⁶⁴ La situation de Shaima est, elle aussi, emblématique, lorsqu'un professeur de l'école de spécialisation à laquelle elle est inscrite l'informe de la possibilité de reprendre un cabinet déjà lancé par une ancienne élève de la même école ; c'est ainsi que l'interviewée commencera à exercer sa profession dès la fin de ses études. Tsai Shen (31 ans, ingénieur chercheur) représente,

Une fois dans le monde du travail, la progression de la trajectoire professionnelle peut aussi comporter une source supplémentaire de capital social, qui permet d'accéder à des offres d'emploi à partir de positions professionnelles préexistantes. C'est le cas, par exemple, de Daoud (Lyon, 47 ans, manager) :

« Toutes les entreprises [précédentes] je les ai toujours trouvées par annonce... sauf ici. C'était là où je travaillais avant, j'étais client de l'entreprise qui est là par réseautage, ils m'ont dit il y a un poste qui se libère, et j'ai dit oui, mais c'est plus par réseautage ».

Lisa aussi (Lyon, 41 ans, agent d'assurance) a connaissance de l'opportunité professionnelle qui la mènera à son emploi actuel par le biais du milieu sportif qu'elle a fréquenté pendant des années, en tant qu'athlète professionnelle :

« Quand je suis rentrée sur Lyon, j'ai repris contact avec mon club de hand dans lequel j'avais commencé ma carrière (...) Et il y avait un des entraîneurs, un de mes entraîneurs qui avait entendu parler du fait que [la compagnie d'assurance] cherchait des commerciaux, etc., et du coup, il m'a donné ce filon. Il y avait une formation qui se passait de jour, j'y suis allée et j'ai été prise. Et puis voilà pourtant le monde des assurances et voilà ».

Le tableau suivant propose un schéma récapitulatif de ce qui a été exposé jusqu'ici.

Tab. 3.1 – Types de soutien par réseau : les similitudes entre Turin et Lyon

Domaines d'intervention		Réseau
<i>Collecte d'informations</i>	Fonctionnement du système scolaire Existence d'instituts spécifiques Perspectives inédites	Amis Professeurs (enseignement secondaire supérieur) Famille élargie
<i>Soutien économique/matériel</i>	Prêts économiques Soutien en termes de logement Réorientation de la carrière, reprise des études	Famille Partenaire Amis
<i>Carrière professionnelle</i>	Lancement de la carrière Accès à de nouveaux postes	Partenaire Amis Professeurs (enseignement tertiaire) Collègues, employeurs

lui aussi, un cas significatif : la relation établie avec certains professeurs durant le doctorat met à sa disposition des références et des indications dont il se sert pour rechercher un emploi par la suite.

3.4.2 Un nouveau monde social

Lors de l'analyse du fonctionnement de ces ressources, nous remarquons une donnée particulièrement importante : il y a certains réseaux formés par des personnes moyennement plus aisées que les interviewés et ces personnes peuvent, donc, représenter pour ces derniers la clé d'accès à un nouveau monde social, différent de celui d'origine, plus riche en termes de contacts, d'opportunités et de connaissances au sens large [Crul *et autres*, 2017]. Ce sont des fréquentations qui, dans les deux contextes, se créent surtout sur les bancs d'école, ou aux lycées - et surtout - en fréquentant les instituts de formation supérieure. Cependant, les écoles ne permettent pas toutes d'entrer en contact avec des personnes provenant de milieux sociaux aisés, et c'est précisément le choix de certains types d'instituts qui ouvre les portes à ces milieux. A Lyon, ce sont notamment les lycées privés⁶⁵ et, encore plus, les écoles de spécialisation qui mettent les interviewés en contact avec des jeunes aisés du même âge, avec lesquels ils établissent des amitiés et des relations qui, dans de nombreux cas, se prolongent dans le temps, et qui permettent d'obtenir - comme nous l'avons vu - des contacts professionnels, un soutien économique et des informations. À Turin, en revanche, c'est plutôt l'université qui représente une porte d'entrée vers ce type de milieux, lorsque la fréquentation d'instituts d'enseignement secondaire ne peut servir d'intermédiaire que s'ils sont situés dans des quartiers bourgeois de la ville.

En plus des ressources décrites précédemment, l'aspect le plus important est peut-être le fait qu'entrer dans des cercles de ce type permet aux interviewés de « se familiariser avec une culture de classe moyenne et d'apprendre des codes et des habitudes qui se révéleront utiles » [Crul *et autres*, 2017, 334] pour fonder leur future carrière. Comme le dit Eral (Turin, 31 ans, employé public) de façon emblématique, il s'agit de fréquenter « une école de comportement social » :

« J'ai fait (...) des écoles toutes très-... avec un standard de richesse moyenne en classe... c'est-à-dire, que je n'aurai jamais et que nous avons pas actuellement, mais effectivement je dois reconnaître que (...) au niveau comportemental, tu sais, avoir à faire avec les parents de la Turin « bien », même un peu... bourgeoise, peut-être artificielle, toutefois... sert un peu au travail ».

Ou comme le raconte Sarah (Lyon, 40 ans, éducatrice spécialisée), qui réfléchit sur ce qu'a signifié dans son parcours le fait d'avoir fréquenté des personnes des milieux sociaux aisés :

« La journée, j'étais à l'école, dans le privé, avec des fils d'avocats. Il y avait toute la bourgeoisie de xxx ou les alentours puisqu'il était interne. Ça a été riche pour moi puisque du coup j'ai vécu entre deux mondes, entre ce que c'était que d'avoir de l'argent... J'étais invitée à des après-midi pour des goûters où j'ai vu des maisons comme des châteaux (...) Je pense que c'est pour ça qu'aujourd'hui, j'ai cette capacité à m'adapter partout, un peu partout où je vais (...). Ce qui m'a aidée aussi par rapport à des amis à moi qui sont toujours dans certaines difficultés du fait de rester dans le quartier, parce que ça m'a ouvert les portes. Je ne serais jamais allé dans ce milieu de xxx si je n'avais pas été dans ce collège ».

⁶⁵ Dans certains cas les parents décident d'inscrire leurs enfants à des instituts secondaires privés, précisément dans le but de les soustraire aux écoles présentes dans le quartier de résidence ou de leur offrir une formation de plus haut niveau.

De telles circonstances peuvent porter ainsi à une accumulation d'opportunités, en mesure de donner naissance à des trajectoires de mobilité qui, dans un certain sens, s'auto-alimentent : les possibilités d'augmenter ses propres dotations, de capital culturel certes, mais aussi de capital social, provoquent un effet boule de neige, ou multiplicateur [Crul *et autres*, 2017], qui donne lieu à des occasions inédites, concernant la sphère professionnelle, relationnelle, comportementale ou, encore, de couple.

Il y a toutefois une différence considérable entre les deux échantillons : à Turin, les personnes appartenant à des classes aisées, qui composent donc les réseaux en question, sont toutes d'origine nationale, enfants d'Italiens, alors qu'à Lyon, nous trouvons une situation plus mélangée, où il est possible d'identifier également plusieurs amis et connaissances d'origine immigrée. Il s'agit d'une différence probablement liée aux différentes époques des vagues migratoires dans les deux pays, ce qui fait en sorte qu'en France la présence de deuxièmes générations et des générations postérieures soit plus élevée, une population qui est d'ailleurs aussi plus adulte : par conséquent, les probabilités de trouver des descendants d'immigrés dans les segments d'enseignement supérieur, ou insérés dans le marché de l'emploi, augmentent. Cet aspect ne doit cependant pas mener à une surestimation de la présence de deuxièmes générations dans les réseaux en question : la différence concerne le fait qu'en Italie ces réseaux sont *entièrement* composés de personnes d'origine nationale, alors qu'en France il y a *quelques* personnes d'origine étrangère.

Cet aspect est aussi lié à une autre considération : à Turin, les interviewés sont les premiers, dans leur famille comme dans leur communauté d'origine, à expérimenter des trajectoires de mobilité ascendante - en ce qui concerne tant les carrières de formation suivies que les postes d'emploi occupés. Ce sont souvent eux qui peuvent fournir des informations à d'autres jeunes enfants d'étrangers, ils deviennent ainsi des exemples à suivre ou, encore, une source de conseils, d'indications et d'encouragement.

« Depuis que j'ai obtenu mon diplôme universitaire, j'ai vu que de nombreux jeunes philippins ont eux aussi [commencé l'université] (...) quelques-uns, de la famille, peut-être mes cousins qui sont plus petits, qui fréquentent l'université, me demandaient comment est faite l'université » - Jasmine, 30 ans, pharmacienne.

« J'ai vu souvent que les mamans, en parlant, me demandent de pouvoir parler avec leurs enfants, et de leur dire, raconter un peu mon histoire, ils me le demandent spécifiquement (...) ça peut être, comment dire, un exemple ou... au moins une idée que quelqu'un dit « ah oui, regarde, celle-là, elle y est parvenue et alors moi aussi [je peux y parvenir] » » - Juana, 31 ans, ingénieur.

À Lyon, au contraire, nous remarquons l'influence d'amis plus grands, de frères et sœurs aînés, ou aussi d'autres membres de la famille de la même génération, dont l'expérience peut servir d'exemple aux trajectoires des interviewés. Dans ce sens, du côté français presque personne ne fait partie des plus grands de sa fratrie, une condition qui permet de bénéficier pleinement du bagage d'expériences des autres. Et un tel support ne provient pas uniquement des cercles familiaux, il y a aussi des amis d'origine étrangère, dont la connaissance peut représenter une ressource, et qui se connaissent souvent non seulement au cours des lycées, mais aussi à l'université ou dans les écoles de spécialisation.

4. Vers une typologie conclusive

Les données collectées grâce aux entretiens nous restituent un cadre articulé, où les parcours analysés divergent entre eux et dessinent des carrières dans des domaines et des secteurs différents. Malgré cette disparité, il y a certains types de ressources qui se révèlent importantes dans les deux échantillons et dont l'interaction exerce des effets évidents sur les trajectoires étudiées. En fonction des cas, l'impact de chaque dimension peut être plus ou moins accentué et l'analyse des modalités selon lesquelles elles interagissent dans les histoires des interviewés a mené à la création d'une typologie de parcours⁶⁶. La description et la discussion de ce type complètent le cadre synthétique présenté ici, dans le but de faire ressortir les variables qui ont le plus d'impact positif sur les trajectoires de mobilité sociale des deuxièmes générations.

Les trois premières dimensions sont communes aux deux échantillons et correspondent à ce qui a été décrit jusqu'ici : il s'agit donc du rôle joué par les familles d'origine, de l'impact du capital culturel possédé et de l'effet lié aux dotations de capital social. Par contre, c'est la quatrième dimension qui représente l'aspect qui différencie le plus les deux échantillons : à Turin, nous observons l'influence d'une ressource liée à la sphère individuelle et qui se concrétise dans une forte détermination à surmonter les obstacles et les difficultés liés aux conditions difficiles de départ des familles d'origine. Dans ce sens, la prise de conscience des sacrifices supportés par les parents peut entraîner un engagement considérable, visant à obtenir au plus vite sa propre indépendance économique ou consistant à s'appliquer avec abnégation dans le parcours d'études choisi ; à ceci vient s'ajouter une forte ambition, associée, certes, aux grandes attentes manifestées par les parents. Détermination, engagement et ambition peuvent se combiner pour former une carte précise des objectifs à atteindre ; certaines biographies recueillies font, en effet, ressortir une nette définition d'intentions : il y a des cas où entre le collège et les lycées, les interviewés savent déjà clairement dans quelle carrière ils souhaitent s'engager, et commencent, donc, à mettre en place les stratégies nécessaires pour la réaliser.

Engagement, ambition et détermination à « réussir dans la vie » sont certes des aspects que nous remarquons aussi à Lyon, cependant, du côté français, l'influence d'une autre dimension ressort plus clairement et celle-ci exerce un impact encore plus significatif sur les trajectoires des interviewés. Nous parlons de la dimension concernant les ressources institutionnelles, qui identifie le domaine des canaux formels dont on peut se servir pour lancer, ou poursuivre, sa carrière professionnelle. Ces canaux peuvent être de trois types : en premier lieu, nous relevons le rôle joué par le Pôle emploi et par les agences d'intérim, des organismes chargés de faciliter la rencontre entre demande et offre d'emploi qui exercent une influence importante dans le cas de nombreux interviewés, surtout dans la recherche du premier emploi. En deuxième lieu, nous trouvons les contrats d'alternance, une forme contractuelle qui permet de poursuivre son parcours d'instruction (tant durant l'université qu'en suivant des cours de formation

⁶⁶ Dans l'ensemble du travail, nous avons créé deux typologies, un pour chaque contexte, auxquels ont été dédiés autant de paragraphes afin de décrire dans le détail ce qu'a révélé l'analyse. Ici, en revanche, nous avons choisi d'adopter une optique comparée en privilégiant la synthèse d'exposition des principaux résultats obtenus.

ou des écoles de spécialisation) et en même temps de commencer un parcours professionnel, rémunéré, auprès d'une entreprise du secteur concerné. Sans oublier les concours publics pour terminer la liste des ressources institutionnelles à disposition, une donnée qui confirme leur importance en termes de soutien des trajectoires de mobilité sociale ascendante parmi ceux qui ont des origines étrangères.

Tab. 4.1 – Type de trajectoires de succès : la comparaison entre les contextes

Type de parcours	Ressources à disposition				
	<i>Rôle de la famille</i>	<i>Capital culturel</i>	<i>Capital social</i>	<i>Caractéristiques individuelles</i>	<i>Ressources institutionnelles</i>
Inclusion ascendante (Turin et Lyon)	+	+	+	-	-
Formatif relationnel (Turin et Lyon)	-	+	+	-	-
Spécialisation orientée (Turin)	+	+	-	+	/
Formatif institutionnel (Lyon)	+	+	-	/	+
<i>Imprenditivo</i> ⁶⁷ relationnel (Turin)	-	-	+	+	/
Professionnel institutionnel (Lyon)	-	-	+	/	+

Le tableau 4.1 montre l'interaction entre les variables observées et identifie les trajectoires qui composent la typologie de parcours étudiés⁶⁸ : les deux premiers types s'observent dans les deux échantillons.

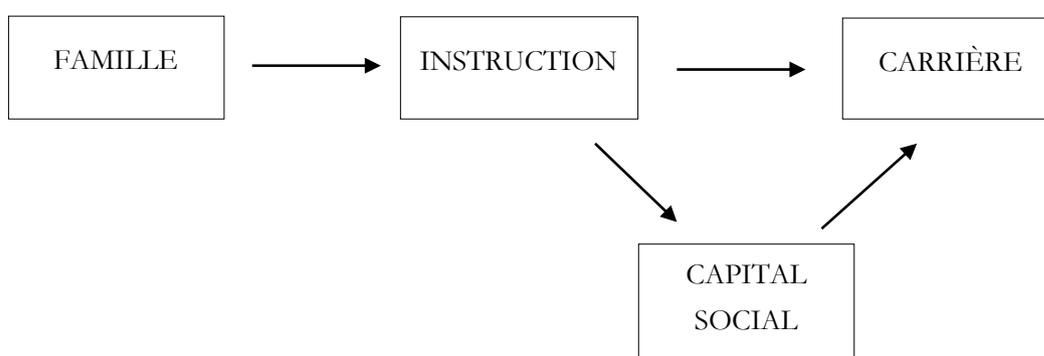
La trajectoire définie d'*inclusion ascendante* correspond au parcours qui illustre le plus clairement le recoupement entre le rôle de la famille, le niveau d'instruction atteint et l'influence du capital social construit au cours des années (graphique 4.1). Dans ce type, le point de départ de la carrière à laquelle on arrive, l'ancrage pourrait-on dire, est représenté par la famille, qui met à disposition avant tout les ressources économiques pour accéder à des parcours scolaires de haut niveau (nous pensons notamment aux écoles de spécialisation pour la France et aux cours universitaires en Italie). Des parents provient aussi une forte incitation à poursuivre les études, en tenant pour acquis - dès le début de l'enseignement

⁶⁷ Celui-ci c'est un mot difficile à traduire en français, il entend se référer aux trajectoires entrepreneuriales (*imprenditoriali* en italien).

⁶⁸ En annexe on trouvera aussi deux tableaux qui décrivent, pour tous les interviewés, l'influence jouée par chacune ressource.

secondaire - que l'enseignement supérieur est l'objectif à atteindre. Les titres de formation ainsi acquis constituent les bases de la carrière future et orientent ses développements, mais c'est l'apport de capital social qui permet de consolider le parcours professionnel. Le fait de pouvoir accéder à l'enseignement tertiaire et/ou à des instituts de formation de prestige permet, pour certains déjà à partir du lycée, d'établir des relations avec des personnes appartenant à des classes aisées, ce qui constitue une dotation de capital social importante et qui montre son impact dans le soutien de la carrière professionnelle entreprise par la suite⁶⁹.

Graphique 4.1 - Interaction entre les variables pertinentes dans la trajectoire d'*inclusion ascendante*.



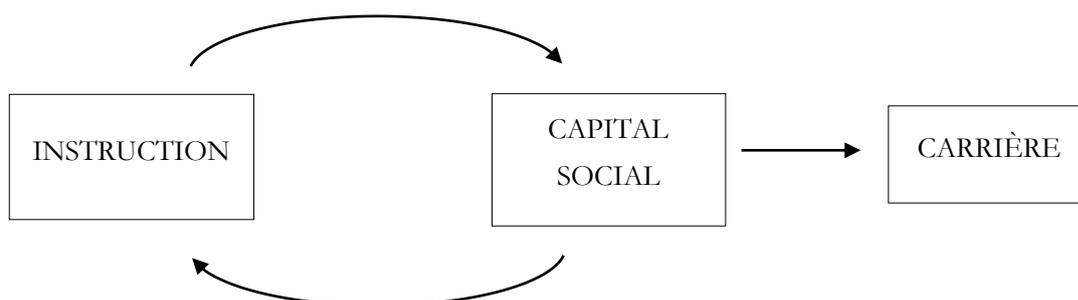
Les réseaux dans lesquels on est inséré représentent en premier lieu une source d'apprentissage des codes culturels et de comportement appartenant aux classes moyennes. En deuxième lieu, ils peuvent mettre à disposition des contacts utiles pour lancer, ou supporter, sa trajectoire professionnelle, en mettant à disposition des informations et des connaissances qui n'auraient pas été accessibles autrement.

Le parcours d'Ermal (Turin, 31 ans, fonctionnaire public) est l'un de ceux qui illustre le mieux cette trajectoire. Le rôle de la famille est particulièrement évident au moment de choisir les écoles où inscrire l'enfant ou de subvenir à ses besoins jusqu'à la fin de l'université ; à ceci vient s'ajouter l'insertion dans des réseaux composés d'Italiens de famille aisée, ce qui permet de créer les bases pour l'apprentissage de codes culturels utiles pour soutenir la carrière et de fournir aussi des contacts professionnels fonctionnels au lancement du parcours dans le monde du travail. Après le diplôme en droit, Ermal connaît son premier

⁶⁹ Sur ce point, il convient de signaler une différence entre les deux contextes : en Italie, ces réseaux sont entièrement composés par des nationaux, ce qui configure ce parcours comme une insertion dans les classes moyennes italiennes, et porte à la construction de carrières qu'il est quasiment impossible de distinguer de celles des jeunes autochtones du même âge appartenant aux mêmes classes. Dans ce sens, à Turin cette trajectoire semble refléter l'un des trois parcours identifiés par les théoriciens de l'assimilation segmentée : celui qui suit le parcours classique de l'assimilation linéaire, c'est-à-dire l'intégration économique et culturelle complète et une inclusion substantielle dans le groupe de majorité de la société d'accueil [Portes, Zhou, 1993a ; Portes, Rumbaut, 2001]. À Lyon, au contraire, les dotations de capital social proviennent de réseaux formés par des personnes d'origines différentes, par conséquent nous n'observons pas un résultat qui coïncide exactement avec le cas italien. C'est l'existence de classes moyennes minoritaires, à savoir existantes en dehors de celles composées par la majorité autochtone, qui semble plutôt ressortir [Agius Vallejo, 2012a ; 2012b].

employeur par l'intermédiaire de sa femme actuelle⁷⁰ (aujourd'hui employée en tant que magistrate) ; une fois inséré dans le secteur légal, il y travaillera pendant plusieurs années, pour décider ensuite de modifier sa carrière : il remporte un concours public et accède ainsi à un poste de fonctionnaire auprès du Ministère de l'économie et des finances.

Le deuxième parcours est défini *formatif relationnel* et il repose sur les titres d'étude acquis et sur le rôle du capital social possédé ; de façon plus détaillée, c'est l'influence réciproque qui s'établit entre les deux variables qui est particulièrement importante (graphique 4.2). Font partie de ce type de parcours les carrières qui bénéficient d'une façon considérable du niveau de capital culturel atteint, mais qui trouvent dans le capital social les ressources permettant d'orienter avec précision la carrière professionnelle entreprise. Entre ces deux dotations s'instaure un rapport de renforcement mutuel qui se concrétise en un cercle vertueux, même si c'est le parcours de formation qui représente le point de départ de la trajectoire. Dans ce cas, le rôle joué par la famille est plutôt secondaire : même si, dans certains cas, nous observons une incitation à poursuivre les études, nous ne remarquons cependant pas de modalités supplémentaires de soutien et il est peu probable que les parents fournissent des indications précises sur le parcours à suivre et les ressources économiques à disposition sont, elles aussi, limitées.



Graphique 4.2 – Interaction entre les variables pertinentes dans la trajectoire *formatif relationnel*

Le cas de Bineta (Lyon, 40 ans, avocate) illustre concrètement ce parcours. Les premières expériences avec l'institution scolaire ne sont pas particulièrement positives⁷¹ et l'orientation reçue à la fin du collège la portera à fréquenter une école ne correspondant pas à ses inclinaisons. Durant l'école secondaire, les excellents résultats obtenus lui valent l'attention du corps enseignant, qui l'exhorte à poursuivre ses études et à corriger la filière entreprise. L'assistance, les informations et l'encouragement provenant de ses enseignants servent de support à la décision de Bineta de s'inscrire à l'université. Entre-temps, grâce à ses

⁷⁰ « Il y avait une amie de ma femme dont la maman faisait l'avocat, et elle me dit « regarde, elle cherche quelqu'un pour une période plus ou moins longue, si ça t'intéresse » (...) j'ai fait six mois chez elle et pendant que j'étais en audience, une autre avocate d'un gros cabinet dit « nous cherchons un stagiaire et nous ne le trouvons pas » (...) À Turin, avoir deux lignes de référence de la part de quelqu'un t'ouvre des portes incroyables (...) j'ai fait l'entrevue et le lendemain il m'ont appelé ».

⁷¹ Voir paragraphe 3.3.

premières expériences professionnelles, elle entre en contact⁷² avec certains professeurs universitaires qui lui proposent de s'engager dans une formation doctorale une fois qu'elle a obtenu son diplôme universitaire ; Bineta accepte et, tout en poursuivant à travailler, elle écrit sa thèse et obtiendra son doctorat quatre ans plus tard. En continuant à s'occuper de l'organisation de conférences et de séminaires, l'interviewée élargit son réseau de connaissances, entre en contact avec le monde politique régional et obtient ainsi un travail dans le secteur. Dans la suite de sa carrière universitaire et professionnelle, le réseau construit au cours des années révélera toute son importance en mettant à sa disposition des contacts professionnels, des informations et un soutien matériel - notamment au moment où elle décide d'ouvrir son propre cabinet.

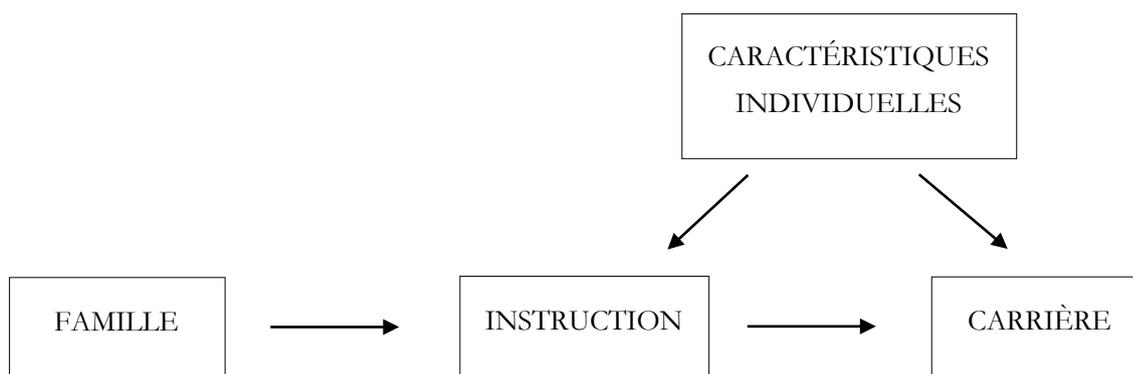
Avec le troisième type de parcours, nous entrons dans le vif de la comparaison et nous illustrons le fonctionnement des dimensions qui diffèrent dans les deux échantillons et leur interaction avec les variables qui, en revanche, restent importantes. Le parcours de la *spécialisation orientée* en Italie et celui *formatif institutionnel* en France sont semblables en ce qui concerne l'influence exercée par la famille et par le capital culturel : les parents exhortent les enfants à poursuivre leurs études, en restant fidèles aux hautes attentes liées à leur carrière ; ils définissent donc le cadre de référence pour le développement d'ambitions élevées parmi les interviewés eux-mêmes, en fournissant également les moyens économiques nécessaires à leur réalisation. Les titres d'étude obtenus, qui prévoient un niveau élevé de spécialisation, représentent ensuite la deuxième dimension d'influence.

À Turin, le point sur les caractéristiques individuelles complète l'explication de la *spécialisation orientée* (graphique 4.3). Il ressort, en effet, que les interviewés savent déjà clairement lorsqu'ils sont encore étudiants - approximativement entre le collège et le lycée - le parcours qu'ils souhaitent entreprendre et la profession à laquelle ils aspirent. La définition des objectifs à atteindre vient s'ajouter, dans un rapport d'influence réciproque, à l'engagement observable dans les carrières scolaires, notamment durant la période d'enseignement supérieur. Les difficultés liées au parcours entrepris, pensons à la discipline requise par certains cours de haute spécialisation⁷³, doivent être surmontées à tout prix en vue des objectifs à atteindre. Ainsi, par exemple, dans les propos de Jasmine (30 ans, pharmacienne) :

« Envie et patience sont certainement nécessaires. Parce que moi aussi bien sûr au début quand je ne passais pas l'examen, j'étais sur le point d'abandonner, de tout laisser tomber, mais j'étais à la troisième année, j'ai dit je ne peux pas abandonner (...) je dois continuer. Force et courage. Mais vraiment au début... il y a eu des moments... où je pleurais parce que je ne réussissais pas à passer un examen, aussi parce que ce n'est pas une fois [que] tu dis recalée, c'est *dix fois* (...) j'ai dit « non, ça suffit », mais ensuite [en revanche] j'ai dit « non, je dois continuer ».

⁷² Après quelques années « au cours desquelles je faisais un peu tout ce que je trouvais », Bineta commence à participer à de nombreuses conférences dans le domaine du droit international, en s'occupant de l'organisation des événements. De cette façon, elle connaît des professeurs universitaires qui fréquentent le même milieu.

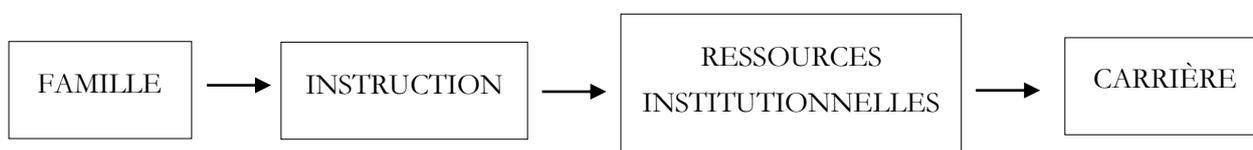
⁷³ Le cas des cours universitaires de l'école polytechnique de Turin est emblématique.



Graphique 4.3 - Interaction entre les variables pertinentes dans la trajectoire *spécialisation orientée* (Italie).

Il faut ajouter que ce parcours concerne ceux qui choisissent des domaines de spécialisation où il est plus immédiat de trouver un emploi : la formation dans des secteurs tels que l'ingénierie, la pharmaceutique ou dans des instituts techniques particulièrement spécialisés (optique, technicien mécanique, géomètre) détermine l'engagement dans des postes qualifiés et avec des conditions contractuelles avantageuses. C'est le cas, par exemple, de Juana (31 ans) et de Nimuel (29 ans), ingénieurs diplômés à l'école polytechnique de Turin qui en quelques mois commencent à travailler dans de grandes entreprises du secteur de l'ingénierie.

Au contraire, dans la trajectoire *formatif institutionnel*, du côté français, la discipline choisie semble être moins importante, car ce sont les ressources institutionnelles qui jouent un rôle fondamental au moment de garantir l'accès au marché de l'emploi. Le fait de se servir de canaux formels dans la recherche d'un emploi, qu'il s'agisse de concours publics, de contrats d'apprentissage ou de s'inscrire à Pôle emploi, permet de débiter effectivement une carrière professionnelle et le rapport entre les variables en jeu est, donc, particulièrement linéaire (graphique 4.4).



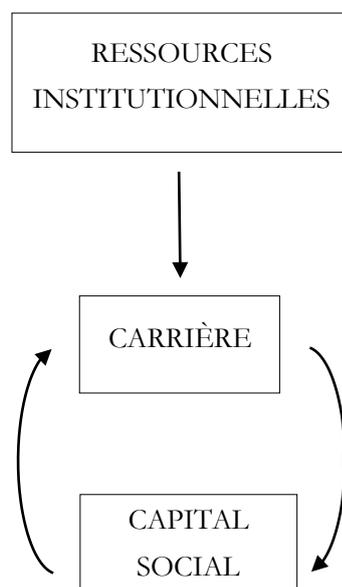
Graphique 4.4 – Interaction entre les variables pertinentes dans la trajectoire *formatif institutionnel* (France).

Le cas de Samir est emblématique : du rôle de la famille provient une bonne partie des conditions qui déterminent le capital culturel possédé, alors que le niveau d'instruction atteint permet la participation au concours public, qui le mènera à occuper un poste de fonctionnaire administratif. Au fur et à mesure que

sa carrière progresse, Samir passe d'autres concours internes qui lui permettront d'améliorer sa position professionnelle.

Il faut souligner que, tant à Turin qu'à Lyon, dans ces deux parcours la fonction du capital social est décidément moins influente que dans les trajectoires précédentes. Il s'agit d'un aspect important parce qu'il permet de définir avec précision le rôle joué par le parcours de formation, dans la trajectoire italienne, et par les ressources institutionnelles dans le contexte français. Ceci révèle donc l'incidence de ressources de type formel, qui sont d'autant plus importantes lorsque les dotations de départ des interviewés, relationnelles dans ce cas, sont limitées.

Il s'agit d'un aspect que nous observons encore plus clairement dans le parcours *professionnel institutionnel*, le dernier type identifié dans le contexte français (graphique 4.5). Ici, l'ancrage du parcours est précisément la dimension représentée par les canaux formels d'insertion dans le marché de l'emploi, qui déterminent le point de départ de la carrière professionnelle. L'accès à un poste de travail peut aussi permettre la construction de relations et de connaissances en mesure, à leur tour, d'influencer positivement le parcours entrepris. Il faut préciser que c'est la trajectoire la moins répandue parmi les interviewés⁷⁴, mais elle n'en est pas moins importante parce qu'elle décrit les circonstances grâce auxquelles ceux qui présentent de faibles ressources de départ peuvent quand même expérimenter des trajectoires de mobilité ascendante.



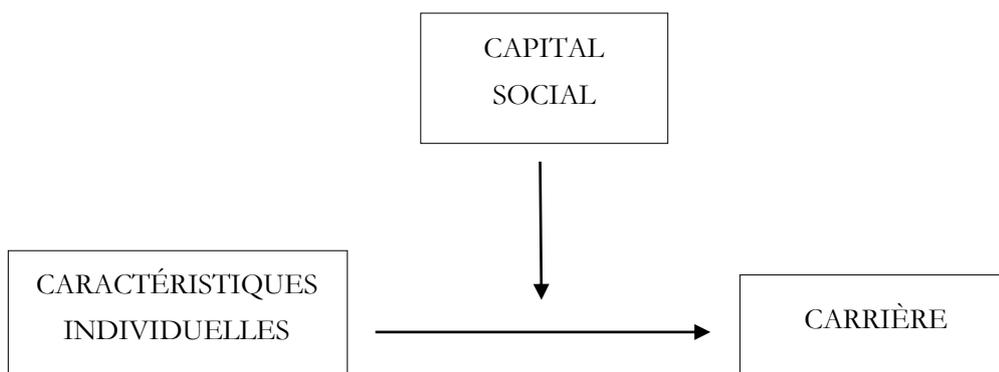
Graphique 4.5 – Interaction entre les variables pertinentes dans la trajectoire *professionnel institutionnel* (France).

Le cas qui illustre le mieux ce parcours est celui de Rania, aujourd'hui fonctionnaire administrative dans un institut universitaire. Une famille nombreuse, des parents sans aucun niveau d'instruction et avec des ressources économiques limitées, une enfance et une adolescence passées dans une cité parisienne,

⁷⁴ Voir l'annexe pour une description détaillée de l'influence des différentes ressources dans chacun parcours examiné.

composent un cadre de départ particulièrement désavantagé. Même si elle aurait voulu continuer ses études, Rania se voit obligée de les interrompre avant d’obtenir son bac et elle commence à travailler très jeune ; ce sera par le biais de l’ANPE (Agence nationale pour l’emploi) qu’elle trouvera son premier emploi. À partir de ça, Rania commence à enrichir sa dotation de ressources, elle accumule de l’expérience professionnelle et instaure des relations professionnelles comportant des soutiens supplémentaires⁷⁵. Grâce à ces circonstances, Rania passera d’autres concours et parviendra à améliorer sa situation professionnelle.

Pour finir, il reste à discuter la carrière qui conclut l’analyse des parcours turinois. Ici, ce sont les caractéristiques individuelles qui entrent en rapport avec le capital social possédé et jettent les bases pour la trajectoire définie *imprenditivo relationnel* (graphique 4.6). Dans ce parcours, l’éducation ne joue pas un rôle prédominant : il n’y a pas de correspondance entre les diplômes acquis et la carrière professionnelle envisagée. Ce sont les caractéristiques individuelles qui se révèlent nettement plus importantes, en se présentant comme le point de départ de la trajectoire. Dans ce cas, la prise de conscience des sacrifices faits par les familles d’origine revêt une importance particulière et elle détermine ensuite le développement d’une forte ambition et l’intention précise de s’engager dans des parcours professionnels de haut niveau par rapport à ceux des parents.



Graphique 4.6 – Interaction entre les variables pertinentes dans la trajectoire *imprenditivo relationnel* (Italie).

Cette dernière trajectoire permet d’illustrer deux circonstances qui se produisent exclusivement à Turin : le lancement de sa propre activité et l’utilisation de son background migratoire, et des relations liées à celui-ci, comme base pour la construction de la carrière professionnelle. La carrière d’Ishaan (31 ans) nous aide à mieux comprendre les caractéristiques de ce parcours. Avec son frère, l’interviewé

⁷⁵ Le rapport étroit avec certains collègues devient une source de support : ils représentent un guide et une aide dont Rania peut bénéficier pour combler certaines carences de départ – la plus importante, la connaissance du français écrit – et acquérir une meilleure estime de soi-même et une plus grande confiance en soi. Comme elle l’affirme : « je me suis dit je vais faire plein de fautes, plein de fautes de français, moi je n’ai pas fait beaucoup d’études (...) et c’est mes collègues qui m’ont donné des techniques et des tactiques, pour verbe être, verbe avoir, les accords (...) ce sont ces personnes-là qui m’ont fait confiance et qui m’ont donné confiance en moi ».

possède une entreprise de pompes funèbres spécialisée dans le rite islamique, présente actuellement dans quatre villes et comptant douze employés. L'idée de lancer l'activité est née en constatant l'absence de services dédiés à la communauté musulmane⁷⁶. Les deux décident donc de s'engager dans cette forme d'*ethnic business* [Ambrosini, 2011], dont la clientèle initiale est représentée par des amis et des parents de la famille d'origine, pour s'élargir ensuite à d'autres villes où la communauté musulmane est nombreuse. Le projet entrepreneurial repose aussi, toutefois, sur la volonté d'entreprendre un parcours différent de celui des premières générations :

« tu sais quoi, que... comme personne qui arrive d'un autre pays, la plupart des personnes étrangères, de pays extracommunautaires, qui viennent en Italie font cela, ils doivent faire l'ouvrier, et pour moi, en revanche, c'était quelque chose qui... qui n'est pas juste ».

⁷⁶ « Nous avons eu deux voisins, deux amis, qui ont eu un accident de la route, ils sont morts sur le coup tous les deux (...) nous avons appelé les pompes funèbres, et j'ai vu qu'il y avait un tas de difficultés, beaucoup de personnes fâchées parce que ces choses n'étaient pas respectées [il se réfère aux rites funèbres islamiques], il y avait un mécontentement incroyable ».

Annexe

Tab. 1 - Principales caractéristiques des interviewé.es à Turin

Prénom	Origine	Âge	Catégorie générationnel et âge à l'arrivée ⁷⁷	Niveau d'étude	Occupation
Cosmin	Roumanie	20	1.5 7 ans	Diplôme d'études secondaires	Opticien
Florin	Roumanie	25	1.5 7 ans	Diplôme d'études secondaires	Géomètre
Ermal	Albanie	31	1.5 6 ans	Master (bac+5)	Fonctionnaire public
Jetish	Albanie	31	2 2 ans	Diplôme d'études secondaires	Agent commercial
Erina	Albanie	33	1.5 7 ans	Master (bac+5)	Architecte
Dilmat	Albanie	29	1.25 15 ans	Licence (en cours)	Employé entreprise des services
Ishaan	Maroc	31	2 Né en Italie	Diplôme d'études secondaires	Entrepreneur de pompes funèbres musulmanes
Abdel	Maroc	28	1.25 12 ans	Master (en cours)	Designer industriel
Farida	Maroc	33	1.5 8 ans	Master (en cours)	Médiatrice interculturel, experte en programmation européenne
Miriam	Maroc	28	2 Née en Italie	Licence (en cours)	Opératrice centre femmes victimes de violence
Wei Qi	Chine	29	1.5 10 ans	Collège	Au chômage par choix
Shu Lan	Chine	42	1.25 13 ans	Master (bac+5)	Propriétaire d'un restaurant

⁷⁷ Voir la section méthodologique pour la description détaillée des critères utilisés dans cette classification.

Prénom	Origine	Âge	Catégorie générationnel et âge à l'arrivée	Niveau d'étude	Occupation
Ya Qin	Chine	30	1.25 14 ans	Licence (bac+3)	Employée comptable
Sidy	Sénégal	28	1.25 15 ans	Diplôme d'études secondaires	Consultant entreprise hôtellerie-restauration
Amadou	Sénégal	32	1.25 17 ans	Licence (en cours)	Opérateur centre d'accueil pour immigrés
Syana	Sénégal	36	1.25 12 ans	Diplôme d'études secondaires	Couturière et créatrice de modèles
Agata	Pérou	32	1.5 10 ans	Master (bac+5)	Employée des douanes
Juana	Pérou	31	1.25 15 ans	Master (bac+5)	Ingénieure
Jasmine	Philippines	30	2 Née en Italie	Master (bac+5)	Pharmacienne
Nimuel	Philippines	29	1.25 17 ans	Master (bac+5)	Ingénieur
Blessing	Nigéria	26	2 9 mois	Licence (en cours)	Opératrice centre d'accueil pour victimes de la traite
Amina	Somalie	43	1.25 11 ans	Master (bac+5)	Avocate

Tab. 2 - Principales caractéristiques des interviewé.es à Lyon

Prénom	Origine	Âge	Catégorie générationnel et âge à l'arrivée	Niveau d'étude	Occupation
Rania	Algérie	46	2 Née en France	CAP BEP	Fonctionnaire
Daoud	Algérie	47	2 Né en France	Licence (bac+3)	Manager
Sarah	Algérie	40	2 Née en France	Licence (bac+3)	Educatrice spécialisée
Shaima	Algérie	34	2 Née en France	Ecole de spécialisation (bac+3)	Podologue
Maude	Algérie	29	2 Née en France	Baccalauréat	Educatrice
Samir	Algérie	47	2 Né en France	Licence (bac+3)	Fonctionnaire publique
Abigail	Maroc (minorité berbère)	31	2 Née en France	Doctorat (en cours)	Doctorante
Younès	Maroc	28	1.5 Six ans	Ecole de spécialisation (bac+4)	Employé communication et marketing
Malika	Maroc	31	2 Née en France	Master (en course)	Conseillère en économie sociale et familiale
Nabila	Tunisie	46	2 Née en France	Licence (bac+3)	Employée qualifiées centre sociale
Inès	Tunisie	45	2 Née en France	Baccalauréat	Réceptionniste centre sociale
Gloria	République démocratique du Congo.	32	2 Née en France	Licence (bac+3)	Employée société d'import- export
Frédéric	Congo- Brazzaville	35	2 Né en France	BTS et licence pro (bac+3)	Technicien
Lisa	Cameroun	41	2 Née en France	Licence (bac+3)	Agent d'assurance
Veronique	Cameroun	43	2 1 an	Ecole de spécialisation (bac+3)	Infirmière

Prénom	Origine	Âge	Catégorie générationnel et âge à l'arrivée	Niveau d'étude	Occupation
Bineta	Sénégal	40	2 Né en France	Doctorat (bac+8)	Avocate
Nesrim	Turquie	36	2 Née en France	Licence (en cours)	Responsable scolaire (municipalité)
Robert	Vietnam	31	2 Né en France	Master (bac+5)	Employé communication
Tsai Shen	Vietnam	31	2 Né en France	Doctorat (bac+8)	Ingénieur chercheur universitaire
Thanakit	Thaïlande – Laos	37	2 Né en France	BTS (bac+2)	Employé communication

Les tableaux suivants donnent un aperçu des ressources les plus importantes ayant une incidence sur les cas individuels. Afin de simplifier la complexité du cadre, l'influence de chaque ressource est déclinée sur trois niveaux différents : très important (+), moyennement important (*), peu important (-). C'est une synthèse graphique qui aide à comprendre comment ces ressources interviennent avec une intensité différente sur chaque parcours.

Tab. 3 – Rôle des principales variables intervenant dans les parcours analysés : le cas de Turin

	Rôle de la famille	Capital culturel	Capital sociale	Caractéristiques individuelles
Ermal	+	+	+	*
Erina	+	+	+	*
Cosmin	+	+	*	+
Nimuel	+	+	*	+
Jasmine	+	+	-	+
Juana	+	+	*	+
Abdel	-	+	+	*
Farida	*	+	+	*
Amina	-	+	+	*
Ya Qin	*	+	+	*
Florin	*	+	+	*
Ishaan	*	-	+	+
Jetish	*	-	+	+
Shu Lan	-	*	+	+
Syana	*	*	+	+
Amadou	-	*	+	*
Agata	+	*	-	*
Sidy	+	*	*	+
Blessing	+	*	*	+
Dilmat	+	*	-	*
Miriam	+	*	+	*
Wei Qi	*	-	*	+

Légende : + très important ; * relativement important ; - peu important.

Tab. 4 – Rôle des principales variables intervenant dans les parcours analysés : le cas de Lyon.

	Rôle de la famille	Capital culturel	Capital sociale	Ressources institutionnelles
Rania	-	-	*	+
Daoud	*	+	*	+
Sarah	+	+	*	*
Shaima	+	+	+	-
Maude	+	*	*	-
Samir	+	+	-	+
Abigail	*	+	*	*
Younès	+	+	+	*
Malika	*	+	-	*
Nabila	*	+	*	+
Ines	-	+	*	+
Gloria	+	+	*	-
Frédéric	+	+	+	*
Lisa	*	*	+	+
Véronique	+	+	*	+
Bineta	*	+	+	-
Nesrim	-	*	+	+
Robert	+	*	+	*
Tsai Shen	+	+	*	+
Thanakit	*	*	+	+

Légende : + très important ; * relativement important ; - peu important.

Références bibliographiques

- AA.VV. (2020), *Osservatorio Interistituzionale sugli Stranieri in Provincia di Torino. Rapporto 2019*, Città di Torino, http://www.prefettura.it/torino/contenuti/Rapporto_2019-11532459.htm (ultimo accesso 29-10-2021).
- AA.VV. (2018), *Osservatorio Interistituzionale sugli Stranieri in Provincia di Torino. Rapporto 2017*, Città di Torino, http://www.prefettura.it/torino/contenuti/Rapporto_2017-7310192.htm (ultimo accesso 14-06-2020).
- ACOCELLA I. E PEPICELLI R. (a cura di) (2018), *Transnazionalismo, cittadinanza, pensiero islamico: forme di attivismo dei giovani musulmani in Italia*, Il Mulino, Bologna.
- AGIUS VALLEJO J. (2012a), *Barrios to Burbs: The Making of the Mexican American Middle Class*, Stanford University Press, Stanford.
- AGIUS VALLEJO J. (2012b), Socially Mobile Mexican Americans and the Minority Culture of Mobility, *American Behavioral Scientist*, vol. 56, n. 5, pp. 666-681.
- AGIUS VALLEJO J., LEE J. (2009), Brown picket fences. The immigrant narrative and ‘giving back’ among the Mexican-origin middle class, *Ethnicities*, vol. 9, n. 1, pp. 5-31.
- ALBA R., HOLDAWAY J. (2013a) (a cura di), *The children of immigrants at school: a comparative look at integration in the United States and Western Europe*, New York University Press, New York.
- ALBA R., HOLDAWAY J. (2013b), *The Integration Imperative: Introduction*, in ALBA R., HOLDAWAY J., *op. cit.*
- ALBA R., SILBERMAN R., ABDELHADY D., BRINBAUM Y., LUTZ A. (2013), *How Similar Educational Inequalities Are Constructed in Two Different Systems, France and the United States: Why They Lead to Disparate Labor-Market Outcomes*, in ALBA R., HOLDAWAY J., *op. cit.*
- ALEINIKOFF A., KLUSMEYER D. (2000), *From Migrants to Citizens: Membership in a Changing World*, Carnegie Endowment for International Peace, Washington D.C.
- ALLASINO E., EVE M. (2008), *Ceto medio negato? Fenomeni migratori e nuove questioni*, in BAGNASCO A. (a cura di), *op. cit.*
- AMBROSETTI E., STRANGIO D., WIHTOL DE WENDEN C. (a cura di) (2016), *Migration in the Mediterranean: socio-economic perspectives*, Routledge, Londra-New York.
- AMBROSINI M. (2019), *Migrazioni*, Egea, Milano.
- AMBROSINI M. (2011), *Sociologia delle migrazioni*, Il Mulino, Bologna.

- AMBROSINI M. (2004), *Il futuro in mezzo a noi. Le seconde generazioni scaturite dall'immigrazione nella società italiana dei prossimi anni*, in AMBROSINI M., MOLINA S. (a cura di), *op. cit.*
- AMBROSINI M., ABBATECOLA E. (a cura di) (2009a), *Migrazioni e società. Una rassegna di studi internazionali*, Franco Angeli, Milano.
- AMBROSINI M., ABBATECOLA E. (2009b), *Introduzione. Sociologia e immigrazione. Il senso di un'antologia*, in AMBROSINI M., ABBATECOLA E. (a cura di), *op. cit.*, pp. 11-41.
- AMBROSINI M., BONIZZONI P., CANEVA E. (2010), *Ritrovarsi altrove. Famiglie ricongiunte e adolescenti d'origine immigrata. Rapporto 2009*, Fondazione ISMU, Milano.
- AMBROSINI M., CANEVA E. (2009), *Le seconde generazioni: nodi critici e nuove forme di integrazione*, *Sociologia e politiche sociali*, vol. 12, pp. 25-46.
- AMBROSINI M., MOLINA S. (a cura di) (2004), *Seconde generazioni. Un'introduzione al futuro dell'immigrazione in Italia*, Fondazione Giovanni Agnelli, Torino.
- AMBROSINI M., POZZI S. (2019), *Italiani ma non troppo? Lo stato dell'arte della ricerca sui figli degli immigrati in Italia*, Centro Studi Medi, Genova.
- AMELINA A., HORVATH K., MEEUS B. (a cura di) (2016), *An Anthology of Migration and Social Transformation. European Perspectives*, Springer International Publishing, Cham.
- ARGENTIN G., PAVOLINI E. (2020), *How Schools Directly Contribute to the Reproduction of Social Inequalities. Evidence of Tertiary Effects, Taken from Italian Research*, *Politiche Sociali*, n. 1, pp. 149-176.
- ARGENTIN G., AKTAŞ K., BARBETTA G. P., BARBIERI G., COLOMBO L. (2020), *Le scelte scolastiche al termine del primo ciclo di istruzione. Un nodo cruciale per gli studenti di origine immigrata*, in SANTAGATI M., COLUSSI E. (a cura di), *op. cit.*, pp. 63-79.
- ATTIAS-DONFUT C. (2016), *Les liens intergénérationnels*, *Vie sociale*, vol. 3, n. 15, pp. 45-60.
- ATTIAS-DONFUT C., WOLFF F-C. (2009), *Le destin des enfants d'immigrés : un déchainement des générations*, Stock, Parigi.
- ATTIAS-DONFUT C., WOLFF F-C. (2001), *La dimension subjective de la mobilité sociale*, *Population (French Edition)*, vol. 56, n. 6, pp. 919-958.
- AUTHIER J-Y., BAGGIONI V., COUSIN B., FIJALKOW Y., LAUNAY L. (a cura di) (2019), *D'une ville à l'autre : la comparaison internationale en sociologie urbaine*, La Découverte, Parigi.
- AUTHIER J-Y., LEHMAN-FRISCH S. (2014), *Exposer ses enfants à la mixité. Discours et pratiques des parents de classes moyennes-supérieures dans deux quartiers gentrifiés de Paris et San Francisco*, *Politiques sociales et familiales*, n°117, Dossier « La résidence alternée », pp. 59-70.

- AUTHIER J-Y., GRAFMEYER Y., MALLON I., VOGEL M. (2010), *Sociologie de Lyon*, La Découverte, Parigi.
- AZZOLINI D., RESS A. (2015), Quanto incide il background migratorio sulle transizioni scolastiche? Effetti primari e secondari sulla scelta della scuola secondaria superiore, *Quaderni di sociologia*, vol. 67, pp. 9-27.
- AZZOLINI D., SCHNELL P., PALMER J. (2012), Educational Achievement Gaps between Immigrant and Native Students in Two “New Immigration Countries”: Italy and Spain in comparison, *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 643, n. 1, pp. 46-77.
- BAGNASCO A. (2016), *La questione del ceto medio. Un racconto del cambiamento sociale*, Il Mulino, Bologna.
- BAGNASCO A. (a cura di) (2008), *Ceto medio. Perché e come occuparsene. Una ricerca del Consiglio italiano per le Scienze Sociali*, Il Mulino, Bologna.
- BALDISSERA A. (1998), Mutamenti della struttura di classe in Italia, *Quaderni di sociologia*, n. 17, pp. 3-17.
- BARBAGLI M., PISATI M. (2012), *Dentro e fuori le mura. Città e gruppi sociali dal 1400 a oggi*, Il Mulino, Bologna.
- BARONE C., ASSIRELLI G., ABBIATI G., ARGENTIN G., DE LUCA D. (2018), Social origins, relative risk aversion and track choice: A field experiment on the role of information biases, *Acta Sociologica*, vol. 61, n. 4, pp. 441-459.
- BARWICK C. (2018), Social mix revisited: within- and across-neighborhood ties between ethnic minorities of differing socioeconomic backgrounds, *Urban Geography*, vol. 39, n. 6, pp. 916-934.
- BARWICK C. (2014), Beyond the deficit perspective: family ties and residential choice of upwardly mobile turkish-germans, *Sociologia urbana e rurale*, n. 105, pp. 20-35.
- BARWICK C., BEAMAN J. (2019), Living for the neighbourhood: marginalization and belonging for the second-generation in Berlin and Paris, *Comparative Migration Studies*, n. 7, open access: <https://comparativemigrationstudies.springeropen.com/articles/10.1186/s40878-018-0105-3> (ultimo accesso 15-10-2020).
- BAUBÖK R. (a cura di) (2006), *Migration and Citizenship. Legal Status, Rights and Political Participation*, Amsterdam University Press, Amsterdam.
- BEAUCHEMIN C., HAMEL C., SIMON P. (a cura di) (2015), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Ined Éditions, Parigi.
- BEAUD S. (2003), *80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, La Découverte, Parigi.
- BEAUD S. (2008), « Enseignement supérieur : la ‘démocratisation scolaire’ en panne », *Formation Emploi*, n. 101, pp. 149-165.

- BEAUD S., MASCLLET O. (2006), Des « marcheurs » de 1983 aux « émeutiers » de 2005. Deux générations sociales d'enfants d'immigrés, *Annales. Histoire, Science Sociales*, n. 4, pp. 809-843.
- BERTI F., VALZANIA A. (2015), Oltre lo stereotipo. Processi di mobilità sociale dei cinesi a Prato, *Mondi Migranti*, n. 1, pp. 85-103.
- BERTRAND J., HENRI-PANABIÈRE G., BOIS G., COURT M., VANHEE O. (2019), *Familles nombreuses, scolarité malheureuses ? Les grandes fratries comme obstacle ou comme ressource*, in FAURE S., THIN D. (a cura di), *op. cit.*, pp. 71-87.
- BLOEMRAAD I., KORTEWEG A., YURDAKUL G. (2008), Citizenship and Immigration: Multiculturalism, Assimilation, and Challenges to the Nation-State, *Annual Review of Sociology*, vol. 34, pp. 153-179.
- BOCCAGNI P., POLLINI G. (2012), *L'integrazione nello studio delle migrazioni. Teorie, indicatori, ricerche*, Franco Angeli, Milano.
- BOËTON M. (2003), Discrimination positive en France, *Etudes*, n. 2, pp. 175-184.
- BONIZZONI P., ROMITO M., CAVALLO C. (2014), L'orientamento nella scuola secondaria di primo grado: una concausa della segregazione etnica nella scuola secondaria di secondo grado?, *Educazione Interculturale*, vol. 12, n. 2, pp. 199-217.
- BORGNA C. (2021), Stranieri sui banchi, *il Mulino, Rivista trimestrale di cultura e di politica*, n. 3, pp. 169-178.
- BORGNA C., CONTINI D. (2014), Migrant Achievement Penalties in Western Europe: Do Educational Systems Matter?, *European Sociological Review*, vol. 30, n. 5, pp. 670-683.
- BORJAS G. J. (2006), Making It in America: Social Mobility in the Immigrant Population, *The Future of Children*, vol. 16, n. 2, pp. 55-71.
- BOURDIEU P. (2001), *La distinzione. Critica sociale del gusto*, Il Mulino, Bologna.
- BOURDIEU P. (1987), What Makes a Social Class? On the Theoretical and Practical Existence of Groups, *Berkeley Journal of Sociology*, n. 32, pp. 1-17.
- BOURDIEU P. (1986), *The Forms of Capital*, in Richardson J.E. (a cura di), *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, Greenwood Press, New York, pp. 241-258.
- BOURDIEU P. (1984), Espace sociale et genèse des « classes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52-53, pp. 3-14.
- BOURDIEU P. (1966), Condition de classe et position de classe, *Archives Européennes de Sociologie*, vol. 7, n. 2, pp. 201-223.
- BOURDIEU P., PASSERON J.-C. (1970), *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Editions de Minuit, Parigi.

- BREEN R. (a cura di) (2004), *Social Mobility in Europe*, Oxford University Press, Oxford.
- BRINBAUM Y., GUÉGNARD C. (2013), Choices and Enrolments in French Secondary and Higher Education: Repercussions for Second-Generation Immigrants, *Comparative Education Review*, vol. 57, n. 3, pp. 481-502.
- BRINBAUM Y., GUEGNARD C. (2012), Parcours de formation et d'insertion des jeunes issus de l'immigration au prisme de l'orientation, *Formation Emploi*, n. 118, pp. 61-82.
- BRINBAUM Y., KIEFFER A. (2005), D'une génération à l'autre, les aspirations éducatives des familles immigrées. Ambition et persévérance, *Education et formations*, n. 72, pp. 53-75.
- BRINBAUM Y., PRIMON J-L. (2013), Parcours scolaires et sentiment d'injustice et de discrimination chez les descendants d'immigrés, *Economie et Statistique*, n. 464-466, pp. 215-243.
- BRODKIN SACKS K. (1989), Toward a Unified Theory of Class, Race, and Gender, *American Ethnologist*, vol. 16, n. 3, pp. 534-550.
- BUSCAGLIONI L., CELLINI E., SARACINO B. (2016), *Dentro i quartieri di edilizia residenziale pubblica. Una ricerca etnografica per studiare la qualità dell'abitare*, Guerini e Associati, Milano.
- BUTLER T., SAVAGE M. (a cura di) (2003), *Social Change and the Middle Classes*, Routledge, Londra.
- CAILLE J-P., O'PREY S. (2004), *Les familles immigrés et l'école française : un rapport singulier qui persiste même après un long séjour en France*, in INSEE, *Données sociales : la société française. Edition 2002-2003*, p. 149-160.
- CAPONIO T. (2009), *Le politiche per gli immigrati*, in PONZO I. (a cura di), *Conoscere l'immigrazione. Una cassetta per gli attrezzi*, Carocci, Roma, pp. 23-43.
- CASTLES S. (2000), International Migration at the Beginning of the Twenty-First Century: Global Trends and Issues, *International Social Science Journal*, vol. 52, n. 165, pp. 269-281.
- CASTLES S., MILLER M. J. (2012), *L'era delle migrazioni. Popoli in movimento nel mondo contemporaneo*, Odoja, Bologna.
- CASTLES S., KOSACK G. (1984), *Immigrazione e struttura di classe in Europa Occidentale*, Franco Angeli, Milano.
- CAVALETTO G. M., LUCIANO A., OLAGNERO M., RICUCCI R. (2015), *Questioni di classe. Discorsi sulla scuola*, Rosenberg & Sellier, Torino.
- CERAVOLO F., MOLINA S. (2013), Dieci anni di seconde generazioni in Italia, *Quaderni di Sociologia*, n. 63, pp. 9-34.
- CHAN T. W., GOLDTHORPE J. H. (2007), Class and Status: The Conceptual Distinction and its Empirical Relevance, *American Sociological Review*, vol. 72, pp. 512-532.

- COHEN R. (2006), *Migration and its Enemies. Global Capital, Migrant Labour and the Nation-State*, Ashgate, Aldershot (UK).
- COHEN R. (1995), *The Cambridge Survey of World Migration*, Cambridge University Press, Cambridge.
- COLEMAN J. (1990), *Foundations of Social Theory*, Harvard University Press, Cambridge.
- COLEMAN J. (1988), Social Capital in the Creation of Human Capital, *American Journal of Sociology*, n. 94, pp. 95-120.
- COLOMBO E. (a cura di) (2010), *Figli di migranti in Italia. Identificazioni, relazioni, pratiche*, UTET Università, Torino.
- COLOMBO E. (2002), *Le società multiculturali*, Carocci, Roma.
- COLOMBO A., SCIORTINO G. (2008), *Stranieri in Italia. Trent'anni dopo*, Il Mulino, Bologna.
- COLUCCI M. (2018), *Storia dell'immigrazione straniera in Italia. Dal 1945 ai nostri giorni*, Carocci, Roma.
- CRESPI I., ZANIER M. L. (2020), *Migrazioni, processi educativi e percorsi di cittadinanza. Sfide per una società inclusiva*, Mimesis Edizioni, Milano.
- CRUL M. (2015), Super-diversity vs. assimilation: how complex diversity in majority–minority cities challenges the assumptions of assimilation, *Journal of Ethnic and Migration*, vol. 42, n. 1, pp. 54-68.
- CRUL M., HEERING L. (a cura di) (2008), *The Position of the Turkish and Moroccan Second Generation in Amsterdam and Rotterdam: The TIES Study in the Netherlands*, Amsterdam University Press, Amsterdam.
- CRUL M., KESKINER E. (a cura di) (2016), The upcoming new elite among children of immigrants: a cross-country and cross-sector comparison, *Ethnic and Racial Studies*, vol. 40, n. 2, pp. 209-229.
- CRUL M., SCHNEIDER J. (2012), *Conclusions and implications: The integration context matters*, in CRUL M., SCHNEIDER J., LELIE F. (a cura di), *op. cit.*, pp. 375-403.
- CRUL M., SCHNEIDER J. (2010), Comparative Integration Context Theory: Participation and Belonging in New Diverse European Cities, *Ethnic and Racial Studies*, n. 33, vol. 7, pp. 1249-1268.
- CRUL M., SCHNEIDER J., LELIE F. (a cura di) (2012a), *The European Second Generation Compared. Does the Integration Context Matter?*, Amsterdam University Press, Amsterdam.
- ID. (2012b), *Introduction*, in CRUL M., SCHNEIDER J., LELIE F. (a cura di), *op. cit.*, pp. 11-17.
- CRUL M., SCHNEIDER J., KESKINER E., LELIE F. (2017), The multiplier effect: how the accumulation of cultural and social capital explains steep upward social mobility of children of low-educated immigrants, *Ethnic and Racial Studies*, vol. 40, n. 2, pp. 321-338.

- CRUL M. E VERMEULEN H. (2003), The Second Generation in Europe, *The International Migration Review*, vol. 37, n. 4, pp. 965-986.
- CUSSET P-Y., GARNER H. HARFI M., LAINE F., MARGUERIT D. (2015), « Jeunes issus de l'immigration : quels obstacles à leur insertion économique ? », *La note d'analyse*, hors série, n. 26, France Stratégie.
- DAMON J. (2013), *Les classes moyennes*, Presses Universitaires de France, Paris.
- DEI OTTATI G. (2013), Imprese di immigrati e distretto industriale: un'interpretazione dello sviluppo delle imprese cinesi a Prato, *Stato e mercato*, n. 98, vol. 2, pp. 171-202.
- DELCROIX C. (2004), La complexité des rapports intergénérationnels dans les familles ouvrières du Maghreb. L'exemple de la diagonale des générations, *Temporalités*, n. 2, pp. 44-59.
- DEMARIE M., MOLINA S. (2004), *Introduzione. Le seconde generazioni. Spunti per il dibattito italiano*, in AMBROSINI M., MOLINA S. (a cura di), *op. cit.*
- DESPLANQUES G. (1981), La chance d'être aîné, *Economie et Statistiques*, n. 2, pp. 44-59.
- DONATIELLO D. (2013a), *Farsi una reputazione. Percorsi di integrazione di immigrati romeni*, Carocci, Roma.
- DONATIELLO D. (2013b), L'integrazione degli immigrati nel ceto medio. Traiettorie di lavoratori romeni a Torino, *Stato e mercato*, n. 98/agosto, pp. 203-234.
- Doytcheva M. (2007), *Une discrimination positive à la française ? Ethnicité et territoire dans les politiques de la ville*, La Découverte, Parigi.
- DROUHOT L. G., NEE V. (2019), Assimilation and the Second Generation in Europe and America: Blending and Segregating Social Dynamics Between Immigrants and Natives, *Annual Review of Sociology*, vol.45, n. 177, pp. 177-199.
- DUBET F. (2012), Classes sociales et description de la société, *Revue Française de Socio-Économie*, vol. 2, n. 10, pp. 259-264.
- DUBET F. (2010), Integrazione, coesione e disuguaglianze sociali, *Stato e mercato*, n. 88, pp. 33-58.
- DUBET F. (2003), Que faire des classes sociales ?, *Lien social et Politiques*, n. 49, pp. 71-80.
- DURU-BELLAT M., KIEFFER A. (2008), « Du baccalauréat à l'enseignement supérieur : déplacement et recomposition des inégalités », *Population*, vol. 63, n. 1, pp. 123-158.
- ERIKSON R., GOLDTHORPE J. H. (1992), *The Constant Flux. A study of Class Mobility in Industrial Society*, Clarendon Press, Oxford.
- ESSER H. (2004), Does the 'New' Immigration Require a 'New' Theory of Intergenerational Integration?, *International Migration Review*, vol. 38, n. 3, pp. 1126-1159.

- EVE M. (2017), *Le carriere nella crisi: le traiettorie dei giovani di origine straniera sono diverse?*, in REBUGHINI P., COLOMBO E., LEONINI L., *Giovani dentro la crisi*, Guerini, Milano, pp. 65-100.
- EVE M. (2013), I figli degli immigrati come categoria sociologica, *Quaderni di Sociologia*, n. 63, pp. 35-61.
- EVE M. E PERINO M. (2011), Seconde generazioni: quali categorie di analisi?, *Mondi Migranti*, n. 2, pp. 175-193.
- FANGEN K. (2010), Social exclusion and inclusion of young immigrants. Presentation of an analytical framework, *Young: Nordic Journal of Youth Research*, vol. 18, n. 2, pp. 133-156.
- FANGEN K., JOHANSSON T., HAMMARÉN N. (a cura di) (2012), *Young Migrants. Exclusion and Belonging in Europe*, Palgrave Macmillan, Basingstoke (UK).
- FAURE S., THIN D. (a cura di) (2019), *S'en sortir malgré tout. Parcours en classes populaires*, La Dispute, Parigi.
- FELOUZIS G., FOUQUET-CHAUPRADE B., CHARMILLOT S. (2015), Les descendants d'immigrés à l'école en France : entre discontinuité culturelle et discrimination systémique, *Revue française de pédagogie*, n. 191, pp. 11-27.
- FIBBI R., WANNER P., TOPGÜL C., UGRINA D. (2015), *The New Second Generation in Switzerland. Youth of Turkish and Former Yugoslav Descent in Zürich and Basel*, Amsterdam University Press, Amsterdam.
- FILANDRI M., SEMI G. (2018), Viva le classi sociali!, *La rivista Il Mulino*, 19 novembre 2018, https://www.rivistailmulino.it/news/newsitem/index/Item/News:NEWS_ITEM:4548 (ultimo accesso 23/08/2020).
- FRISINA A. (2010), Autorappresentazioni pubbliche di giovani musulmane. La ricerca di legittimità di una nuova generazione di italiane, *Mondi migranti*, n. 2, pp. 131-150.
- GANS H. J. (1992), Second-generation decline: scenarios for the economic and ethnic futures of the post-1965 American immigrants, *Ethnic and Racial Studies*, vol. 15, n. 2, pp. 173-192.
- GIUDICI C., WITHOL DE WENDEN C. (2020), *I nuovi movimenti migratori. Il diritto alla mobilità e le politiche di accoglienza*, Franco Angeli, Milano.
- GLICK SCHILLER N., ÇAĞLAR A. (2013), Locating Migrant Pathways of Economic Emplacement: Thinking Beyond the Ethnic Lens, *Ethnicities*, n. 13, vol. 4, pp. 494-514.
- GLICK SCHILLER N., ÇAĞLAR A., GULDBRANDSEN T. (2006), Beyond the Ethnic Lens: Locality, Globality, and Born-Again Incorporation, *American Ethnologist*, vol. 33, n. 4, pp. 612-633.
- GOFFMAN E. (1988), *Il rituale dell'interazione*, Il Mulino, Bologna.
- GOLDTHORPE J. H. (1980), *Social Mobility and Class Structure in Modern Britain*, Clarendon Press, Oxford.

- GORDON M. M. (1964), *Assimilation in American Life. The Role of Race, Religion, and National Origins*, Oxford University Press, New York.
- GRIBAUDI M. (1987), *Mondo operaio e mito operaio: spazi e percorsi sociali a Torino nel primo Novecento*, Einaudi, Torino.
- GRUSKY D. B. (a cura di) (2008), *Social Stratification. Class, Race, and Gender in Sociological Perspective*, Westview Press, Boulder (US).
- HAMMAR T. (1990), *Democracy and the Nation State: Aliens, Denizens and Citizens in a World of International Migration*, Aldershot, Avebury.
- HAWTHORNE C. A. (2019), Making Italy: Afro-Italian entrepreneurs and the racial boundaries of citizenship, *Social & Cultural Geography*, pp. 1-21.
- HEATH A. F., CHEUNG S. Y. (2007), *Unequal chances: ethnic minorities in Western labour markets*, Oxford University Press, London.
- IDOS (2020), *Dossier Statistico Immigrazione 2020*, Centro Studi e Ricerche Idos, Roma.
- IDOS (2021), *Dossier Statistico Immigrazione 2021*, Centro Studi e Ricerche Idos, Roma.
- INSEE (2020), *France, portrait social. Edition 2020*, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4928952> (ultimo accesso 6/09/2021).
- INSEE (2021), *France, portrait social. Edition 2021*, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5435421> (ultimo accesso 8/10/2021).
- IRES (1994), *Le chiavi della città: politiche per gli immigrati a Torino e Lione*, IRES – Istituto di ricerche economico-sociali del Piemonte, Rosenberg&Sellier, Torino.
- ISMU (2021), *Ventiseiesimo rapporto sulle migrazioni 2020*, Franco Angeli, Milano.
- ISTAT (2020), *Identità e percorsi di integrazione delle seconde generazioni in Italia*, <https://www.istat.it/it/files/2020/04/Identit%C3%A0-e-percorsi.pdf> (ultimo accesso 26/09/2020).
- ISTAT (2019), *Rapporto annuale 2019. La situazione del Paese*, <https://www.istat.it/storage/rapporto-annuale/2019/Rapportoannuale2019.pdf> (ultimo accesso 2/09/2020).
- ISTAT (2018a), *Rapporto annuale 2018. La situazione del Paese*, <https://www.istat.it/storage/rapporto-annuale/2018/Rapportoannuale2018.pdf> (ultimo accesso 15/08/2020).
- ISTAT (2018b), *Vita e percorsi di integrazione degli immigrati in Italia*, <https://www.istat.it/it/files/2019/05/Vita-e-percorsi.pdf> (ultimo accesso 2/05/2020).

ISTAT (2017a), *L'indagine sull'integrazione delle seconde generazioni: obiettivi, metodologia e organizzazione*, <https://www.istat.it/it/files/2018/02/Indagine-sull-integrazione-delle-seconde-generazioni.pdf>, (ultimo accesso 2/09/2020).

ISTAT (2017b), *Rapporto annuale 2017. La situazione del Paese*, <https://www.istat.it/it/files/2017/05/RapportoAnnuale2017.pdf> (ultimo accesso 15/06/2020).

ISTAT (2015), *L'integrazione degli stranieri e dei naturalizzati nel mercato del lavoro*, https://www.istat.it/it/files/2015/12/Lavoro_stranieri.pdf (ultimo accesso 2/09/2020).

KALTER F., JONSSON J. O., VAN TUBERGEN F., HEATH A. (2018), *Growing up in Diverse Societies. The Integration of the Children of Immigrants in England, Germany, the Netherlands, and Sweden*, Oxford University Press, Oxford.

KAO G., TIENDA M. (1995), Optimism and Achievement: The Educational Performance of Immigrant Youth, *Social Science Quarterly*, n. 76, vol. 1, pp. 1-19.

KASINITZ P. (2008), Becoming American, Becoming Minority, Getting Ahead: The Role of Racial and Ethnic Status in the Upward Mobility of the Children of Immigrants, *Annals of the American Political and Social Sciences*, vol. 620, pp. 253-269.

KASINITZ P., MOLLENKOPF J. H., WATERS M. (2002), Becoming American/Becoming New Yorkers: Immigrant Incorporation in a Majority Minority City, *International Migration Review*, vol. 36, n. 4, pp. 1020-1036.

KASINITZ P., MOLLENKOPF J. H., WATERS M., HOLDAWAY J. (2008), *Inheriting the City. The children of Immigrants Come of Age*, Russel Sage Foundation, New York, Harvard University Press, Cambridge - Londra.

KING R. (a cura di) (1993), *Mass Migration in Europe: The Legacy and the Future*, Belhaven Press, Londra.

KOFMAN E., KOHLI M., KRALER A., SCHMOLL C. (a cura di), *Gender, Generations and the Family in International Migration*, Amsterdam University Press, Amsterdam.

KOSER K. (2009), *Le migrazioni internazionali*, Il Mulino, Bologna.

LAACHER S. (2005), *L'institution scolaire et ses miracles*, La Dispute, Parigi.

LAACHER S. (1990), L'école et ses miracles. Note sur les déterminants sociaux des trajectoires scolaires des enfants de familles immigrées, *Politix*, vol. 3, n. 12, pp. 25-37.

LAGRANGE H., OBERTI M. (a cura di) (2006), *La rivolta delle periferie. Precarietà urbana e protesta giovanile: il caso francese*, Mondadori, Milano.

LAREAU A. (2003), *Unequal Childhoods: Social Class, Race, and Family Life*, University of California Press, Berkley.

- LIN N. (2000), Inequality in Social Capital, *Contemporary Sociology*, vol. 29, n. 6, pp. 785-795.
- LIVI BACCI M. (2010), *In cammino. Breve storia delle migrazioni*, Il Mulino, Bologna.
- LEFRANC A. (2010), Unequal Opportunities and Ethnic Origin: The Labor Market Outcomes of Second-Generation Immigrants in France, *American Behavioral Scientist*, vol. 52, n. 12, pp. 1851-1882.
- LEVITT P. (2009), Roots and Routes: Understanding the Lives of the Second Generation Transnationally, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 35, n. 7, pp. 1225-1242.
- LEVITT P. (1998), Social Remittances: Migration Driven Local-Level Forms of Cultural Diffusion, *The International Migration Review*, vol. 32, n. 4, pp. 926-948.
- LUTZ A., BRINBAUM Y., ABDELHADY D. (2014), The Transition from School to Work for Children of Immigrants with Lower-Level Educational Credentials in the United States and France, *Comparative Migration Studies*, vol. 2, n. 2, pp. 227-254.
- MAGAZZINI T. (2017), Making the most of super-diversity: notes on the potential of a new approach, *Policy & Politics*, vol. 45, n. 4, pp. 527-545.
- MASCLET O. (2012), *Sociologie de la diversité et des discriminations*, Armand Colin, Parigi.
- MAZZELLA S. (2014), *Sociologie des migrations*, Presses Universitaire de France, Parigi.
- MEISSNER F. (2015), Migration in Migration-Related Diversity? The Nexus Between Super-diversity and Migration Studies, *Ethnic and Racial Studies*, vol. 38, n. 4, pp. 556-567.
- MEURS D., PAILHE A., SIMON P. (2006), Persistance des inégalités entre générations liées à l'immigration : l'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France, *Population (French Edition)*, vol. 61, n. 5/6, pp. 763-801.
- MEZZETTI G., RICUCCI R. (2019), Political opportunity structures and the activism of first- and second-generation Muslims in two Italian cities, *Religion, State & Society*, vol. 47, n. 4-5, pp. 405-422.
- MEYERS E. (2000), Theories of International Immigration Policy - A Comparative Analysis, *The International Migration Review*, Vol. 34, n. 4, pp. 1245-1282.
- MIN P.G., KIM J.H. (a cura di) (2002), *Religions in Asian America: Building Faith Communities*, AltaMira Press, Walnut Creek.
- MOGUEROU L. (2013), L'aide au travail scolaire dans les familles immigrées de milieux populaires, *Migrations Société*, n. 147-148, pp. 159-174.
- MOGUEROU L., SANTELLI E. (2015), The educational supports of parents and siblings in immigrant families, *Comparative Migration Studies*, n. 11, <https://doi.org/10.1186/s40878-015-0012-9>.

- MOGUEROU L., SANTELLI E. (2012), *Parcours scolaires réussis d'enfants issus de familles nombreuses*, *Informations Sociales*, n. 173, pp. 84-92.
- MORELLI U. (1976), *Classi e movimenti migratori*, Coines, Roma.
- NECKERMAN K. M., CARTER P., LEE J. (1999), *Segmented Assimilation and Minority Cultures of Mobility*, *Ethnic and Racial Studies*, vol. 22, n. 6, pp. 945-965.
- NEGRI N., FILANDRI M. (2010) (a cura di), *Restare di ceto medio. Il passaggio alla vita adulta nella società che cambia*, Il Mulino, Bologna.
- OECD (2019), *International Migration Outlook 2019*, OECD Publishing, Parigi.
- OECD (2021), *International Migration Outlook 2021*, OECD Publishing, Parigi.
- OLAGNERO M. (a cura di) (2017), *Prima e dopo il diploma. Studenti alla prova della società della conoscenza*, Guerini e Associati, Milano.
- ORTNER S. B. (2003), *New Jersey Dreaming. Capital, Culture, and the Class of '58*, Duke University Press, London.
- PAKULSKI J. (2005), *Foundations of a Post-Class Analysis*, in WRIGHT (a cura di), *op. cit.*, pp. 152-179.
- PAKULSKI J., WATERS M. (1996), *The Reshaping and Dissolution of Social Class in Advanced Society*, *Theory and Society*, vol. 25, n. 5, pp. 667-691.
- PARREÑAS R. S. (2001), *Servants of Globalization. Women, Migration, and Domestic Work*, Stanford University Press, Stanford.
- PARK R. E., BURGESS E. W. (1924), *Introduction to the Science of Sociology*, The University of Chicago Press, Chicago.
- PARK R. E., BURGESS E. W., MCKENZIE R. D. (1925), *The City*, The University of Chicago Press, Chicago.
- PASTORE F., PONZO I. (a cura di) (2016), *Inter-group Relations and Migrant Integration in European Cities. Changing Neighbourhoods*, Springer International Publishing, Cham.
- PENN R., LAMBERT P. (2009), *Children of International Migrants in Europe*, Palgrave Macmillan, Londra.
- PEROZ J-D. (2018), *Les politiques sociales en France*, Dunod, Malakoff.
- PHINNEY J. S. (1991), *Ethnic Identity and Self-Esteem: A Review and Integration*, *Hispanic Journal of Behavioral Sciences*, vol. 13, n. 2, pp. 193-208.
- PIORE M. J. (1980), *Birds of Passage. Migrants Labor and Industrial Societies*, Cambridge University Press, Cambridge.

- POGGIO T. (2006), Proprietà della casa, disuguaglianze sociali e vincoli del sistema abitativo, *La rivista delle politiche sociali*, n. 3, pp. 27-40.
- PORTES A. (2003), Theoretical Convergences and Empirical Evidence in the Study of Immigrant Transnationalism, *International Migration Review*, vol. 37, n. 3, pp. 874-892.
- PORTES A. (2000), The Two Meanings of Social Capital, *Sociological Forum*, vol. 15, n. 1, pp. 1-12.
- PORTES A. (1999), Conclusion: Towards a new world - the origins and effects of transnational activities, *Ethnic and Racial Studies*, vol. 22, n. 2, pp. 463-477.
- PORTES A. (1998), Social Capital: Its Origin and Applications in Modern Sociology, *Annual Review of Sociology*, vo. 1, n. 24, pp. 1-24.
- PORTES A. (1996), *The New Second Generation*, Russell Sage Foundation, New York.
- PORTES A., RUMBAUT R. G. (2014), *Immigrant America. A Portrait*, University of California Press, Oakland.
- PORTES A., RUMBAUT R. G. (2001), *Legacies. The Story of the Immigrant Second Generation*, University of California Press, Russell Sage Foundation, Berkeley – Los Angeles – London – New York.
- PORTES A., SENSENBRENNER J. (1993), Embeddedness and Immigration: Notes on the Social Determinants of Economic Action, *American Journal of Sociology*, Vol. 98, N. 6, pp. 1320-1350.
- PORTES A., ZHOU M. (1993a), The New Second Generation: Segmented Assimilation and Its Variants, *Annals of the American Political and Social Sciences*, vol. 530, pp. 74-96.
- PORTES A., ZHOU M. (1993b), Self-employment and the earnings of immigrants, *American Sociological Review*, n. 61, pp. 219–230.
- RAVECCA A. (2010), Partecipazione religiosa, seconde generazioni e successo scolastico: quali connessioni?, *Mondi Migranti*, n. 2, pp. 61-86.
- RAVECCA A. (2009), “Tra inclusione ed emarginazione?”. Percorsi scolastici dei giovani d’origine immigrata nella scuola secondaria superiore italiana, *Mondi Migranti*, n. 1, pp. 163-187.
- RICUCCI R. (2021), *Protagonisti di un paese plurale. Come sono diventati adulti i figli dell’immigrazione*, Edizioni SEB 27, Torino.
- RICUCCI R. (2018), *Cittadini senza cittadinanza. Immigrati, seconde e altre generazioni: pratiche quotidiane tra inclusione ed estraneità. La questione dello "ius soli"*, Edizioni SEB 27, Torino.
- RICUCCI R. (2017), *Diversi dall’Islam. Figli dell’immigrazione e altre fedi*, Il Mulino, Bologna.
- RICUCCI R. (2015), *Cittadini senza cittadinanza. Immigrati, seconde e altre generazioni: pratiche quotidiane tra inclusione ed estraneità*, Edizioni SEB 27, Torino.

- RICUCCI R. (2014), Religione e politica nell'islam territoriale, *Quaderni di Sociologia*, n. 66, pp. 73-99.
- RICUCCI R. (2013), *Second Generations, Beyond School: Policies in Turin and Paris*, in ZINCONE G., PONZO I. (a cura di), *How European Cities Craft Immigrant Integration. Something to Learn*, ItalianiEuropei, Roma, pp. 86-108.
- RICUCCI R. (2012), Il liceo all'orizzonte? Studenti stranieri, famiglie e insegnanti a confronto, *Mondi Migranti*, n. 2, pp. 123-148.
- RICUCCI R. (2010), *Italiani a metà. Giovani stranieri crescono*, Il Mulino, Bologna.
- RICUCCI R. (2005). La generazione «1.5» di minori stranieri. Strategie di identità e percorsi di integrazione tra famiglia e tempo libero, *Polis*, vol. XIX, n. 2, pp. 233-261.
- ROMANIA V. (2004), *Farsi passare per italiani. Strategie di mimetismo sociale*, Carocci, Roma.
- ROMITO M. (2016), *Una scuola di classe. Orientamento e disuguaglianza nelle transizioni scolastiche*, Guerini, Milano.
- ROSITI F. (1993), Strutture di senso e strutture di dati, *Rassegna Italiana di Sociologia*, vol. XXXIV, n. 2, pp. 177-200.
- RUMBAUT R. G. (1997). Assimilation and its Discontents: Between Rhetoric and Reality, *The International Migration Review*, vol. 31, n. 4, pp. 923-960.
- RUMBAUT R. G. (1994), The Crucible Within: Ethnic Identity, Self-Esteem, and Segmented Assimilation Among Children of Immigrants, *The International Migration Review*, vol. 28, n. 4, pp. 748-794.
- RUMBAUT R. G., PORTES A. (a cura di) (2001), *Ethnicities. Children of Immigrants in America*, University of California Press, Berkeley – Los Angeles – Londra, Russell Sage Foundation, New York.
- SANSELME F. (2009), L'ethnicisation des rapports sociaux à l'école. Ethnographie d'un lycée de banlieue, *Sociétés contemporaines*, n. 76, pp. 121-147.
- SANTAGATI M. (2004), *Mediazione e integrazione. Percorsi di accoglienza e inserimento dei soggetti migranti*, Franco Angeli, Milano.
- SANTAGATI M., COLUSSI E. (a cura di) (2020), *Alunni con background migratorio in Italia. Le opportunità oltre gli ostacoli. Rapporto nazionale*, Fondazione ISMU, https://www.ismu.org/wp-content/uploads/2020/10/Rapporto-Alunni-con-background-migratorio-2_2020.pdf (ultimo accesso 22/10/2020).
- SANTELLI E. (2016), *Les descendants d'immigrés*, La Découverte, Parigi.
- SANTELLI E. (2012), Young Adults of Maghrebi Origin from the French Banlieues: Social Mobility in Action?, *Journal of International Migration and Integration*, n. 13, pp. 541-563.

- SANTELLI E. (2009), La mobilité sociale dans l'immigration : transmissions familiales chez les algériens, *Migrations Société*, n. 123-124, pp. 177-194.
- SANTELLI E. (2001), *La mobilité sociale dans l'immigration. Itinéraires de réussite des enfants d'origine algérienne*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse.
- SANTERO A. (2021), *Portami con te lontano. Istruzione dei giovani e mobilità sociale delle famiglie migranti*, Il Mulino, Bologna.
- SASSATELLI R., SANTORO M., SEMI G. (2015), *Fronteggiare la crisi: come cambia lo stile di vita del ceto medio*, Il Mulino, Bologna.
- SAVAGE M. (2003), *Class Analysis and Social Research*, in BUTLER T., SAVAGE M. (a cura di), *op. cit.*, pp. 15-25.
- SAVAGE M. (a cura di) (2015), *Social Class in the 21st Century*, Penguin Books, Great Britain.
- SAYAD A. (1991), *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck & Larcier, Paris-Bruxelles.
- SAYAD A. (2002), *La doppia assenza. Dalle illusioni dell'emigrato alle sofferenze dell'immigrato*, Raffaello Cortina, Milano.
- SCHNEIDER J., CRUL M. (2012), *Comparative integration context theory: Participation and belonging in diverse European cities*, in CRUL M., SCHNEIDER J., LELIE F. (a cura di), *op. cit.*, pp. 19-37.
- SCHNELL P. (2014), *Educational Mobility of Second-Generation Turks. Cross-National Perspective*, Amsterdam University Press, Amsterdam.
- SCIARRONE R., BOSCO N., MEO A., STORTI L. (2011), *La costruzione del ceto medio. Immagini sulla stampa e in politica*, Il Mulino, Bologna.
- SILBERMAN R., FOURNIER I. (2008), Second Generations on the Job Market in France: A Persistent Ethnic Penalty. A Contribution to Segmented Assimilation Theory, *Revue française de sociologie*, vol. 49, n. 5, pp. 45-94.
- SIMON P. (2007), *La question de la seconde génération en France : mobilité sociale et discrimination*, in POTVIN M., EID P., VENEL N. (a cura di), *La Seconde Génération issue de l'immigration. Une comparaison France-Québec*, Athena éditions, Outremont, pp. 39-70.
- SIMON P. (2008), Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de « race », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n. 1, pp. 153-162.
- SIMON P. (2009), La stratégie de la discrimination positive : Sarkozy et le débat français sur l'égalité, *Modern & Contemporary France*, vol. 17, n. 4, pp. 435-450.

- SIMON P. (2017), Les descendants d'immigrés et la question de l'intégration, *Regards croisés sur l'économie*, vol. 20, n. 1, pp. 81-92.
- STAHL C. (1993), *Explaining International Migration*, in STAHL C. et al. (a cura di), *Global Population Movements and their Implications for Australia*, Government Publishing Service, Canberra.
- SÜRIG I., WILMES M. (2015), *The Integration of the Second Generation in Germany. Results of the TIES Survey on the Descendants of Turkish and Yugoslavian Immigrants*, Amsterdam University Press, Amsterdam.
- TALPIN J., BALAZARD H., HADJ BELGACEM S., KAYA S., PURENNE A., ROUX G. (2021), *L'épreuve de la discrimination. Enquête dans les quartiers populaires*, Presses Universitaires de France, Parigi.
- THOMAS W. I., ZNANIECKI F. (1968), *Il contadino polacco in Europa e in America*, Edizioni di Comunità, Milano.
- TRIBALAT M. (1995), *Enquête mobilité géographique et insertion sociale. 02, rapport final*, Institut National d'Etudes Démographiques, Parigi.
- TRIBALAT M., SIMON P., RIANDEY B. (1996), *De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, La Découverte/Ined, Parigi.
- TRIVENTI M. (2020), Are Children of Immigrants Graded Less Generously by their Teachers than Natives, and Why? Evidence from Student Population Data in Italy, *International Migration Review*, vol. 54, n. 3, pp. 765-795.
- TRIVENTI M., VLACH E., PINI E. (2021), Understanding why immigrant children underperform: evidence from Italian compulsory education, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, pp. 1-23.
- UNHCR (2019), *Global Trends Forced Displacement in 2018*, <http://www.unhcr.org/statistics> (ultimo accesso 23/09/2020).
- VAN HEAR N., CASTLES S., DE HAAS H. (a cura di) (2010), Theories of Migration and Social Change, *Journal of Ethnic and Migrations Studies* (Special Issue), vol. 36, n. 20, pp. 1531-1716.
- VERTOVEC S. (2007), Super-diversity and its implications, *Ethnic and Racial Studies*, vol. 30, n. 6, pp. 1024-1054.
- VERTOVEC S. (2004), Migrant Transnationalism and Modes of Transformation, *The International Migration Review*, vol. 38, n. 3, pp. 970-1001.
- VLACH E. (2017), *Diseguali su quale base? Lo svantaggio scolastico dei figli di immigrati in Europa*, tesi di dottorato, Università degli Studi di Trento, http://eprints-phd.biblio.unitn.it/2059/1/Vlach_Eleonora_-_Tesi_PhD_2017.pdf (ultimo accesso 29-09-2021).
- WACQUANT L. (2016), *I reietti della città. Ghetto, periferia, stato*, Edizioni ETS, Pisa.

- WAGNER A. C. (2007), *Les classes sociales dans la mondialisation*, La Découverte, Paris.
- WALDINGER R. D., ALDRICH H., WARD R. (1990), *Ethnic Entrepreneurs: Immigrant Business in Industrial Societies*, Sage Publications, Newbury Park (CA), Londra.
- WALDINGER R. D., FELICIANO C. (2004), Will the new second generation experience 'downward assimilation'? Segmented assimilation re-assessed, *Ethnic and Racial Studies*, vol. 27, n. 3, pp. 376-402.
- WARNER W. L., SROLE L. (1924), *The Social System of American Ethnic Groups*, Yale University Press, New York.
- WATERS M., TRAN V., KASINITZ P., MOLLENKOPF J. (2010), Segmented Assimilation Revisited: Types of Acculturation and Socioeconomic Mobility in Young Adulthood, *Ethnic and Racial Studies*, vol. 33, n. 7, pp. 1168-1193.
- WEBER S. (2010), Comprendre la mobilité, réinterroger l'intégration, *Revue Projet*, vol. 4, n. 311, pp. 58-67.
- WEININGER E. B. (2005), *Foundations of Pierre Bourdieu's Class Analysis*, in WRIGHT E. O. (a cura di), *op. cit.*, pp. 82-118.
- WITHOL DE WENDEN C. (1988), *Les immigrés et la politique*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Parigi.
- WITHOL DE WENDEN C., LEVEAU R. (2001), *La Bourgeoisie. Les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*, Editions du CNRS, Parigi.
- WITHOL DE WENDEN C. (2005), *Seconde génération : le cas français*, in LEVAU R., MOHSEN-FINAN M. (a cura di), *Musulmans de France et d'Europe*, CNRS Éditions, Parigi, pp. 7-20.
- WITHOL DE WENDEN C. (2016), *L'immigration : Découvrir l'histoire, les évolutions et les tendances des phénomènes migratoires*, Éditions Eyrolles, Parigi.
- WORLD BANK GROUP (2018), *Migration and Remittances. Recent Developments and Outlook*, <https://www.knomad.org/publications> (ultimo accesso 16-09-2019).
- WRIGHT E. O. (a cura di) (2005a), *Approaches to Class Analysis*, Cambridge University Press, Cambridge.
- WRIGHT E. O. (2005b), *Foundations of a neo-Marxist class analysis*, in WRIGHT E. O. (a cura di), *op. cit.*, pp. 4-30.
- WRIGHT E.O. (1997), *Class counts: Comparative Studies in Class Analysis*, Cambridge University Press, Cambridge.
- ZANFRINI L. (2007), *Cittadinanze. Appartenenza e diritti nella società dell'immigrazione*, Laterza, Roma-Bari.

ZHOU M. (1997), Segmented Assimilation: Issues, Controversies, and Recent Research on the New Second Generation, *The International Migration Review*, vol. 31, n. 4, pp. 975-1008.

ZHOU M., LEE J., AGIUS VALLEJO J., TAFOYA-ESTRADA R., XIONG Y. S. (2008), Success Attained, Deterred, and Denied: Divergent Pathways to Social Mobility in Los Angeles's New Second Generation, *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 620, n. 1, pp. 37-61.

ZHOU M., BANKSTON C. L. (1994), Social Capital and the Adaptation of the Second Generation: The Case of Vietnamese Youth in New Orleans, *The International Migration Review*, vol. 28, n. 4, pp. 821-845.

ZHOU M., KIM S.S. (2006), Community Forces, Social Capital, and Educational Achievement: The Case of Supplementary Education in the Chinese and Korean Immigrant Communities, *Harvard Educational Review*, vol. 76, n. 1, pp. 1-27.

ZHOU M., LEE J. (2007), Becoming Ethnic or Becoming American? Reflecting on the Divergent Pathways to Social Mobility and Assimilation among the New Second Generation, *Du Bois Review*, vol. 4, n.1, pp. 189-205.

ZINCONI G. (a cura di) (2009), *Immigrazione: segnali di integrazione. Sanità, scuola e casa*, Il Mulino, Bologna.

ZINCONI G. (2006), The Making of Policies: Immigration and Immigrants in Italy, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 32, n. 3, pp. 347-375.